

NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2	0	1	6
---	---	---	---



N°Nat.						N°	P.
206471	ANGOULINS	Rue Gambetta	VACHER Catherine	INRAP	OPD	16	96
206403	BARZAN	Le Fâ	GISSINGER Bastien, ROBIN Karine et TRÉZÉGUET Céline	COL	FPr	53	96
206325	BARZAN	Le Fâ	ROBIN Karine	COL	FPr	54	98
206402	BARZAN	Le Fâ, La Palisse, La Garde	TRÉZÉGUET Céline	COL	FPr	55	99
206404	BARZAN	Le Trésor ZB 28 et 29	GISSINGER Bastien	COL	FPr	56	101
206406	BEURLAY	Champs Bouchet	GISSINGER Bastien	COL	OPD	32	102
206457	LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ	Route des Mille-Fleurs	VACHER Catherine	INRAP	OPD	3	102
206389	CHARRON	Bel Air	GISSINGER Bastien	COL	OPD	1	103
206524	CHARTUZAC	Église Saint-Vincent	MORTREUIL Valérie	COL	SU	58	104
206442	LE CHAY	Route de Pompierre	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	49	105
206458	CORME-ROYAL	10 impasse Saint-Nazaire	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	36	106
204951	DOMPIERRE-SUR-MER	Fief de la Garenne	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	4	106
206418	FONTAINES-D'OZILLAC	Chem. Grières, Pl. Biblio. & Mairie, RD 134	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	57	107
206317	LONGÈVES	Les Grands Champs	VACHER Stéphane	INRAP	FP	2	109
206420	LUSSANT	Le Bourg	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	27	110
206374	MURON	Rue du prieuré	MARTINS David	INRAP	OPD	20	110
206626	PONS	12 cours Jules Ferry	LANDREAU Guilhem	INRAP	OPD	52	111
206419	LA ROCHELLE	Couvent des Augustins	GISSINGER Bastien	COL	OPD	8	112
206368	LA ROCHELLE	Square Valin	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	11	114
206893	LA ROCHELLE	5, rue Admyrault	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	10	116
206369	LA ROCHELLE	206-214 rue Carnot	VACHER Catherine	INRAP	OPD	5	117
206444	LA ROCHELLE	Le Gabut, Ville en Bois	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	14	117
206488	LA ROCHELLE	4 Impasse Tout-y-Faut	NIBODEAU Jean-Paul	INRAP	OPD	7	118
206380	LA ROCHELLE	30 avenue des Cordeliers	GUILMIN Sandrine	EP	FP	6	120
206774	LA ROCHELLE	Parking du Gabut	BARBIER Emmanuel	INRAP	FP	13	124
-	LA ROCHELLE	Quai Meyer	BARBIER Emmanuel	INRAP	FP	5	126
206381	ROYAN	Rue de la Glacière, Les Chevreuils	LICHON Anne-Aymée	INRAP	OPD	51	128
206508	SAINT-AGNANT	La Queue de l'Oiseau, phase 1	SOLER Ludovic	COL	OPD	30	128
206514	SAINT-JEAN-D'ANGELY	22-24 rue de la Grosse Horloge	MARGUERITE Camille	EP	DOC	29	128
206481	SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE	Chemin de la Paleine	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	24	129
206487	SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE	Route Impériale, extension du golf	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	23	130
206459	SAINT-PALAIS-SUR-MER	34, rue de l'Église	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	50	135
206322	SAINT-SATURNIN-DU-BOIS	Le Bourg Nord	MAUREL Léopold	MCC	FPr	15	136
206438	SAINT-SAVINIEN	Fleuve Charente, Butte des Angléés	SOLER Ludovic	COL	OPD	31	137
206354	SAINT-SORNIN	Tour de Broue	NORMAND Eric	MCC	FPr	34	140
206421	SAINTES	19 cours Paul Doumer	GISSINGER Bastien	COL	OPD	45	141
-	SAINTES	Rue Albin Delage	GISSINGER Bastien	COL	OPD	39	142
206375	SAINTES	Rue Chantecaille - les Charriers	PELLISSIER Julien	INRAP	OPD	47	143
206455	SAINTES	6 rue Grelaud	FARAGO Bernard	INRAP	OPD	46	143
206494	SAINTES	Hôpital Saint-Louis Phase 1	GISSINGER Bastien	COL	OPD	44	143
206410	SAINTES	25 cours Genêt	HANRY Alexandra	EP	OPD	38	145
206776	SAINTES	25 cours Genêt	LANDREAU Guilhem	INRAP	FP	39	145
206365	SAINTES	12 cours Paul Doumer	MÉTÉNIER Frédéric	INRAP	OPD	42	148
206489	SAINTES	12 cours Paul Doumer	TORCHUT Jean-Sébastien	INRAP	FP	43	150
206485	SURGÈRES	Rues Barrabin et rue de la Binetterie	VACHER Catherine	INRAP	OPD	18	150
206484	SURGÈRES	Rue de la Chapelle	VACHER Catherine	INRAP	OPD	19	151
206092	THÉNAC	23 rue du théâtre romain	MARTINS David	INRAP	FP	48	152
206463	TONNAY-CHARENTE	Rue Pierre Berne	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	28	154
206164	TORXÉ	Rivière Boutonne	MARTY Andréanne	BEN	PRD	26	154
206428	VERGEROUX	Rue de la Tublerie, Chie-Loup	VACHER Catherine	INRAP	OPD	25	154
206407	YVES	Réserve naturelle du Marais	SOLER Ludovic	COL	OPD	22	154
206465	YVES	Rue du 18 juin 1940	AUDÉ Valérie	INRAP	OPD	21	155

NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 6

Époque contemporaine

ANGOULINS Rue Gambetta

Le diagnostic réalisé rue Gambetta à Angoulins n'a livré aucune occupation antérieure au XIX^e s. Une grande partie de la parcelle semble affectée par un grand creusement qui serait une fosse d'extraction de matériaux dont le fond présente des alvéoles. Il se peut que ce creusement soit contemporain de la construction de la maison bourgeoise localisée en limite d'emprise

au nord, soit après 1811. En outre, la limite sud-est de la parcelle, là où un nouvel accès au parking sera créé, est occupée par une construction également récente avec cave et puits sur l'emprise.

Vacher Catherine

*Protohistoire, Antiquité
Haut Moyen-Âge*

BARZAN Le Fâ

Depuis 1996, le Département de la Charente-Maritime soutient la recherche sur le site de Barzan, site antique connu de longue date puisque déjà Claude Masse en mentionne les ruines dans ses travaux au début du XVIII^e s.

Sous l'impulsion des élus départementaux, la collectivité a activement contribué à l'acquisition des connaissances archéologiques, notamment à travers la fouille du sanctuaire du Fâ et la réalisation de sondages. Le Service d'archéologie départementale est le partenaire privilégié du Syndicat Mixte pour la Valorisation du site du Fâ, qu'il accompagne dans le cadre de la muséographie et de la mise en valeur des vestiges.

Les fouilles et explorations diverses menées par différents organismes sous l'égide de responsables d'opérations provenant de différents horizons (Universités, Département, Entreprises privées), n'a jusqu'ici concerné qu'une petite portion de l'agglomération ancienne. En effet, le choix s'est généralement porté sur les quartiers « monumentaux » (thermes et habitat, entrepôts, esplanade et avenue, sanctuaire), facilement repérables sur les prospections diverses, géophysiques, aériennes et pédestres.

L'image de l'agglomération antique de Barzan, la chronologie de l'évolution du site étaient donc naturellement induites par le choix des programmes réalisés. On ne savait presque rien de l'habitat, du maillage urbain et de la répartition fonctionnelle des autres quartiers en dehors de ce « centre-ville ». Seules les prospections aériennes et géophysiques avaient permis d'acquérir des éléments, non datés et souvent difficiles d'interprétation tant chronologique que fonctionnelle.

L'histoire connue du site se cantonnait par conséquent essentiellement à la période antique et aux quelques décennies qui la précédaient.

Le SRA et la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique ont, en 2012 puis 2014, formulé le souhait de voir les autres secteurs de l'agglomération et de son extension supposée explorés par le biais de sondages systématiques. Ce souhait concordait avec la volonté du Syndicat Mixte du site du Fâ de connaître le potentiel archéologique des parcelles dont il était propriétaire et dont il gérait la mise en culture. Les propriétés foncières du Syndicat Mixte et du Département de la Charente-Maritime sur le site et ses abords (plus de 28 ha) permettaient de proposer un tel

programme. Dès 2014 fut donc proposé un programme triennal de sondages, avec un échelonnement des explorations de l'ensemble des parcelles accessibles. Outre la seule action d'investigation archéologique à des fins d'enrichissement des connaissances, différentes thématiques ont été proposées, notamment la détermination des limites de cette agglomération et la détermination fonctionnelle de ces zones jusqu'ici pour l'essentiel très mal connues.

En définitive, l'agglomération antique de Barzan révèle une origine bien antérieure à ce que l'on supposait, l'occupation protohistorique ne se limitant pas qu'à la simple zone du sanctuaire. À la fin de la période laténienne, on sait désormais qu'elle couvrait une surface avoisinant 5 hectares, dotée d'axes qui ont influé sur l'organisation ultérieure, romaine, du site. Quatre siècles d'une occupation gauloise préexistent ainsi à la première cadastration du site, intervenant manifestement sous Auguste.

La ville antique est à présent mieux cernée en termes d'extension. Elle couvre près de 27 hectares à la fin du 1^{er} s., et davantage encore à la fin du siècle suivant. Dans le détail, on observe certains aspects troublants, contrant clairement l'idée jusque-là supposée d'une agglomération dont l'organisation et la population étaient dignes de celles d'une vraie civitas.

Au sud des thermes, tout se passe comme si les rues préimplantées n'avaient jamais servi à desservir autre chose qu'un espace non-bâti, ou très peu. L'habitat se concentre dans le quart sud-est de l'agglomération, au sein d'un bâti dense le long des axes majeurs, mais presque disparat dès lors que l'on s'en éloigne quelque peu. Les activités agropastorales caractérisent les abords de ce tissu bâti. On décèle notamment les traces d'une viticulture ancienne (seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C.).

Le centre monumental créé par l'axe sanctuaire/thermes et esplanade bordée des « grandes avenues » est contrebalancé, fin 1^{er} siècle, par un nouveau programme architectural et un nouveau pôle « urbain ». Ce dernier est caractérisé par la présence d'esplanades et d'un nouvel ensemble thermal, qui jouxtait peut-être les espaces portuaires. L'ensemble des secteurs de l'agglomération semble, au cours du 1^{er} s., se développer mais toujours sur un secteur assez ramassé, en tout cas en ce qui concerne l'habitat.

Le panel architectural paraît absolument disproportionné par rapport à ce que l'on peut saisir à l'heure actuelle de l'habitat. Il devait revêtir une fonction majoritairement ostentatoire, et l'on ignore s'il était destiné à être le moteur d'une dynamique de développement qui semble avoir échoué, ou la conséquence de l'influence du commerce portuaire.

Dans la mesure où aucun sondage n'a permis de se faire une idée de l'importance réelle de ce port, on ne peut que rester sur notre faim en ce qui concerne ces interrogations.

Barzan antique, peu pourvu en artisanat et en habitants, ressemblerait plus à un site dont l'aspect

extérieur résulte de la volonté des édiles locaux : une ville-témoin sensée attirer les habitants, ou convaincre les gens de passage de s'y installer. Les recherches futures nous fourniront des éléments pour répondre à ces questionnements.

On supposait jusqu'à présent l'absence d'occupation au-delà du 1^{er} s., si ce n'est sous forme de « squat », et on expliquait cette désertion par l'abandon du port.

La découverte de niveaux tardo-antiques, et surtout d'une vraie agglomération altomédiévale, mérovingienne et carolingienne, bouleverse cette idée. Occupations continues de bâti antique, modifié ou non, constructions nouvelles, la moitié sud au moins de l'agglomération antique survécut largement au 1^{er} s. Ceci implique soit que le port continua de fonctionner, soit que l'existence de l'agglomération ne devait pas tout à ce dernier...

Le programme de sondages prospectifs engagé par le Service d'archéologie Départemental de 2014 à 2016 a permis une véritable investigation à l'échelle du site et de son environnement proche sur des secteurs jusque-là inexplorés.

Si la méthode paraît emprunter aux techniques de diagnostics d'archéologie préventive, l'approche non destructive ici mise en place a permis de mener des investigations à hauteur de 3,64 % des surfaces concernées (contre 10 % d'ouverture exigés dans le cadre préventif). Mais il ne s'agit pas d'une simple « prospection mécanique » : la richesse quantitative et qualitative des résultats obtenus montre qu'il s'agit bien du seul moyen de documenter efficacement ce site et de fournir ici des éléments tangibles trans-chronologiques. Il est en effet illusoire de penser qu'un tel site peut être compris uniquement par la réalisation de prospections et de fouilles extensives ponctuelles. Ces sondages étaient l'élément nécessaire qui permettrait d'apporter des éclaircissements nouveaux sur certains secteurs peu, ou pas du tout connus.

Les connaissances générales spatiales et chronologiques concernant le site ont ainsi pu, le présent rapport en témoigne, faire un important bond en avant sur un délai assez court.

Les résultats obtenus ici alimentent la réflexion sur le site et permettent d'envisager des approches méthodologiques différentes des pratiques antérieures. La fouille de fenêtres raisonnablement dimensionnées et stratégiquement implantées pourra documenter efficacement les problématiques proposées sans pour autant envisager la fouille exhaustive d'ensembles bâtis complets, pas forcément pertinente.

Dès 2017, différents programmes seront proposés à partir des données acquises depuis 3 années. En parallèle, l'outil WebSIG mis en place par Frédéric Pouget (Université La Rochelle) continue d'être alimenté par ces découvertes et servira à court terme de base à la réflexion spatiale et chronologique sur le site ancien de Barzan.

Gissenger Bastien, Robin Karine, Trézéguet Céline

La poursuite de la campagne de sondages réalisés sur les parcelles situées au sud du sanctuaire du Fâ et des thermes, a permis de préciser le potentiel archéologique de ce secteur jusque-là inexploré.

Un des apports majeurs de cette campagne consiste en l'identification de la conservation des niveaux protohistoriques de La Tène A à La Tène B/C1 correspondant aux « horizons 1 et 2 » identifiés sous le sanctuaire du Fâ en 2007. La présence de ces niveaux peut être estimée sur une surface minimale de 5 ha (280 m du nord au sud sur 180 m d'ouest en est). La stratigraphie conservée ici est inégale avec une puissance plus importante aux abords sud de la zone du « sanctuaire », soit dans l'environnement proche du « cœur » de l'occupation jusque-là connue sur le site. L'exiguïté des sondages contraint fortement la lecture de cette occupation. La surface aujourd'hui couverte par celle-ci illustre toutefois une occupation en aire ouverte et conforte ainsi l'hypothèse émise en 2007 à la lueur de l'étude des mobiliers issus de la zone du « sanctuaire ».

À la Tène C2/D2, la superposition de l'occupation protohistorique se manifeste dans les quatre sondages avec la présence de structures et/ou de niveaux. L'ensemble le plus pertinent, un enclos fossoyé (sondage 1), complète progressivement les points d'observation déjà vus au cours des campagnes de sondages précédentes. Pour le « cœur d'occupation », au niveau du Fâ, la surface peut être estimée à près de 7 ha (310 m du nord au sud à 225 m d'est en ouest), à laquelle s'ajoute une concentration à l'est de près de 500 m² (parcelle ZB 9 « La Palisse ») et au moins un bâtiment sur poteaux plantés de plus de 40 m² (parcelle ZB 22 « La Palisse »). L'ensemble de ces structures participe de l'occupation de la Tène finale sur l'ensemble du site. L'imposante enceinte fossoyée du Fâ, correspondant à l'horizon 3 (La Tène C2 ?/La Tène D2), se trouve ainsi de moins en moins isolée. Les structures périphériques tendent à montrer une occupation plus vaste qu'il n'y paraît correspondant

probablement à des espaces fonctionnels distincts. L'exiguïté des sondages réalisés de 2014 à 2016 permettent d'identifier la présence de ces vestiges sans pouvoir aujourd'hui en fournir une lecture en plan cohérente. Ces éléments fournissent malgré tout les précieux indices d'une occupation majeure et d'envergure à l'échelle du site pour la période de la Tène finale.

Pour l'Antiquité, les informations recueillies au cours de cette campagne confirment la présence de rues correspondant à une cadastration préétablie dès l'époque césarienne. Trois cardo, un probable decumanus et un axe d'orientation complètement divergeant au sud viennent ainsi préciser les observations/anomalies observées sur les photographies aériennes et les prospections géophysiques. Les sondages, tels qu'implantés ici, ne livrent que de trop rares informations sur l'occupation de leurs abords. L'arasement général et l'indigence des niveaux conservés ne permettent aucun développement. Bien que des maçonneries aient été identifiées, tenter d'en proposer une interprétation fonctionnelle est illusoire. Il peut autant s'agir de bâtiments bordant les rues que de simples clôtures délimitant l'espace public de l'espace privé... Les informations recueillies ici n'apportent donc aucun éclairage sur la nature de l'occupation (habitats, commerce, artisanat, espaces ouverts ...) dans ce secteur de la ville qui se développe jusqu'au début du II^e s.

Enfin, contrairement aux résultats fournis par les autres sondages réalisés cette année sur le site, les périodes de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge ne sont pas avérées pour ce qui est de la partie sud des parcelles explorées. La question de leur présence reste en suspens notamment au sud de la zone des habitats et des thermes où une sédimentation importante de « terres noires » a pu y être observée mais non fouillée.

Robin Karine

Le programme de sondages menés par le Service d'archéologie départemental depuis 2014 sur le site de Barzan s'est poursuivi cette année en plusieurs endroits du site, jusque-là inexplorés. C'est ainsi que des parcelles situées à la périphérie directe, et parfois même très éloignées du noyau urbain monumental connu ont été sondées (« La Palisse »), ainsi que les abords directs du théâtre, non impactés par les fouilles qui y ont lieu depuis plusieurs années maintenant (« La Garde »).

Un premier secteur « La Palisse ZB 16/17 », situé au nord des entrepôts, a livré les traces très ténues d'une occupation dont la chronologie n'a malheureusement pas pu être définie. Elle se caractérise par la présence de restes très arasés d'un chemin et d'un probable bâtiment sur poteaux bordé d'un fossé.

Un deuxième secteur « La Palisse ZB 22 » a été investigué au nord de la « grande avenue » et à quelques dizaines de mètres au nord de la parcelle du « Trésor ». Y a été dégagé, outre un thalweg et des fosses probablement modernes, un bâtiment en ossature en bois dont les poteaux, de dimensions imposantes au vu des trous qu'ils ont laissés, ont été comblés à l'époque augustéenne. Cet ensemble monumental s'accompagnait d'au moins une fosse a priori dépotoir adjacente, remplie à la même époque.

L'époque impériale s'illustre quant à elle à travers plusieurs bâtiments érigés sur des fondations maçonnées, soutenant des élévations en matériaux légers renforcées de poteaux (fig.1). Des fosses détritiques comblées au cours des deux premiers siècles de notre ère, parfois identifiées au cœur même de niveaux de jardin ou d'arrière-cours, témoignent aussi de la fréquentation des lieux à cette époque.

Les sondages ouverts dans dernier secteur exploré à « La Palisse ZB 09 », se sont volontairement inscrits dans la continuité de ceux réalisés l'an passé directement au nord de la parcelle. Comme à « La Palisse ZB 22 », deux grandes phases d'occupation ont pu être distinguées. Ainsi, tout une série de structures fossoyées (trous de poteaux, fosses dépotoirs, fossés et sablières basses), majoritairement directement aménagées dans le substrat calcaire et comblées au plus tard à l'époque augustéenne, occupe l'intégralité de la surface sondée.

Une seconde vague d'occupation s'est traduite par l'aménagement, dès le début du 1er s., d'un système d'adduction d'eau maçonné, d'une voie et de trois grandes zones distinctes marquées par un fort phénomène de piétinement, témoignage d'une circulation fréquente dans le secteur.

Enfin, un phénomène géologique qui s'était déjà fait remarqué l'an passé et qui a été un peu mieux cerné cette année, a attiré l'attention dans ce secteur : il s'agit

d'une large zone fortement déprimée, comblée par une succession de niveaux lités et parfois coquillés et/ou renfermant du mobilier résiduel protohistorique. Si la présence de ces niveaux est maintenant reconnue à plusieurs endroits à l'échelle du site (« Le Fâ », « Les Abeilles », « Le Trésor »), leur nature et surtout leur présence posent question. Il s'agit vraisemblablement de paléosols apportés par colluvionnement, mais leur analyse approfondie encore en cours permettra certainement d'apporter des éclairages supplémentaires.

Les abords directs du théâtre « La Garde OA 1584 » (fig.2) ont été explorés dans le but d'identifier des éventuelles voie(s) d'accès qui, pour l'heure, font encore défaut : rien de tel n'a été mis en évidence. En revanche, une large zone déprimée (correspondant



Figure 1 : Fondations maçonnées (Cliché : C. Trézéguet)

à un ou deux thalwegs), comblée par des apports successifs, probablement colluvionnés, renfermant parfois du silex et de la céramique du Néolithique final, a été identifiée directement à l'arrière du bâtiment de scène. La limite nord-ouest de cette forte dépression est bordée d'un silo, d'un trou de poteau et d'une large fosse, aménagements à rattacher à l'époque carolingienne.

D'une part, l'exploration de cette parcelle révèle une surprenante indigence de trace d'aménagement construit à l'époque antique, pouvant être rattaché à la fréquentation du théâtre. D'autre part, la découverte

de ces quelques vestiges atteste de la pérennité de l'occupation de ce secteur à une époque tardive.

Enfin, la présence de ce grand thalweg, dont l'origine précise reste encore à déterminer, soulève à grande échelle des problématiques littorales pluridisciplinaires sur les questions de l'évolution de la côte barzanaise et sur l'érosion naturelle du site, sur l'accès à l'estuaire depuis l'époque néolithique, etc... Sans conteste, ces questionnements parfaitement inscrits dans l'actualité pourront motiver des recherches futures sur le site de Barzan.

Trézéguet Céline

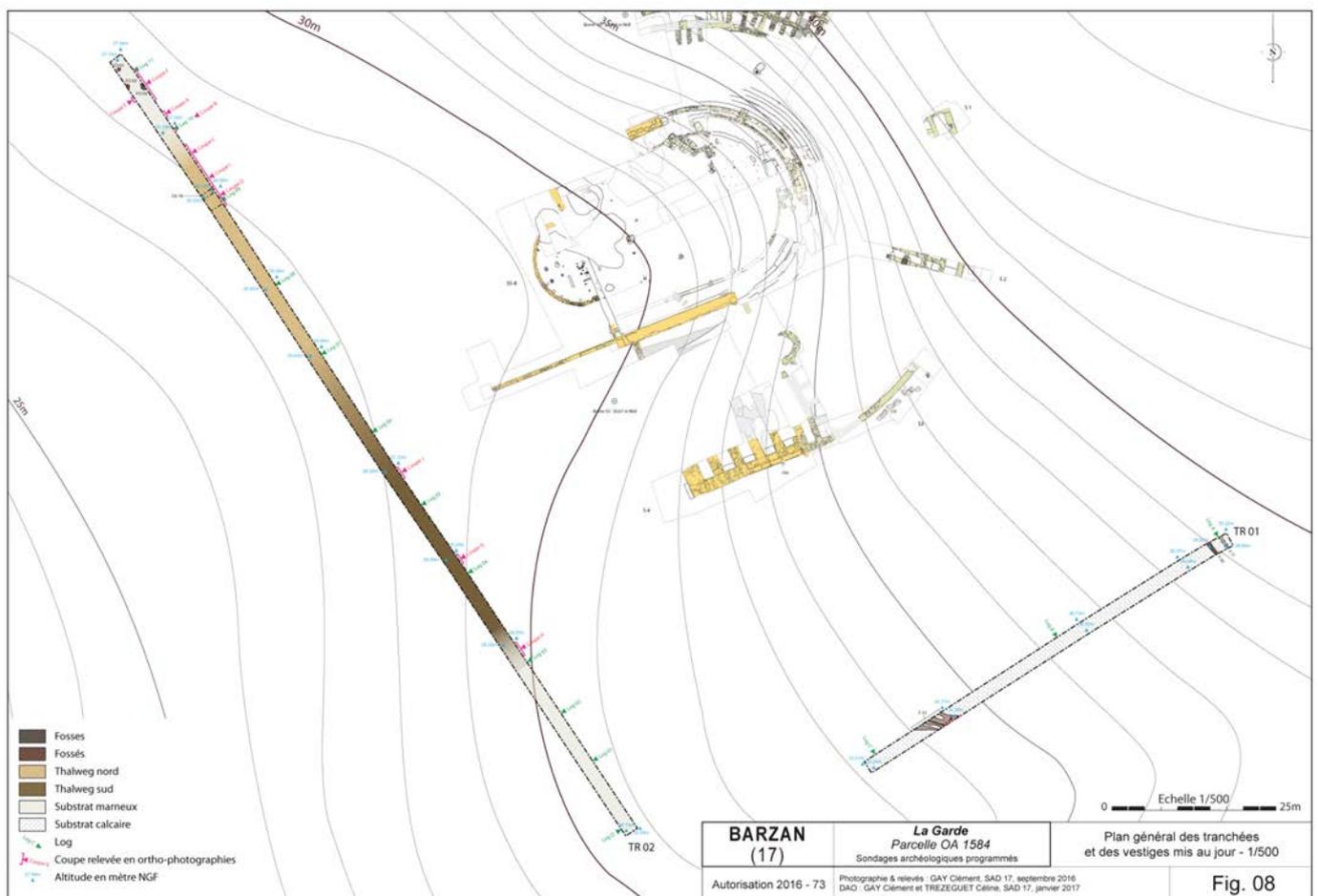


Figure 2 : La Garde OA 1584 », plan général des vestiges au 1/500e (Relevé : C. Gay – DAO : C. Gay et C. Trézéguet)

BARZAN Le Trésor ZB 28 et 29

Dans le cadre d'un programme triennal de sondages mené à Barzan sur des terrains publics, propriétés du Département et du Syndicat mixte du Fâ, des investigations ont été menées à la fin de l'été 2016 sur les parcelles ZB 28 et 29 du lieu-dit « Le Trésor ».

Les objectifs proposés et validés étaient la compréhension de l'extension de l'agglomération, la nature et l'aspect de ces occupations, leur organisation, leurs dynamiques d'évolution et leur chronologie. Il était demandé d'insister sur les questions de « limites de ville » et de réseau viaire.

Ces objectifs ont pu être atteints en raison de la grande quantité de vestiges découverte, et malgré une forte érosion des trois-quarts de la zone. En revanche, la nature de l'exercice, forcément incomplet, nous coupe d'une compréhension optimale dans le détail de certaines zones.

L'opération a ainsi livré l'image d'un secteur de l'agglomération qui ne présente qu'un vague bruit de fond correspondant à une occupation antérieure à la période augustéenne. L'occupation protohistorique se développe en effet davantage vers l'ouest, au sud-ouest, ouest et nord-ouest de l'agglomération antique.

Les premières traces flagrantes d'une occupation organisée se décèlent à partir de la fin du 1er s. av. J.-C. Des structures en matériaux périssables se développent progressivement depuis le nord et le nord-ouest, dont il ne subsiste malgré tout que des traces plutôt maigres : sablières basses, trous de poteaux, éléments de torchis...

La culture de la vigne est attestée au moins dans la partie médiane sud des parcelles concernées.

Un réseau de limites cadastrales est implanté, qui marquera durablement le tissu bâti de ce secteur. Le mobilier, l'aspect des structures plaide en faveur d'une zone d'habitat.

On profitera notamment, dès la première moitié du siècle, de ce système parcellaire pour implanter un maillage de rues.

Durant le 1er et le 2e s., le bâti se développa et envahit les zones auparavant limitrophes vers le sud. Après l'arrachage des vignes, l'espace agricole est occupé par un îlot bâti avec une probable cour à péristyle.

C'est au nord, le long de l'esplanade bordée de rues monumentalises menant au sanctuaire, usuellement nommé « grande avenue », que le bâti semble avoir



Barzan, le Trésor, fosses de pieds de vigne, tranchée 02 (Cliché : Bastien Gissingier)

été le plus dense, et en tout cas le mieux conservé. Le système cadastral et viaire correspondant se fond avec celui de la zone monumentale.

De nombreuses phases complexes d'aménagements successifs caractérisent le quart nord-ouest de l'emprise, ainsi que la partie nord-est. C'est là que le bâti préexistant sera recouvert d'un ensemble de pièces (boutiques ?) bordant la rue et la limite sud de l'esplanade jouxtant la « grande avenue ».

Le réseau viaire, trop complexe pour être compris dans le détail dans le cadre d'une telle approche effectuée par petites touches, paraît cependant évoluer constamment. Le decumanus observé en 2015 à l'ouest et qui amorce un virage vers le nord-est a été exploré. Il n'apparaît qu'au courant du I^e s., se surimprimant à l'habitat préexistant, et structure le bâti environnant, à moins qu'il ne s'y adapte en partie.

On peut facilement illustrer le manque manifeste de soin porté à l'entretien de ces rues qui ne semble pas relever d'une instance administrative quelconque.

La limite sud de l'agglomération de cette période semble à présent se dessiner plus nettement. Il s'agit en réalité de la limite du tissu bâti car l'occupation, bien

qu'il ne s'agisse plus d'habitat, marque ses abords : culture, enclos, jardins, extraction de matériaux...

On constate que les structures rencontrées se rattachent pour l'essentiel à des quartiers d'habitation : pas de bâtiment public hormis au nord-est, et apparemment pas d'artisanat autre que ponctuel.

L'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge ont été appréhendés dans la plupart des secteurs, excepté les zones les plus denses au nord. Des structures sur poteaux, des silos, des limites parcellaires et même des niveaux de terres noires à l'est ont été repérés. Ces données que nous estimons importantes viennent compléter l'image ébauchée en 2014 et 2015 et qui se précise peu à peu, d'une agglomération antique qui continue d'exister, d'être occupée de diverses manières.

Il conviendra lors d'un prochain programme, prévu dès 2017, de préciser ces dynamiques d'occupation par la fouille de quelques secteurs-clé ainsi que la nature de cet, ou de ces habitats.

Gissinger Bastien

Âge du Bronze,
La Tène, Antiquité

BEURLAY Champs Bouchet

Protohistoire
Époque moderne

La Communauté de Commune de Charente-Arnoult – Cœur de Saintonge projette l'aménagement d'une zone d'activités à Beurlay, en bordure de la route nationale reliant Saintes à Rochefort, en arrière de l'usine de pâtisseries. La parcelle avoisinant une superficie de 6,2 ha était suffisamment vaste pour nécessiter une prescription de diagnostic.

La majorité de la surface explorée est apparue vierge de toute trace d'occupation humaine. La parcelle n'a livré que quelques fossés parcellaires anciens (sud-ouest de

l'emprise explorée), d'autres vraisemblablement plus récents (nord-est), et des restes épars de céramique attribuable à l'âge du Bronze. Aucune occupation structurée n'a été décelée, du moins aucune n'est parvenue jusqu'à nous. La proximité d'une occupation, tant protohistorique qu'antique, dont l'hypothèse est induite par la découverte de ces quelques éléments, n'est par conséquent pas à exclure.

Gissinger Bastien

Moyen Âge
Époque moderne

LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ Route des Mille-Fleurs

Le diagnostic réalisé route des Mille-Fleurs au Bois-Plage-en-Ré a permis de reconnaître la contrescarpe du fossé ouest de l'enclos ayant abrité le prieuré Saint-Blaise des Clairaias. Cette structure se développe néanmoins essentiellement dans les parcelles plus au sud. Aucun élément ne permet de dater son comblement qui a dû intervenir durant la période moderne.

Toujours à la période moderne, une fosse d'extraction de matériaux calcaires et marneux est creusée à moins de 10 m à l'extérieur de l'angle nord-ouest de l'enclos. Elle présente les caractéristiques classiques d'une carrière, couches de déchets de taille, niveau plus ou moins limoneux, le tout sans mobilier archéologique.

Néanmoins, le comblement terminal est ponctuellement assuré par un épais dépôt de déchets domestiques daté des XV^e-XVI^e s.

Enfin, un alignement de fosses sableuses est probablement le vestige d'une plantation, la vigne étant encore prédominante dans ce secteur de l'île-de-Ré en 1843.

Le reste de l'emprise est vierge de toute occupation et le substrat, un calcaire déstructuré pris dans un limon sablo-argileux orangé, est visible sous 0,20 à 0,30 m de terre végétale.

Vacher Catherine

CHARRON Bel Air

Le Syndicat des Eaux de Charente-Maritime projette l'installation d'une station d'épuration sur la parcelle WB14 à Charron, au lieu-dit Bel-Air. Cette zone couvrant 3,2 ha est située sur l'ancien littoral, actuellement en bordure immédiate du marais, asséché durant la période moderne. À l'origine, la toponymie indique que l'activité saline prédominait sur les abords immédiats de la parcelle (lieu-dit Les Sallines en 1820 immédiatement au nord).

L'opération a pu, au travers de 22 tranchées et sondages, mettre au jour deux secteurs distincts.

Au nord-ouest, en bordure de l'ancien rivage qui coupe toute la parcelle d'est en ouest, une série d'aménagements mal datés dans l'ensemble mais dont certains sont protohistoriques ont livré des éléments ténus confirmant l'exploitation du sel aux alentours. Le site d'extraction lui-même, appelé communément « site à sel » n'a pas été identifié sur la parcelle.

En revanche dans un grand quart sud-ouest, sur l'éminence rocheuse dominant le marais de près de

2 m, une occupation antique véritable est attestée. Elle est attribuée en raison du maigre mobilier découvert, au I^{er} siècle, peut-être au suivant. Une zone bâtie en limite d'emprise a livré un bassin dont l'usage n'est pas assuré (fabrication de *garum* ?), des soubassements de pierre et un sol en béton. Des constructions plus légères, sur solins de pierres ou poteaux, se répartissaient immédiatement au nord.

Plus loin, un second bâtiment probable s'ouvrait par un seuil vers le nord. À l'est, un mur limitait apparemment la zone bâtie et constitua dans une seconde phase, le bord de la terrasse au-delà de laquelle le niveau plongeait et l'eau arrivait. Un remblai a ainsi été disposé à l'est, sorte de berge artificielle.

Des fosses-dépotoirs ont été observées et des fossés parcellaires antiques assurés ou probables formaient des enclos et limites diverses plus au nord, souvent parallèles au rivage ancien.

Quelques dépressions non naturelles apparaissent comme la conséquence d'une extraction de matériaux

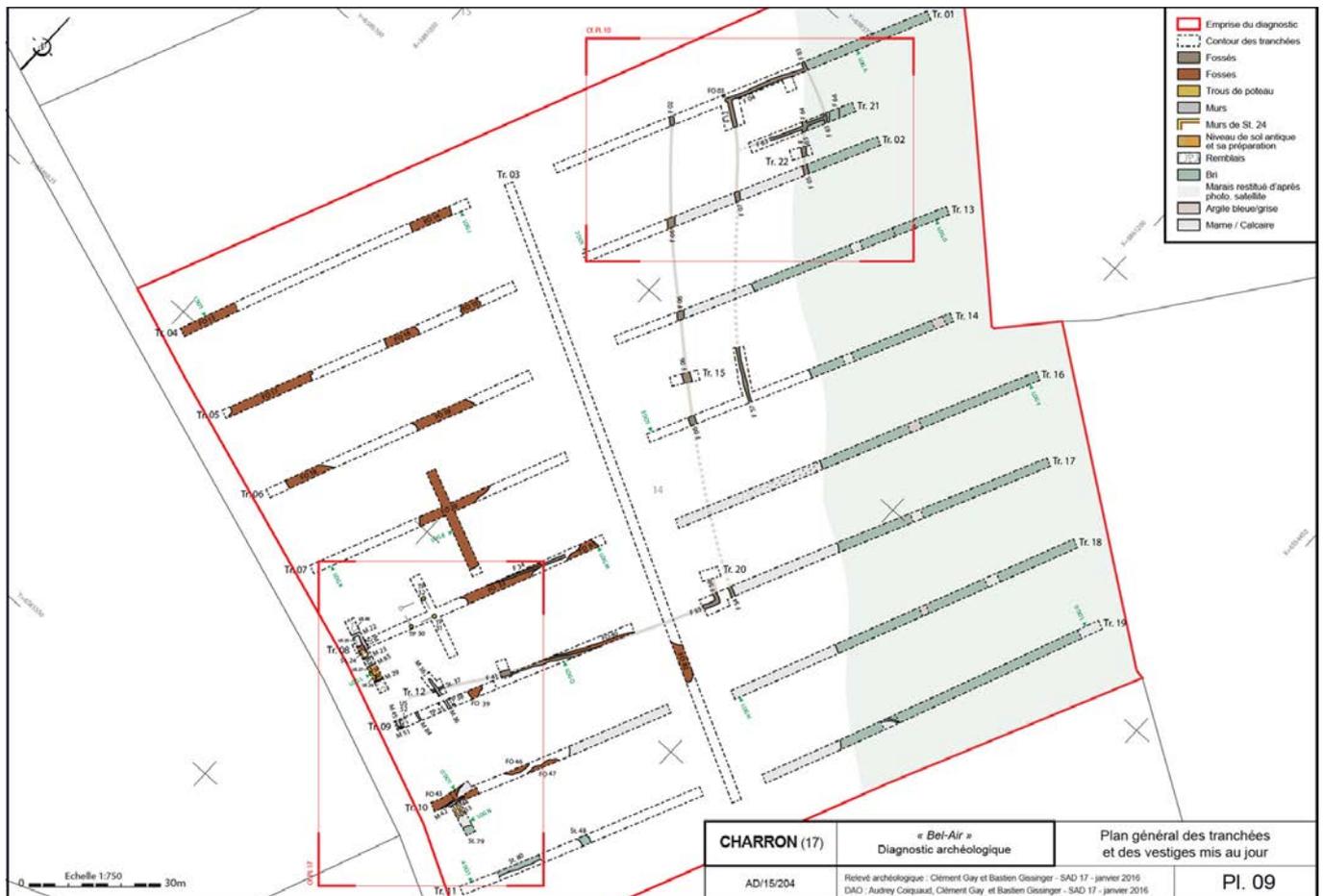


Figure 1 : Plan général

rocheux. La datation en est incertaine (Moyen Âge ou moderne).

Ce petit site, bien qu'ayant souffert de sous-solage et de labours qui ont considérablement réduit l'état de conservation des structures, notamment antiques, témoigne de l'activité sur le littoral dans l'Antiquité, et déjà bien antérieurement. Exploitation du sel, conchyliculture, élevage de poissons, production de produits dérivés (*garum*), on ignore précisément quelle elle pouvait être au regard des seules données de ce diagnostic préventif (fig.).

Gissenger Bastien



Figure 2 : Bâtiment maçonné et bassin partiellement dégagé (B. Gissenger)

Moyen Âge
Époque moderne

CHARTUZAC Église Saint-Vincent

C'est à la faveur de travaux d'aménagement du parvis de l'église Saint-Vincent à Chartuzac que des sarcophages furent mis au jour fortuitement. Si cette mise en conformité pour l'accessibilité à l'édifice a permis le suivi des opérations de décapage, on retiendra l'opportunité de documenter un pan de l'histoire du bourg de Chartuzac jusqu'alors méconnu.

Comme bon nombre de petites églises paroissiales, celle de Chartuzac fut, jusque dans les années 1920, entourée de son vieux cimetière. Le déménagement de celui-ci, tout comme l'installation des caveaux auparavant, ont fortement impacté les vestiges plus anciens.

Quatre cuves de sarcophages, trapézoïdales et dépourvues de leurs couvercles, sont identifiées à l'avant de la façade de l'église Saint-Vincent, à seulement une trentaine de centimètres au-dessous du niveau du parvis. Leurs contenus ayant été légèrement impactés par la pelle mécanique, deux sarcophages ont été fouillés dans leur totalité conformément à la prescription de la DRAC. Les deux autres, tout juste apparents sous la cote des travaux, furent seulement dégagés et relevés en plan.

De formes identiques – trapézoïdales à logettes céphaliques – et de gabarits proches, les quatre sarcophages furent comblés à une période plus récente par un remblai de terre mêlé à une grande quantité d'ossements sans connexions anatomiques. Au-delà de l'alignement qu'ils forment, la poursuite du décapage n'a livré aucun autre vestige, mettant cependant en évidence les perturbations liées au cimetière plus récent (aménagement de sépultures et leur déménagement). Ces travaux ont vraisemblablement impacté les vestiges archéologiques liés à la nécropole médiévale, et la mise en remblai qui a suivi le déménagement des tombes montre bien l'étendue du vieux cimetière qui laissait une bande vierge de tombeaux à l'avant

du porche d'entrée. C'est bien cette disposition qui a préservé les sarcophages, permettant ainsi une excellente conservation des cuves.

Nous retiendrons la reconnaissance de quatre individus, répartis dans les deux sarcophages explorés. Dans l'un des deux, un adulte de sexe masculin est identifié, en position primaire, les membres inférieurs en extension et les bras disposés le long du corps. Au moment de l'ouverture de sa sépulture au XIX^e s., il se verra recouvert d'un épais remblai dans lequel on constate un désordre d'ossements humains jetés pêle-mêle ; ces derniers ayant sans doute été bousculés à l'occasion des aménagements récents du cimetière.

Si l'absence de mobilier se fait remarquer, ne facilitant pas la datation des sépultures, on compte néanmoins des éléments de chronologie relative donnés par le second sarcophage fouillé. En effet, les investigations mettent en évidence les remaniements courants et successifs des inhumations médiévales. Les restes de pieds d'un adulte ou adolescent sont reconnus en position primaire, au chevet de la cuve, ainsi que l'humérus droit. L'individu a été volontairement dérangé pour laisser place à l'installation d'un périnatal au centre du sarcophage, enveloppé dans un linceul au vu des épingles retrouvées au contact du corps. Le nourrisson sera lui-même bousculé par le dépôt d'un cercueil en bois d'un autre immature, lui aussi emmaillotté dans un linceul ; le contenant ayant été identifié par l'effet de paroi observé sur le squelette et confirmé par la présence de clous d'assemblage sur le pourtour du corps.

Si les remblais tardifs sont replacés dans un horizon chronologique bien défini, nous déplorons l'absence de mobilier accompagnant les défunts qui aurait pu orienter notre propos. Mais ce manque, associé à un essai chrono-typologique des cuves de sarcophages

sur le territoire de la Haute-Saintonge et au mobilier en alliage cuivreux, tendent à placer ces premières inhumations en sarcophages aux XI^e ou XII^e s. La réutilisation des sépultures pour y placer des immatures n'interviendrait quant à elle pas avant le XIII^e s.

On notera que les modalités d'inhumation ne sont pas standardisées. En effet, les sarcophages sont destinés autant aux adultes qu'aux immatures, et ils peuvent constituer des sépultures individuelles comme collectives. De la même manière, l'emploi de sarcophages n'est pas le mode d'inhumation privilégié, et l'ensemble du mobilier métallique découvert montre la coexistence de sépultures en pleine terre et en cercueils et/ou coffrages en bois.

Le creusement d'une tranchée d'assainissement dans la seconde moitié du parvis, exempte des travaux de mise en accessibilité, a mis en exergue l'angle d'un caveau moderne ou contemporain. Situé dans le parterre destiné à accueillir les concessions perpétuelles (en référence au plan du cimetière de 1903), le monument funéraire a semble-t-il échappé au déménagement des tombeaux vers le nouveau lieu d'inhumation.

Mortreuil Valérie

- Mortreuil 2017
- Mortreuil V. : *Chartuzac, Église Saint-Vincent. Travaux de mise en conformité pour l'accessibilité de l'église*, rapport d'intervention, Communauté de Communes de la Haute-Saintonge, Jonzac, 2017, 131 p.

Second âge du Fer
Haut-Empire

LE CHAY Route de Pompierre

Suite à un dépôt de permis de construire au lieu-dit route de Pompierre ou Pont-Pierre sur la commune du Chay près de Saujon, un diagnostic archéologique, prescrit par le SRA de Nouvelle Aquitaine, a été réalisé par l'Inrap. Cette opération a porté sur une superficie de 1 144 m². Au total 117 m² ont été sondés (soit 10,22 % de la surface concernée) sous la forme de trois tranchées continues.

Le lieu-dit Pont-Pierre ou Pompierre est situé à l'emplacement d'un ancien gué antique sur la Seudre (information L. Rippe). En 1896, une portion de voie de 19 m de large, bordée par des fossés et possédant une chaussée en pierre de 7 m de largeur, y a été observée (Maurin 1999, p.292). Cette voie, orientée nord-sud, mènerait au nord-est jusqu'à Saintes et au sud jusqu'à Barzan voire jusqu'à Bordeaux en suivant l'estuaire de la Gironde (Maurin 1999, p.50-53). Le diagnostic de 2010, situé immédiatement à l'est de la parcelle diagnostiquée en 2016, avait permis la découverte d'une vaste occupation remontant au moins à La Tène C2 (II^e s. av. J.-C. ; Maguer ; 2010). La densité de l'occupation ainsi que le mobilier rencontré permettaient, à ce stade de l'étude, d'opter pour une agglomération ouverte située au carrefour de deux voies et surtout à l'emplacement d'un gué, en fond d'estuaire de la Seudre. L'occupation romaine, marquée par un bâtiment construit en parpaing calcaire et par d'autres constructions plus légères sur solins, comprenait également une grande cave en très bon état de conservation ainsi qu'un four maçonné en limite nord de l'occupation. Les éléments recueillis ont permis de conclure en faveur d'une villa ou d'un habitat périurbain pour cette période.

Bien que situé à l'emplacement de bâtiments d'exploitation agricole et d'un jardin potager, le site présente un niveau de conservation relativement

satisfaisant. L'occupation de la fin de la période gauloise se traduit ici par plusieurs structures en creux (trous de poteaux, tranchée de fondation) ainsi que par un possible aménagement de niveau de circulation en calcaire compacté. L'ensemble de ces éléments confirme l'extension de l'agglomération gauloise au moins jusqu'à la voie antique reliant vraisemblablement Toulon à Barzan ou Vilmortagne dès la période gauloise.

L'étude du mobilier met en évidence un hiatus entre la fin de La Tène et le début du Haut-Empire. Le mobilier de la période romaine le plus précoce remonte ainsi au début de la période flavienne.

Les structures se rapportant à cette occupation correspondent sur la parcelle à un édifice comprenant au moins deux espaces, peut-être trois, construit sur solins et pans de bois ou murs en terre. Elles permettent de compléter le plan mis au jour lors du précédent diagnostic. Pour autant, la nature de l'occupation antique n'est pas claire et ne semble pas correspondre à de l'habitat urbain (villa ?). Quelques tessons et une monnaie en bronze témoignent d'une présence humaine sur le site pour l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (IV^e s./VII^e s.), aisément explicable par la présence de la voie et du franchissement sur la Seudre, toujours en fonction. En revanche, aucune des structures découvertes ne peut être rattachée à cette période à l'issue du diagnostic.

Maguer Patrick

- Maurin, 1999
- Maurin L. : *Carte archéologique de la Gaule 17-1, La Charente-Maritime*, Paris, 1999, 363p.
- Maguer, 2010
- Maguer P. : *Le Chay, Lieu-dit Pompierre*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2010.

CORME-ROYAL 10 impasse Saint-Nazaire

Le terrain concerné par l'opération de diagnostic est situé dans l'enceinte d'un prieuré qui appartenait à l'abbaye Notre-Dame de Saintes, sa fondation s'accompagnant en 1047 du don de nombreux biens dont le domaine de Corme-Royal avec l'église. Si la présence d'un établissement plus ancien apparaît très probable, son développement n'est pas documenté à ce jour. Seules quelques maçonneries appartenant à la période antique ont été reconnues sur la Place des Acacias, située à près de 150 m à l'ouest de la parcelle diagnostiquée (Pironnet, Moizan, 2005). Celle-ci est, par ailleurs, située en marge des bâtiments conventuels, l'emprise jouxtant toutefois une grange partiellement ruinée dont le pignon atteste d'une construction effective dès la fin du XIV^e siècle dans sa configuration actuelle.

Le projet de construction d'une piscine enterrée a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Deux tranchées ont été creusées afin d'évaluer au mieux la présence éventuelle de vestiges. Celles-ci n'ont pas révélé de vestige significatif, le terrain ayant déjà fait l'objet de terrassements mécaniques importants

opérés vraisemblablement dans les années 1950-60. Ces tranchées ont été réalisées mécaniquement sur la plus grande partie de parcelle. Elles atteignent et entament systématiquement le substrat n'épargnant pas les potentiels témoins d'une occupation contemporaine, au mieux, du prieuré. L'espace a par la suite été massivement remblayé par un apport massif de matériaux qui semblent majoritairement exogènes au site.

Barbier Emmanuel

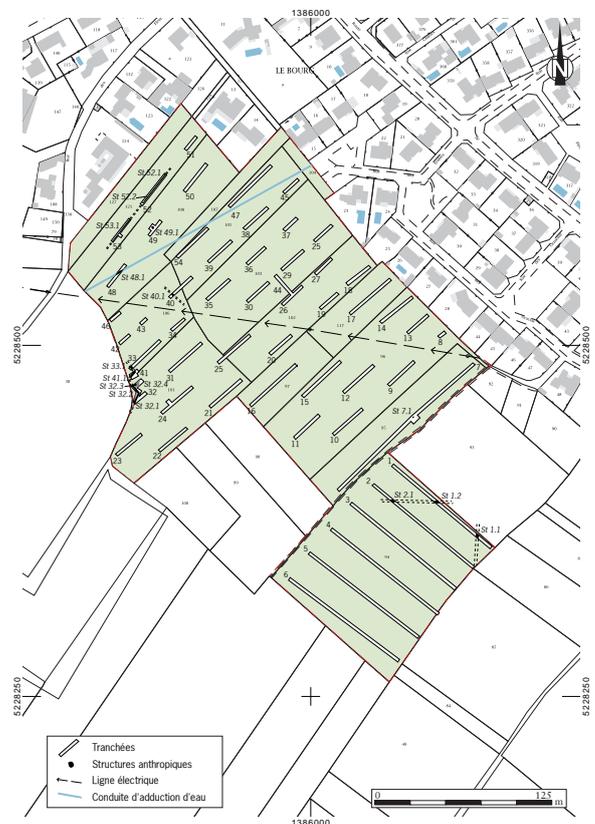
- Barbier 2016
- Barbier E., Corme-Royal, Charente-Maritime, 10 impasse Saint-Nazaire, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 34 pages.
- Daras 1956
- Daras C., « L'église Saint-Nazaire de Corme-Royal », Congrès Archéologique de France, CXIV^e session, Orléans, 1956, p. 210-216.
- Pironnet, Moizan 2005
- Pironnet C., Moizan E., Corme-Royal. Place des Acacias, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, INRAP, 2005.

DOMPIERRE-SUR-MER Fief de la Garenne

Le projet de construction d'une ZAC de plusieurs hectares a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune de Dompiere-sur-Mer, à moins de dix kilomètres au nord-est de La Rochelle. L'emprise des travaux d'évaluation couvre une superficie de 58 400 m² répartie à l'ouest du projet d'aménagement (phase 2 : Fief de la Garenne). La première phase, diagnostiquée en 2009 (phase 1 : Fief Drouillards), a fait l'objet d'une fouille archéologique portant sur les vestiges d'un habitat rural du premier âge du Fer (Maitay, 2012). Une troisième phase devrait être réalisée ultérieurement.

L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 22 août au 2 septembre 2016, avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, cette dernière étant localisée à environ 400 mètres à l'ouest de l'occupation protohistorique des Drouillards.

L'intervention archéologique a notamment permis de mettre au jour les vestiges de plusieurs réseaux de fossés localisés au sud-est et au nord-ouest de l'emprise (fig.). Quelques fosses, anomalies et trous de poteau isolés ont également pu être reconnus au cours de cette opération. Le mobilier, peu dense et hétérogène, est uniquement constitué de tessons de céramique et de fragments de terre cuite architecturale. Il s'accorde parfaitement avec une datation aux époques moderne et contemporaine (Maitay, 2016).



Plan de l'emprise du diagnostic et des structures archéologiques
(relevé R. Bernard, DAO Ch. Maitay et B. Larmignat).

Les portions de structures linéaires mises au jour semblent correspondre à d'anciens fossés parcellaires, dont les traces, que ce soit dans le paysage actuel ou bien dans le cadastre ancien, ne sont pas ou plus conservées. Les portions de structures localisées au sud (parcelle 94 : St 1.1, 1.2 et 2.1) suivent des orientations différentes de celles adoptées par le parcellaire actuel, reprenant elles-mêmes celles du cadastre napoléonien du début du XIXe s. Les structures observées dans les sondages 32, 33 et 41 (parcelles 101 et 106), sur la bordure occidentale de l'emprise, se superposent quant à elles parfaitement aux limites cadastrales relevées sur le cadastre napoléonien, sans que l'on ne puisse expliquer ce curieux découpage parcellaire en ligne brisée. Quant aux structures repérées au nord de l'emprise (parcelle 125 : St 52.1, 52.2 et 53.1), elles semblent concorder avec des traces d'activités

horticoles récentes, peut-être en lien avec la pépinière située immédiatement à l'ouest.

L'opération de diagnostic archéologique n'a finalement pas permis de mettre en évidence d'éventuels vestiges en relation avec l'occupation rurale du premier âge du Fer des Drouillards, pourtant située à quelques centaines de mètres du projet.

Maitay Christophe

- Maitay 2012
- Maitay C. : « Un exemple d'occupation rurale du premier âge du Fer dans le Centre-Ouest de la France : la ferme des Drouillards à Dompierre-sur-Mer, Charente-Maritime », in Bulletin de l'Association des archéologues du Poitou-Charentes, n° 41, p. 9-17.
- Maitay 2016
- Maitay C. : Des réseaux parcellaires d'époque moderne et contemporaine, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 55 p.

Moyen-Âge

FONTAINES D'OZILLAC

Chemin des Grières,
Places de la Bibliothèque
et de la Mairie, RD 134

Le projet de réfection de la voirie et du réaménagement du centre-bourg de Fontaines d'Ozillac a donné lieu à un diagnostic archéologique qui s'est implanté en façade de l'église Saint-Martin et de son cimetière actuel.

L'édifice religieux, dont la fondation remonterait au Xe–XIe s., daterait du XIIe s. et aurait connu plusieurs phases de réfection à l'époque gothique, puis moderne. Dans les années 1980, des travaux de terrassement effectués au sud de l'église ont mis au jour une inhumation et des sarcophages complets qui contenaient encore des corps. Il est classé aux Monuments historiques depuis 2002.

L'exploration archéologique a révélé, à l'ouest de la façade du bâtiment, la présence de nombreuses sépultures en fosses parfois creusées directement dans le substrat calcaire, un fragment de sarcophage découvert hors contexte et ainsi qu'un probable couvercle de sarcophage dont on ignore s'il était conservé en place ou non.

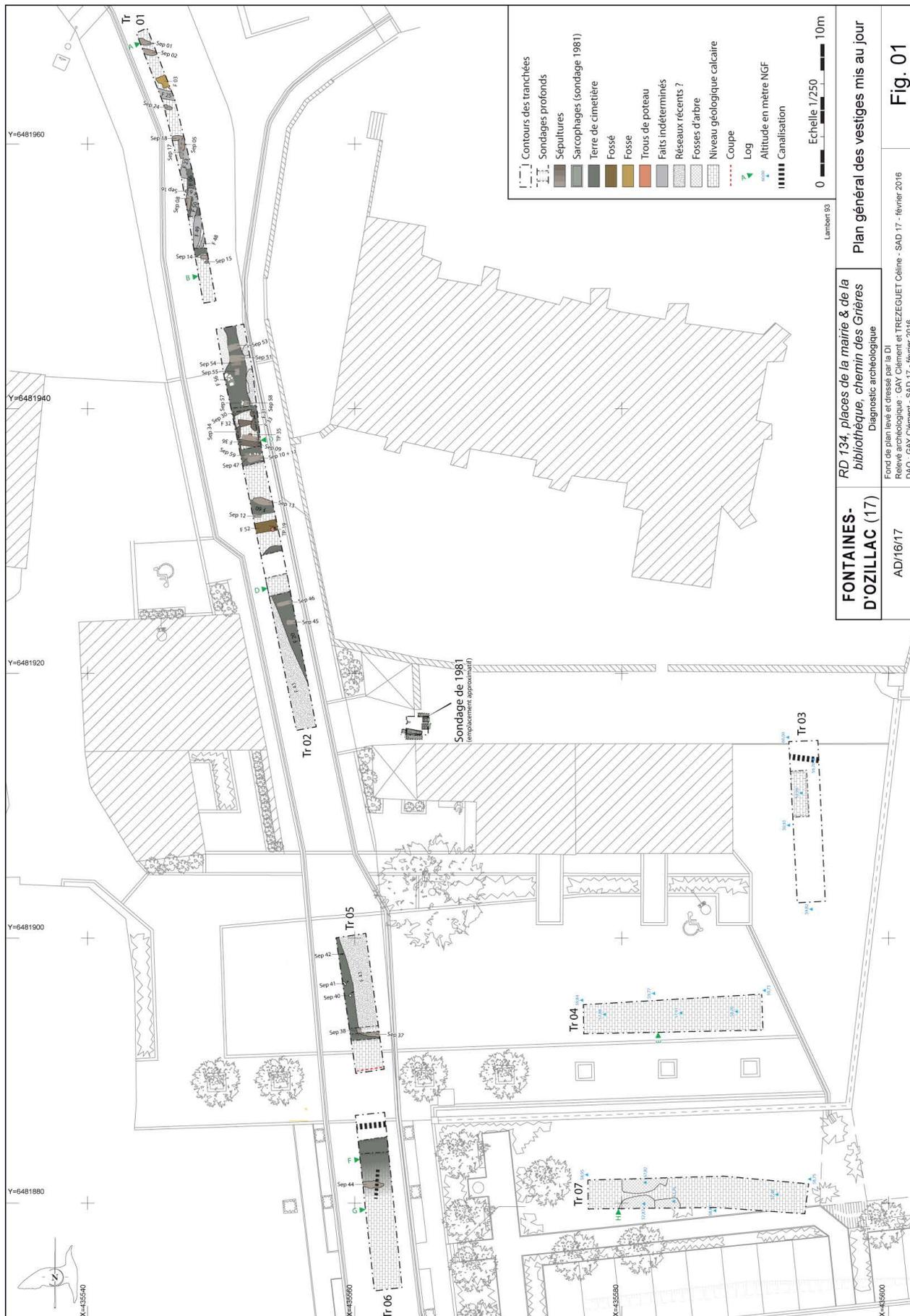
Il appert que la densité des sépultures mises au jour paraît assez faible sur l'ensemble de la surface diagnostiquée : les juxtapositions, recoupements et superpositions de tombes sont rares. Par ailleurs, les tombes sont organisées en rangées, orientées strictement nord/sud au-devant de l'église, puis ces

rangées dévient pour suivre un axe nord-ouest/sud-est en s'éloignant de l'église vers le sud : cette évolution est peut-être due à la topographie de l'époque, qui s'avère avoir été beaucoup plus accidentée qu'actuellement.

En effet, d'après les diverses observations faites autour de l'église, il apparaît que cette dernière se dressait sur un promontoire rocheux, constituant peut-être ainsi une fortification naturelle, bordée sur ses flancs d'une aire funéraire à l'exception de sa façade est, où le terrain était trop accidenté pour qu'un quelconque ménagement n'y soit construit.

Il semblerait que le cimetière ait connu deux phases principales d'occupation, réparties entre le haut Moyen Âge et la fin du Moyen Âge, différenciées par une modification du geste funéraire : les plus anciennes sépultures, probablement mérovingiennes placent la tête à l'est et les autres, du Moyen Âge classique, au nord. Enfin, l'aire funéraire, dans son extension maximale, se développait jusqu'à une soixantaine de mètres au sud-ouest de l'église actuelle, laissant une zone vierge de construction sur un secteur vraisemblablement très escarpé ; il s'agit là de la seule limite de l'espace cimetériel ayant pu être déterminée.

Trézéquet Céline



FONTAINES-D'OZILLAC (17)
AD/16/17

RD 134, places de la mairie & de la bibliothèque, chemin des Grières
Diagnostic archéologique

Fond de plan levé et dressé par la DI
Relève archéologique : GAY Clément et TREZEGUET Céline - SAD 17 - février 2016
DAO : GAY Clément - SAD 17 - février 2016

Plan général des vestiges mis au jour

Fig. 01

FONTAINES D'OZILLAC - Chemin des Grières, Places de la Bibliothèque et de la Mairie, RD 134
Plan général des vestiges mis au jour au 1/250. Relevé et DAO : Gay C. et Trézéguet C.

La fouille des Grands Champs à Longèves se situe sur le plateau calcaire en bordure du marais poitevin. Le décapage réalisé sur une surface de 6156 m² a permis la mise au jour d'un ensemble de 411 structures qui regroupent des fosses de tailles variables, des foyers, une sépulture, un fossé et 390 de trous de poteau. L'ensemble de ces traces d'aménagements a été daté par de petits corpus de mobilier et onze datations 14C. Quatre phases d'occupations ont été distinguées.

L'occupation du Néolithique récent marque la phase la plus ancienne. Les traces sont fugaces, elles sont caractérisées par une grande structure de combustion qui a livré un corpus de céramique significatif et par une datation 14C sur charbon de bois provenant d'un trou de poteau appartenant à un bâtiment qui n'a pas livré de mobilier. À proximité de ce dernier, un foyer présente des indices céramiques qui pourraient être en corrélation avec la datation 14C.

Comme la phase précédente, l'occupation du Bronze ancien a laissé peu de traces. Ces dernières présentent cependant un intérêt particulier avec la présence d'un grand bâtiment naviforme attribué à cette période par un petit corpus de mobilier et des datations 14C. Typologiquement, le bâtiment est de type similaire à ceux rencontrés sur les sites de Buxerolles « Terre qui Fume » (Maguer 2004), Saint-Georges-de-Didonne « Chemin de Margite » (Roger 2005). On mentionnera aussi ceux reconnus sur les sites Malaguet à Migné-Auxances (Sartou, Delalande 2012) et sur la ZAC des Côteaux à Saint-Georges-des-Côteaux (communication orale E. Veau). Comme sur l'ensemble de ces sites, les structures qui accompagnent ces bâtiments sont peu nombreuses. À Longèves, seuls deux foyers peuvent être associés à cette occupation.

L'occupation du premier âge du Fer est celle qui est la plus marquée sur l'emprise. Elle correspond à un

site d'habitat du Hallstatt C-D délimité par un enclos palissadé marqué par une entrée sur son côté est. Ce type d'enclos est connu sur différents sites de la région, le plus proche étant celui des Drouillards à Dompierre-sur-Mer (Maitay 2014) situé à 8 km au sud-ouest de Longèves. À l'intérieur de l'enclos, douze petits bâtiments quadrangulaires ont été reconnus. Ils sont marqués par quatre à six poteaux porteurs présentant un ancrage au sol plus ou moins accentué. On notera aussi la présence de deux grands bâtiments circulaires, dont l'un avec porche, marqués par deux couronnes de poteau concentriques. Leurs diamètres sont de 12 et 14 m. Ce sont les premiers bâtiments circulaires de cette période découverts au sud de la Loire.

Une occupation médiévale est marquée par une unique sépulture datée par 14C du Xe /XIIe s. Sa présence à moins de 200 mètres de l'église ancienne de Longèves est à remarquer. Cet édifice est mentionné à partir du XIVe s. mais pourrait avoir une origine plus ancienne.

Vacher Stéphane

- Maguer et al. 2004
- Maguer P., Auxiette G., Bambagioni F., Milor F., Mornais P. et Pautreau J.-P., avec la coll. de Blanchet F. et Maitay Ch. : Buxerolles. Terre Qui Fume. Poitiers, rapport final d'opération de fouille préventive, Inrap, 2004, 102 p.
- Maitay 2014
- Maitay Ch. : Les occupations rurales du premier âge du Fer dans le centre-ouest de la Gaule. Essai de synthèse des données récentes, in *Aquitania*, t. 30, 2015, p. 11-35.
- Roger et al. 2006
- Roger J., en coll. avec Rousseau J., Forré P., Véquaud B. : Bâtiments du Bronze ancien et nécropole carolingienne. Chemin de Margite à Saint-Georges-de-Didonne. rapport final d'opération de fouille préventive, Inrap, 2006, 163 p.
- Sartou et Delalande 2012
- Sartou A., Delalande A. : Malaguet, Migné-Auxances (86) LGV SEA 2 - Tours-Bordeaux, rapport final d'opération de fouille préventive, Eveha, 3 volumes, Limoges, 2012.



Figure 1 : Bâtiment circulaire avec porche (Cliché : S. Vacher).



Figure 2 : Bâtiment naviforme (Cliché : S. Vacher).

un lot de céramiques fut également dégagé dans un niveau de remblai.

À l'époque mérovingienne s'installent des sépultures en sarcophages. Dans la tranchée 2, quatre d'entre elles viennent perturber le tracé rectiligne de la maçonnerie antique (fig.1). L'ouverture d'un des sarcophages a permis l'observation d'une inhumation habillée. Malgré un état de conservation des os médiocres, le mobilier d'accompagnement de la défunte revêt un caractère exceptionnel. Parmi les objets prélevés dans cette tombe, on compte une bague inscrite en or, des boucles d'oreille en argent (fig.2) et des perles. Ce lot ne représente qu'une infime partie du mobilier présent dans le sarcophage. L'analyse typo-chronologique a permis de proposer une datation remontant à la seconde voir la fin du VIe siècle ou au tout début du VIIe s.

Trois autres sépultures en sarcophages sont également apparues dans le nord de l'emprise, mais aucun critère typologique ou chronologique ne permet de les rattacher à ceux découverts dans la tranchée 2.

Tout aussi délicate est la datation des deux sépultures en plein terre découvertes dans la tranchée 3 située au sud-est de l'emprise, car elles ne possédaient, ni mobilier dans leur comblement, ni dépôt funéraire. De plus, ce mode d'inhumation est fréquemment utilisé, avec une chronologie pouvant s'étaler de la période médiévale à l'époque contemporaine.

Les mêmes problématiques se posent concernant les maçonneries découvertes dans les tranchées 1 et 3, le creusement coupant la maçonnerie antique de la tranchée 2 et le trou de poteau dégagé dans la tranchée 3, dans la mesure où aucun mobilier archéologique ne fut récolté pendant cette campagne de diagnostic.

Toutefois, l'observation de la stratigraphie permet d'obtenir un peu d'éléments, même relatif, pour certains vestiges. Par exemple, la maçonnerie de la tranchée 1 réutilise une cuve de sarcophages dans sa mise en œuvre, ce qui permet de placer sa construction à minima après le haut Moyen-Âge.

Martins David

- Martins 2016
- Martins D. : Muron, rue du prieuré, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap 2016.



Figure 2 : Muron, la boucle d'oreille gauche provenant du sarcophage F2.3 (Cliché : D.Martins)

Second Âge du Fer
Antiquité

PONS 12 cours Jules Ferry

Le projet de transformation du cabinet médical situé 12 cours Jules Ferry à Pons en maison de santé pluridisciplinaire a conduit l'Inrap à réaliser un diagnostic archéologique qui s'est déroulée du 5 au 9 décembre 2016. L'emprise des travaux est située à l'intérieur de l'*oppidum* gaulois, dans la zone supposée urbanisée de l'agglomération celtique, mais en dehors et à l'ouest de l'enceinte urbaine tardo-médiévale. Elle est, en outre, encadrée au sud et au nord par deux systèmes de défense avancée en terre (bastions triangulaires massifs et fossés), aménagés au début de l'époque moderne. Le projet concerne une superficie de 1558 m² répartie sur trois parcelles.

Les quatre sondages réalisés sur les terrains concernés, tous positifs, ont permis de mettre au jour les restes d'une occupation contemporaine de l'*oppidum*

gaulois (La Tène D1 – La Tène D2a, soit environ 150 à 60 av. J.-C.). Celle-ci est caractérisée notamment par un niveau d'occupation d'une dizaine de centimètres d'épaisseur présent sur l'ensemble de l'emprise, un fossé, deux fosses et au moins un trou de poteau. Ces vestiges livrent un mobilier assez abondant constitué de vaisselle en céramique, d'amphores vinaires italiques d'époque tardo-républicaine, de restes de faune, d'éléments d'architecture en terre crue. Néanmoins, aucune organisation particulière, orientation privilégiée ou caractérisation de secteurs dédiés n'a pu être mise en évidence dans le champ d'investigation réduit du diagnostic. L'impression générale évoque toutefois la présence d'espaces extérieurs, vraisemblablement situés en léger retrait des habitations et des principales zones de circulation. Au centre de la parcelle, des

aménagements empierrés (zone de circulation ?) viennent compléter le niveau précédent. Le mobilier recueilli évoque une fréquentation pouvant se prolonger de La Tène finale jusqu'au début de l'époque gallo-romaine (I^{er} s. apr. J.-C.).

Durant l'époque moderne (XVII^e – XVIII^e s.?), un remblai terreux uniforme d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur en moyenne vient recouvrir les vestiges d'occupation laténienne et antique.

Dans l'hypothèse d'une fouille, ces parcelles présenteraient l'intérêt de documenter la diversité de densité de l'occupation au cœur de l'agglomération celtique, au regard de ce que l'on perçoit dans l'environnement proche, après les diagnostics du 28 cours Jules Ferry et de la rue de Jolysable, ou encore la fouille de la rue d'Aquitaine (Maguer 2016, Connet *et al.* 2009, Cousteaux 2014).

En outre, la présence ténue d'indices d'époque antique, à proximité des portions de bâtiments gallo-romains mis au jour sur le diagnostic du 5 cours Jules Ferry (Gissingner 2009), offre l'opportunité d'un

éclairage sur cette période qui reste extrêmement mal connue à Pons.

Enfin, un décapage attentif des remblais terreux d'époque moderne pourrait sans doute préciser la datation de leur mise en place et leur rapport éventuel avec l'histoire des bastions de défense avancée de la façade occidentale de l'enceinte urbaine.

Landreau Guilhem

- Connet *et al.* 2009
- Connet N., Baudry A., Landreau G. : *Rue Jolysable / Le Paradis à Pons (Charente-Maritime)*, rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Poitiers, Inrap, 2009, 42 p.
- Cousteaux 2014
- Cousteaux J. : « Pons (Charente-Maritime), rue d'Aquitaine », in *Bilan scientifique de la région Poitou-Charentes 2013*, SRA de Poitou-Charentes, Poitiers 2014, p.109-110.
- Gissingner 2009
- Gissingner B. : *Pons, 5 Cours Jules Ferry*, rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Poitiers, Service départemental d'archéologie de Charente-Maritime, 2009, 72p.
- Maguer *et al.* 2016
- Maguer P. avec la collaboration de Baudry A., Landreau G. et Vequaud B. : *Pons (Charente-Maritime), 28 cours Jules Ferry*, Rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 62 p.

Moyen Âge, Époque moderne
Époque contemporaine

LA ROCHELLE Couvent des Augustins

La parcelle sur laquelle se dresse l'ancien couvent des Augustins de La Rochelle, bâti au cours du XVII^e s., fait l'objet d'un projet d'aménagement immobilier impliquant des constructions neuves et des réhabilitations.

Les aménagements se concentrent sur deux zones extérieures, l'actuelle cour Saint-Michel et le cloître, ainsi que dans deux caves.

Le secteur se situe en plein cœur historique de la ville et notamment de la première enceinte de La Rochelle, à proximité de la cathédrale actuelle. Il est ainsi connu pour être occupé depuis le XII^e s.

Le cloître a livré plusieurs ensembles témoignant de la division ancienne de ces espaces. Dans l'angle sud-est ont été mis au jour les restes probables d'une chapelle latérale de l'église médiévale des Augustins, alors orientée nord-sud, ainsi que des aménagements bordiers liés à une cave plus récente mais non datée, antérieure à 1650. À l'ouest, les restes d'un escalier (fin Moyen Âge ?) permettaient l'accès à une cave située sous le réfectoire. Entre ces deux zones, il s'avère que le jardin du cloître était non bâti depuis les origines, probablement car le cloître moderne était installé sur le cloître médiéval, lui-même antérieurement vierge de constructions. Une certaine continuité s'observe donc à cet égard. Les différentes recharges ont pu être observées et datées, et témoignent de l'exhaussement du niveau. Les sondages se remarquent par l'absence de sépultures, au plus quelques restes humains épars



Figure 2 : Tranchée principale ouverte dans la cour Saint-Michel (Cliché : B. Gissingner)

découverts hors structure et remaniés à l'époque moderne sont recensés.

La plus vaste des deux caves présente une succession importante de niveaux de circulation mais son origine n'a pu être déterminée. La seconde cave apparaît en revanche très peu remaniée.

C'est la cour Saint-Michel qui a livré une grande densité de vestiges témoignant de son caractère typiquement urbain (fig.). Deux grandes maisons y ont été construites, dont les sous-sols de l'une au moins étaient entièrement occupés par des caves voûtées en berceaux. Ces demeures remontent apparemment à la

fin du Moyen Âge, autour du XV^e s. Des constructions vinrent s'accoler à l'est.

Ces demeures médiévales ouvrant sur cour au sud et la rue au nord ont été occupées jusqu'au courant du XIX^e s. avec de nombreux remaniements qui s'observent jusque dans les caves, mais s'inscrivant cependant dans une continuité témoignant de la qualité de construction des maisons d'origine qui ont traversé plus quatre siècles.

Gissinger Bastien

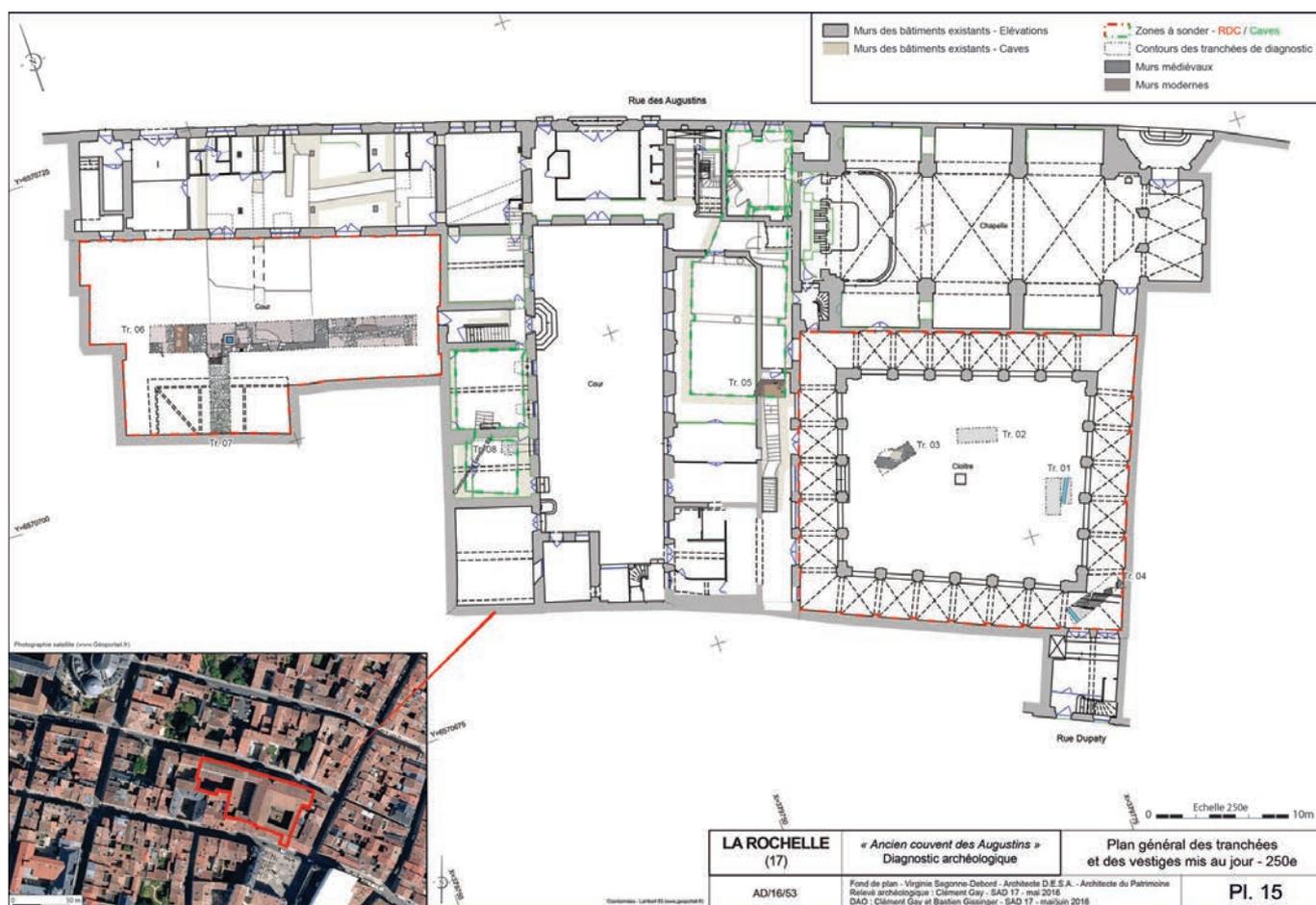


Figure 1 : Plan général (DAO : C. Gay et B. Gissinger)

L'opération de diagnostic a été réalisée sur la rive sud-ouest du port de La Rochelle appelée « Petite Rive ». D'abord située en dehors de l'enceinte qui ceinturait le quartier Saint-Nicolas, le port et plus particulièrement la rive sud fut, à partir de 1373, protégée par la construction d'un nouveau mur d'enceinte qui joignait la tour Saint-Nicolas. Cette dernière barrait, avec la tour de la Chaîne l'entrée du port.

Toutefois, les différentes formes d'occupation de cet espace situées sur les marges de la ville demeurent peu documentées jusqu'au XVIIIe s. Un square y a été installé depuis la seconde moitié du XIXe s.

Un vaste projet de réhabilitation du lieu est actuellement envisagé. Il implique de nombreux terrassements plus ou moins profonds qui ont nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique préalable. Six tranchées creusées mécaniquement ont permis de mieux appréhender les différentes phases d'aménagement de ce quartier dont la dynamique d'occupation est semblable. Celle-ci paraît relativement tardive, la rive étant vraisemblablement inoccupée jusqu'au XVIIe s. L'espace demeure très marécageux jusqu'au XVe s. Il est comblé par des dépôts plus ou moins massifs issus du délestage des navires ou de rejets domestiques (poubelles). La densité de ces dépôts, ponctuellement observée au sein de sondages profonds, varie entre 1 m à l'est du site et près de 2 m à l'ouest pour se stabiliser autour de 3 m NGF. La période et la fréquence de ces apports ne paraissent pas similaires sur l'ensemble du site. Les tranchées réalisées au sein du square font état, en effet, d'apports successifs composés tantôt de dépôts massifs de galets issus du délestage des navires, tantôt de rejets plus localisés relevant d'activités domestiques. Ces véritables dépotoirs sont ainsi composés de restes de consommation (faune, coquillages, poissons) et de nombreux fragments de poteries mêlés à un sédiment très organique. Ceux-ci semblent avoir été déversés sur cette partie du site au début du XVIIe s. au contraire de la partie plus occidentale qui rend compte d'un apport plus tardif (XVIIIe s.) et plus massif car composé exclusivement de galets de lest.

Suite à la reddition du siège de La Rochelle en 1628, cette portion de la ville est réhabilitée. Des magasins appartenant, pour certains, à la Compagnie des Indes, ainsi que des maisons y sont installés. Des vestiges bâtis ont été identifiés à l'ouest et au sud de l'emprise. Ceux-ci se confrontent, le long de la rive du port, à des espaces dédiés à la circulation. Une partition de l'espace est perceptible, des aires galetées se confrontant avec des sols en calcaire. Des allées desservaient depuis des cales les différentes aires de stockages à ciel ouvert appartenant à autant de propriétaires, les ilots bâtis se développant plutôt en arrière de la rive. Cette topographie particulière, mêlant zones de stockage provisoire ou de travail situées au plus près de la rive et bâtiments (habitat, artisanat, stockage...etc.) situés en retrait de cette même rive, est renseignée sur quelques plans du XVIIIe s. Les sondages confirment tant cette organisation que leur très bon état de conservation.

En dépit de reprises partielles perceptibles dans le bâti, l'occupation ne paraît pas très longue, les lieux étant

rapidement réhabilités dès la fin du XVIIIe s. suite au creusement limitrophe d'un bassin à flot. Cette campagne de travaux a été observée au sein des six tranchées. Le processus d'abandon est identique au sein des cinq tranchées situées dans l'emprise du square actuel. Elle se manifeste par une récupération exhaustive des matériaux qui participaient à la construction des différents bâtiments. L'espace est ensuite massivement remblayé par deux apports successifs de « terre à jardin » dont la texture limoneuse est très homogène. Cet échancier dans le remblaiement traduit probablement deux phases distinctes d'aménagement paysager.

Seuls les événements de la seconde guerre mondiale ont mis à mal la tranquillité de cet espace paysager. Des boyaux enterrés et montés à l'aide de plaques en béton armé y ont été installés. Dédiés à la défense passive, ils ont été reconnus au sein de trois tranchées de diagnostic. Leur démolition partielle a été réalisée au sortir du conflit. Suite à leur remblaiement, l'espace est à nouveau devenu paysager.

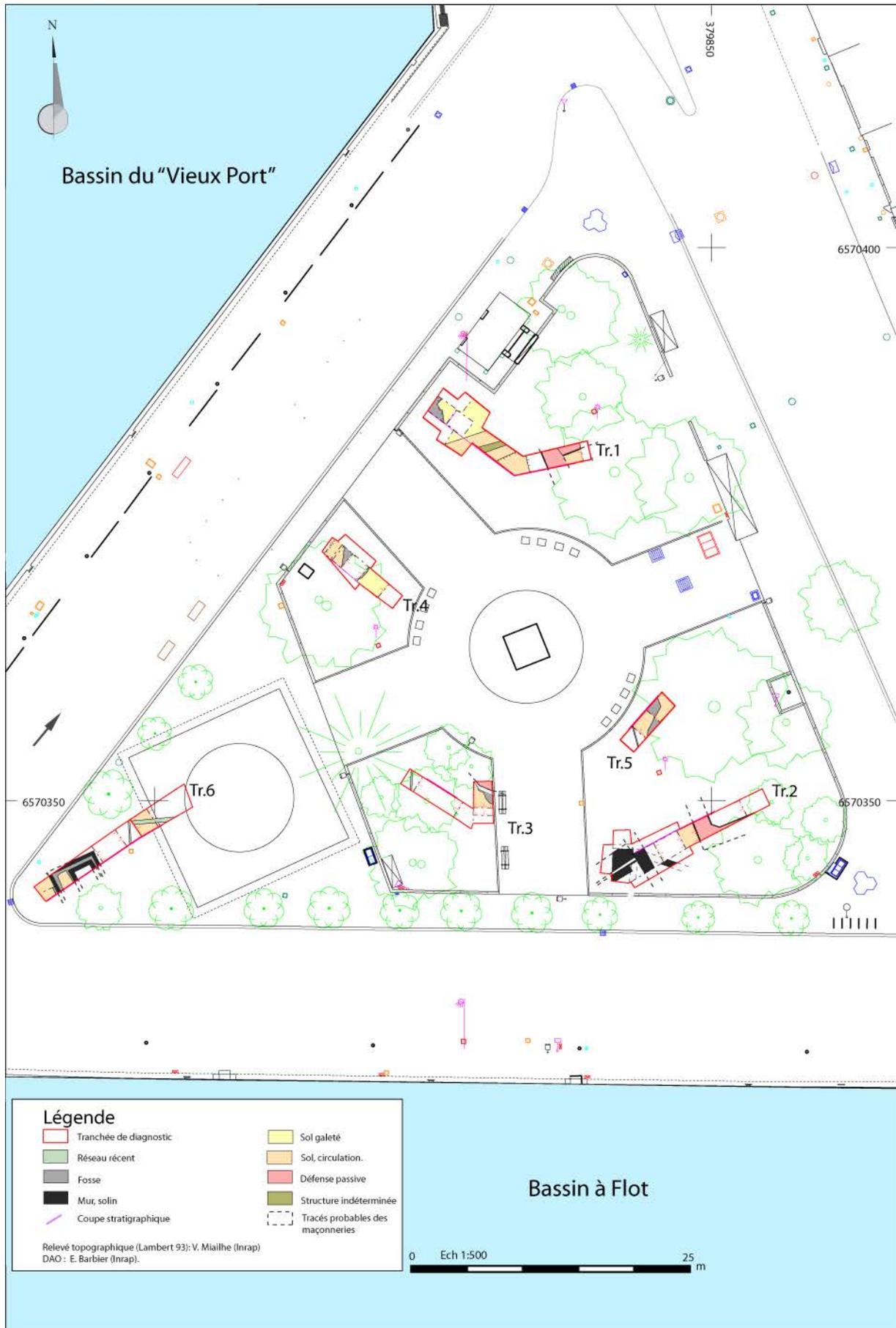
Ce diagnostic archéologique a révélé un ensemble de vestiges méconnus qui constituent de fidèles témoins du passé récent de la cité rochelaise. Soucieuse de s'émanciper de ses murs, la ville s'est progressivement développée en période de paix au-delà des limites imposées par son enceinte. La rive du port apparaît dès lors comme un lieu paisible où un véritable quartier prend place au sortir du siège de 1628. Pourtant, ce dernier ne résiste pas aux impératifs imposés par cette cité portuaire en mal d'espace. Le creusement d'un bassin de carénage est ainsi réalisé au détriment de ce quartier éphémère (près d'une centaine d'années).

Le jardin installé à l'emplacement des deux ilots les plus septentrionaux a permis de sceller l'espace qui bénéficie donc d'un très bon état de conservation.

Plus récemment, les tumultes de la seconde guerre mondiale ont à nouveau investi ce quartier. Les constructions préservées sous le maigre tapis végétal constituent de précieux témoins de cette histoire récente.

Barbier Emmanuel

- Barbier 2016
- Barbier E., Vequaud B. : La Rochelle, square Valin, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 98 p.
- Augeron, Bonnin, Faucherre, Poton, Rambeaud, Saint-Affrique, Thouvenot, Vray 1998
- Augeron M., Bonnin J.-C., Faucherre N., Poton D., Rambeaud P., Saint Affrique O., Thouvenot C., Vray N. : La Rochelle, capitale atlantique, capitale huguenote, Besançon, ed. du Patrimoine, 1998, 77 p.
- Favreau 1987
- Favreau R. : « Les débuts de la ville de La Rochelle », in Cahiers de Civilisation Médiévale, XXX, 1987, p. 5-35.
- Nibodeau 2012
- Nibodeau J.-P. : La Rochelle, rue de l'Armlide - rue de l'Archimède « Gabut 2 », rapport d'expertise, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 1999.
- Pouponnot 2010
- Pouponnot G. : De nouvelles sections du rempart médiéval dans le quartier Saint-Nicolas, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, 2010.
- Warmoes 1991
- Warmoes I. : Les fortifications médiévales de La Rochelle, étude des documents iconographiques, mémoire de maîtrise d'archéologie, Université Paris I, La Sorbonne, 1991, 2 volumes, 127 pages + figures.



Plan des vestiges dégagés au cours du diagnostic archéologique (DAO : E. Barbier)

LA ROCHELLE

5 rue Admyrault

Cette opération d'archéologie préventive prescrite par la DRAC en plein cœur de ville de La Rochelle s'est effectuée en amont de travaux de réhabilitation du Palais de Justice, rue Admyrault.

Deux sondages seulement ont pu être ouverts et seul le sondage dans la cour intérieure du Palais de Justice s'est révélé positif et très intéressant (fig.1).

C'est ainsi que le petit sondage dans la cour a permis la découverte d'une occupation continue –et soutenue- de la fin du XIV^e s. au XIX^e s. Dans cette large fourchette chronologique, trois niveaux de sols se détachent particulièrement par leur bon état de conservation et sont attribués sans conteste à deux phases importantes : les XIV^e-XV^e s siècles et le XVII^e s. Deux niveaux de sols sont inhérents à la création et à l'occupation d'un bâtiment antérieur au « Palais Royal », créé en 1604. Les recharges successives et les aménagements rapides de ces sols laissent à penser que ce bâtiment antérieur a connu de nombreuses réfections ou des réajustements d'espaces. La découverte d'une porte du XVI^e s. dans le remblai montre là aussi une phase de destruction rapide de cette construction pour l'aménagement du « Palais Royal ».

Puis, en 1604, le « Palais Royal » achève donc sa construction. Une calade mise au jour lors de cette opération est l'indice le plus probant de cette édification. Il semblerait, grâce à la faune consommée et retrouvée entre les galets mais aussi grâce à des éléments céramiques assez rares (fig.2) ou encore par la présence d'un solin et d'un caniveau dans la calade, que cette dernière soit mise en œuvre à l'intérieur d'un bâtiment, comme une cuisine par exemple.

Cette opération, bien que trop restreinte en surface a donc été riche d'apports. Plus largement, il est probable que la cour actuelle du Palais de Justice renferme les restes de deux bâtiments, l'un du XIV^e s. et l'autre, le « Palais Royal » du XVII^e s. avec leurs niveaux de sol, leurs espaces dédiés et leurs restes architecturaux, et le tout, dans un excellent état de conservation.

Guillin Sylvain

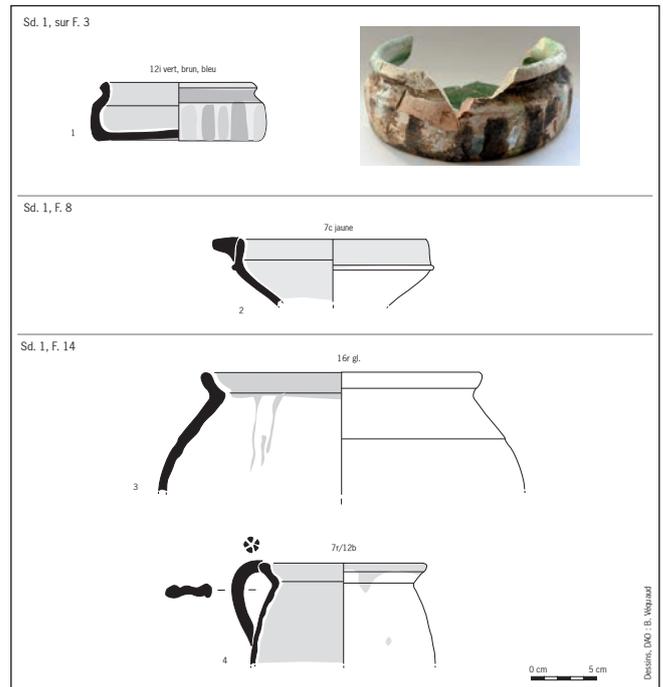


Figure 2 : Céramique (Dessins, DAO : B. Véquaud)



Figure 1 : Plan des sondages (DAO : S. Guillin)

LA ROCHELLE 206-214 rue Carnot

Le diagnostic réalisé avenue Carnot à La Rochelle a montré que ce secteur de la ville est occupé de la période antique à nos jours. C'est particulièrement le cas pour la limite orientale de l'emprise le long de laquelle se développe la continuité de l'occupation antique détectée au nord-est et connue depuis les années 1980. Cette occupation semble perdurer jusqu'aux V^e-VI^e s. et on retrouve des traces jusqu'aux abords de l'avenue Carnot.

C'est à ce niveau également qu'ont été mis au jour les rares témoins d'une occupation du Moyen Âge classique (XII^e-XIII^e s.). L'ensemble de ces indices se situe au plus près du bourg de Saint-Maurice qui a

pour origine une probable *villa* gallo-romaine installée sur une hauteur qui domine le marais puis la baie de Port-Neuf.

C'est le début de la période moderne (XVI^e.-XVII^e s.) qui a laissé le plus de vestiges avec d'une part, une éventuelle cave. Un plan de 1750 indique à cet endroit un bâtiment orienté nord-sud qui pourrait correspondre aux observations de terrain et fait le lien avec le bourg ancien de Saint-Maurice. La partie ouest de l'emprise est quant à elle occupée par des carrières d'extraction de matériaux.

Vacher Catherine

LA ROCHELLE Le Gabut, Ville en Bois

Un projet d'aménagement des quais, dans le cadre des Programmes d'Action de Prévention des Inondations (PAPI), est envisagé depuis le quartier Saint-Nicolas jusqu'à la tour éponyme. Ces travaux se développent aux abords de l'enceinte qui participe à partir de 1373-74 à la mise en défense du port nouvellement installé au fond de l'anse contre laquelle la ville s'est progressivement développée. Cette protection s'accompagne d'un développement progressif du secteur. Des bâtiments très allongés (corderies et magasins pour l'artillerie) y sont notamment représentés sur les plans de la période moderne. Ceux-ci s'y maintiennent jusqu'au démantèlement de l'enceinte à la fin du XIX^e s. Le lieu fut entièrement réhabilité dans les années 1980.

Les travaux envisagés consistent dans la construction d'un mur fixe ou escamotable accompagné d'embellissements urbains (plantation d'arbres, enfouissement de containers à ordures). Elle implique une série de terrassements dont les profondeurs sont variables, ceux liés à l'installation du mur atteignant près d'1 m.

Au regard du fort potentiel archéologique conservé dans cette partie de la ville La Rochelle, un diagnostic archéologique a été prescrit par le SRA.

L'opération de diagnostic concerne la voirie actuelle, à près d'une dizaine de mètres de l'ancienne enceinte. La densité importante des réseaux installés sous la voirie et ses abords a largement contraint le creusement des tranchées de sondages qui n'ont pu être implantées que sur le bas coté droit (le plus proche du quai). Trois sondages longitudinaux, sans extension possible, rendent compte de nombreuses perturbations dues à l'installation de réseaux désormais obsolètes. Toutefois, les niveaux archéologiques sont préservés à 1 m sous le niveau de sol actuel. Ils consistent en des dépôts successifs régulièrement piétinés. Les submersions marines semblent, par ailleurs assez

fréquentes à partir de la côte de 3 m NGF. Un niveau de circulation construit a été très sommairement observé au-dessus de cette cote à l'ouest de l'emprise.

Une autre tranchée a été placée au plus près de l'îlot Saint-Nicolas. Cet espace paraît remblayé par des rejets successifs issus de démolitions et de rejets plus organiques (domestiques). Le fort pendage de ce remblaiement progressif suggère la présence d'un important creusement (fossé, bassin ?) qui n'a pas pu être identifié dans le cadre restreint de la tranchée. Peut-être, doit-il être mis en relation avec le creusement en 1778 du bassin de carénage dans l'étier de la Petite Rive.

En dépit d'importantes contraintes, ces différents sondages confirment l'occupation tardive (XVI^e -XVII^e s.) de ce quartier de la ville de La Rochelle. Avant cette période, le lieu ne semble pas bâti et soumis à de fréquentes submersions marines.

Barbier Emmanuel

- Barbier 2016
- Barbier E., Vequaud B. : Le Gabut, Ville-en-Bois, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 54 p.
- Augeron, Bonnin, Faucherre, Poton, Rambeaud, Saint-Affrique, Thouvenot, Vray 1998
- Augeron M., Bonnin J.-C., Faucherre N., Poton D., Rambeaud P., Saint Affrique O., Thouvenot C., Vray N. : La Rochelle, capitale atlantique, capitale huguenote, Besançon, ed. du Patrimoine, 1998, 77 p.
- Favreau 1987
- Favreau R., « Les débuts de la ville de La Rochelle », in Cahiers de Civilisation Médiévale, XXX, 1987, p. 5-35.
- Nibodeau 2012
- Nibodeau J.-P., La Rochelle, rue de l'Armidé - rue de l'Archimède « Gabut 2 », rapport d'expertise, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 1999.
- Pouponnot 2010
- Pouponnot G., De nouvelles sections du rempart médiéval dans le quartier Saint-Nicolas, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, 2010.
- Warmoes 1991
- Warmoes I., Les fortifications médiévales de La Rochelle, étude des documents iconographiques, mémoire de maîtrise d'archéologie, Université Paris I, La Sorbonne, 1991, 2 volumes, 127 p. + figures.

Cette opération de diagnostic, réalisée à l'arrière des maisons de l'impasse Tout-y-Faut et de la rue Pas-du-Minage au centre de La Rochelle, a été l'occasion d'observer deux secteurs distincts par leur évolution, quoi que contiguës, dans un des quartiers les plus anciens de la ville. Situé entre la place de Verdun où a été mis au jour le château Vauclerc et le marché central où se trouvaient la Grande Boucherie et la porte Mallevault, le projet d'aménagement était susceptible d'affecter de nombreux vestiges. Plus particulièrement, des indices laissaient envisager que la courtine nord de la première enceinte de la ville, assurant la jonction entre le château et la porte Mallevault, puisse être localisée dans l'emprise du terrain.

Le substrat calcaire a été reconnu à un peu plus de 2 m de profondeur dans la partie sud du terrain ; au nord, seuls des remblais médiévaux ou modernes étaient rencontrés à la même profondeur. Les sondages géotechniques indiquent à cet endroit la présence d'une excavation dont la profondeur varie entre 4,60 m et 6 m. Son fond est recouvert d'une couche de vase d'origine fluviomarine permettant d'envisager une communication avec la mer ou l'un des fleuves côtiers. On peut ainsi l'identifier, dans le secteur où nous nous trouvons, avec le fossé de la première enceinte de la ville qui correspond avec le fossé nord du château. Le mur séparant actuellement les deux secteurs est une reprise d'un mur antérieur qui repose directement sur le calcaire par l'intermédiaire, du côté sud, d'une semelle débordante en pierres de taille (fig.1). Sa largeur est estimée à au moins 1,60 m ; cette dimension est à rapprocher de la largeur de la courtine, observée en 2002 sur le quai Maubec près de la tour de Moreilles, qui était également de 1,60 m (Normand, Nibodeau 2002). Il s'agit de la construction la plus ancienne observée sur le site et elle peut être assimilée à la courtine de la première enceinte élevée durant la seconde moitié du XII^e s., voire dans le second quart du XII^e s. (fig.2). Par la suite, entre la fin du XII^e s. et la seconde moitié du XIII^e s., le quartier de Cougnes puis les quartiers nord-ouest, sont protégés par une nouvelle fortification qui rend la précédente obsolète. Le fossé est progressivement comblé et sans doute transformé en jardins à l'arrière des maisons qui s'alignent sur le côté sud de la rue du Minage. Ce n'est que vers la fin du XVII^e s. ou au XVIII^e s. qu'apparaît sur le comblement du fossé une occupation pérenne matérialisée par deux séries de sols, une externe, l'autre interne. Ces sols alternent avec des niveaux d'occupation et des remblais sur plus d'un mètre d'épaisseur ; le mobilier céramique qui lui est associé est pour l'essentiel constitué de formes à sucre et de pots à mélasse. Cette production spécifique caractérise une activité de raffinage du

sucre, or plusieurs raffineries sont connues par les archives dans la rue Pas-du-Minage pour le XVIII^e s.

L'occupation du secteur sud est bien différente. Un épais remblai marno-calcaire recouvre le paléosol, il s'agit de rebuts d'une extraction du calcaire qui pourrait provenir du creusement du fossé ou d'une carrière. Un affaissement de terrain à l'aplomb d'une ouverture subcirculaire dans le substrat calcaire atteste probablement d'une carrière souterraine imparfaitement comblée. Au moins deux autres affaissements ont été observés, toutefois il n'est pas possible de leur attribuer la même origine. De rares traces d'occupation ont été conservées sur ce remblai marneux, elles sont datables au plus tôt du XIII^e s., comme le comblement de la carrière ; on n'observe aucun indice du XII^e s. Près de la courtine, une maçonnerie quadrangulaire en partie récupérée, qui pourrait être une base de pilier ou un support de poteau, et une fosse sont les seuls vestiges du Moyen Âge. Plus à l'est un bâtiment a été repéré en limite de tranchée, il présente au moins deux états. Son mur gouttereau ouest est installé en bordure d'une excavation creusée dans le substrat rocheux, et dans laquelle s'est conservé un ensemble de niveaux



Figure 1 : Vue, prise du sud, de la fondation de la courtine médiévale. Au premier plan, la fosse creusée dans le calcaire recoupe toutes les relations stratigraphiques en liens avec le mur (Cliché : J.-P. Nibodeau)

du Bas Moyen Âge. Le mur est reconstruit au début de l'époque moderne avec un léger changement d'orientation. Vers le XVIII^e s. le terrain situé à l'ouest de ce bâtiment est entièrement décaissé puis nivelé par un apport de terre de jardin. Cette action eut pour conséquence la destruction de tous les niveaux de l'occupation médiévale. On peut en mesurer l'importance grâce l'affaissement des sols au-dessus du comblement de la carrière. À la fin du XVIII^e s. ou au début du XIX^e s., le bâtiment oriental est détruit et remplacé par un nouvel édifice situé plus à l'est.

Les deux secteurs ont donc évolué indépendamment de part et d'autre de la courtine médiévale qui, malgré

son abandon précoce, est restée un élément structurant de cet îlot urbain. Ce n'est qu'au cours du XIX^e s. ou au début du XX^e s. que les deux secteurs ont été réunis en une seule parcelle.

Nibodeau Jean-Paul

- Nibodeau, Véquaud 2017
- Nibodeau J.-P., Vequaud B. : *La Rochelle, 4 impasse Tout-y-Faut*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2017, 90 p.
- Normand, Nibodeau 2002
- Normand E., Nibodeau J.-P. : *La Rochelle : Quai Maubec - Tour de Moreilles*, rapport de surveillance de travaux, dactylographié, SRA de Poitou-Charentes, Poitiers, 2002.

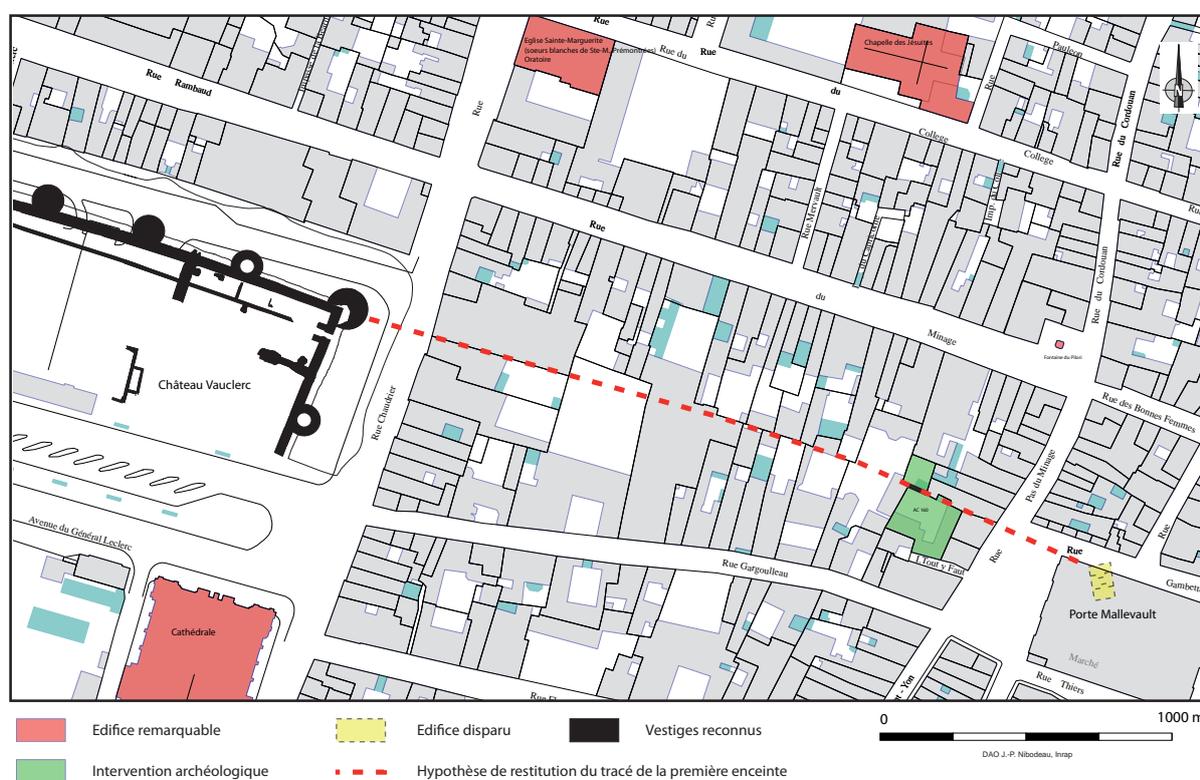


Figure 2 : Localisation de la courtine nord de la première enceinte de la ville, entre le château Vauclerc et la porte Mallevault, sur fond cadastral actuel (DAO : J.-P. Nibodeau)

Le projet de construction d'un immeuble résidentiel au 30, avenue des Cordeliers à La Rochelle (parcelle AK134) a donné lieu à un diagnostic archéologique mené par l'Inrap en 2015 (Nibodeau 2015). Ses résultats ont entraîné la prescription d'une fouille préventive, réalisée par le bureau d'études Éveha du 18 janvier au 1er avril 2016. La zone concernée est un ancien terrain militaire, en partie loti dans les années 1960, situé au nord-est de la Cité administrative (ancienne caserne Duperré) à environ 200 m à l'est de l'église Notre-Dame-de-Cougnés. Extra-muros jusqu'en 1689, date à laquelle l'enceinte Ferry est construite, le site se retrouve ensuite sur l'emprise du bastion des Cordeliers.

Cette opération vient compléter l'intervention réalisée par le SDA 17 sur la parcelle voisine en 2013, dans le cadre d'un autre projet immobilier (Gissingier 2015). Les deux fouilles archéologiques ont notamment permis de documenter le cimetière paroissial de Cougnés, un des plus vastes et des plus anciens cimetières rochelais, dont on ne connaissait pas l'étendue sur cette zone jusqu'à une telle distance de l'édifice de culte.

En 2016, sur les 670 m² prescrits, 597 faits archéologiques ont été mis au jour parmi lesquels plus de 500 sépultures.

La caractéristique principale de ce cimetière paroissial, dont le recrutement hommes/femmes/enfants est très classique, est sa très forte densité (nombreux recouvrements et superpositions de tombes, (fig.1) malgré l'absence de contrainte identifiée et la grande distance qui sépare la zone étudiée de l'église (marge nord-est du cimetière).

Les datations radiocarbone réalisées ont permis de compléter les données existantes et de préciser les phases d'occupation. En effet, la première opération avait obtenu des datations entre le XIe s. et le tout début du XVIIe s., avec un hiatus entre le début du XIIIe s. et le début du XVe s. Les nouveaux échantillons ont permis de reculer l'ancienneté du cimetière jusqu'au Xe s. avec notamment une sépulture en coffre de dalles calcaires datée entre 893 et 1015. Certaines sépultures sont donc aussi anciennes, voire plus anciennes que la première mention de Cougnés dans les textes en 969 (Augeron, Mahé 2015 : 19), et antérieures à la fondation du prieuré Sainte-Marie-de-Cougnés en 1077. D'ailleurs, si l'on prend en compte la distance de ces tombes par rapport à l'église paroissiale, nous sommes tentés d'imaginer la potentielle existence d'un premier lieu de culte plus à l'est. Avant le réel développement de La Rochelle à partir du XIe s., Cougnés n'est semble-t-il qu'un petit village peu peuplé et rien ne peut alors justifier une telle étendue de cimetière... Par ailleurs, trois datations couvrent le XIVe s. absent sur

l'opération de 2013, réduisant l'hypothétique hiatus aux 3 derniers quarts du XIIIe s. En revanche, cette période est représentée par une partie du mobilier retrouvé en vrac dans les comblements ou en surface (céramique, monnaies). Même s'il est possible que ce manque soit complètement artificiel (seuls 5 % des sépultures identifiées ont été datées), nous pouvons toujours voir deux grandes phases en compilant les données.

La première phase (Xe s. – début XIIIe s.) est caractérisée principalement par l'utilisation de coffrages en dalles calcaires. Bien que cela n'ait pas pu être démontré par la fouille, nous pouvons préciser que l'occupation du cimetière s'intensifie probablement au cours du XIe s. quand la ville de La Rochelle est véritablement fondée, et qu'elle connaît grâce aux privilèges qui lui sont accordés et au développement du commerce maritime une croissance démographique exponentielle. La deuxième phase (début XIVe s. – deuxième moitié du XVIe s. / début XVIIe s.) voit l'apparition de sépultures en cercueil dont les quelques restes ligneux ont montré qu'ils étaient assemblés avec des planches de pin (*pinus sp.*). Certains d'entre eux ont fait l'objet d'une mise en œuvre particulière avec l'emploi comme supports d'os longs récupérés dans les sépultures recoupées, facilitant le retrait des cordes utilisées pour descendre le cercueil dans la fosse. D'autres ossements ont parfois été utilisés comme calages latéraux. L'utilisation d'os humains comme système de surélévation des cercueils est une pratique a priori peu courante et de fait rarement étudiée.

À ces deux grands types de tombes s'ajoutent quelques rares fosses anthropomorphes caractérisant également les tombes les plus anciennes, mais surtout de nombreux contenants rigides et espaces vides indéterminés (couverts périssables...) observés sur toute la durée d'utilisation et dont certains sont recoupés par des coffrages en pierre ou en sont contemporains. Nous notons également la présence de bébés reposant sur des tuiles creuses. La cohabitation de plusieurs types d'architectures funéraires existe donc dès les origines du cimetière.

Une grande partie des individus, quels que soit la période et le mode d'inhumation, a été enveloppée dans un linceul fermé par de nombreuses épingles. Aucun mobilier funéraire type céramique à eau bénite ou à encens n'a été découvert. En revanche, quelques individus se sont fait inhumer avec des effets personnels. En effet, 23 bagues ont été découvertes, dont 21 en position primaire sur 13 individus (femmes et hommes) qui en portaient une, deux voire trois. Majoritairement en alliage cuivreux, il s'agit de simples anneaux ou de formes plus élaborées (fig.2). Ces objets sont assez mal documentés, et surtout mal datés. Nous avons donc fait le choix de consacrer une grande

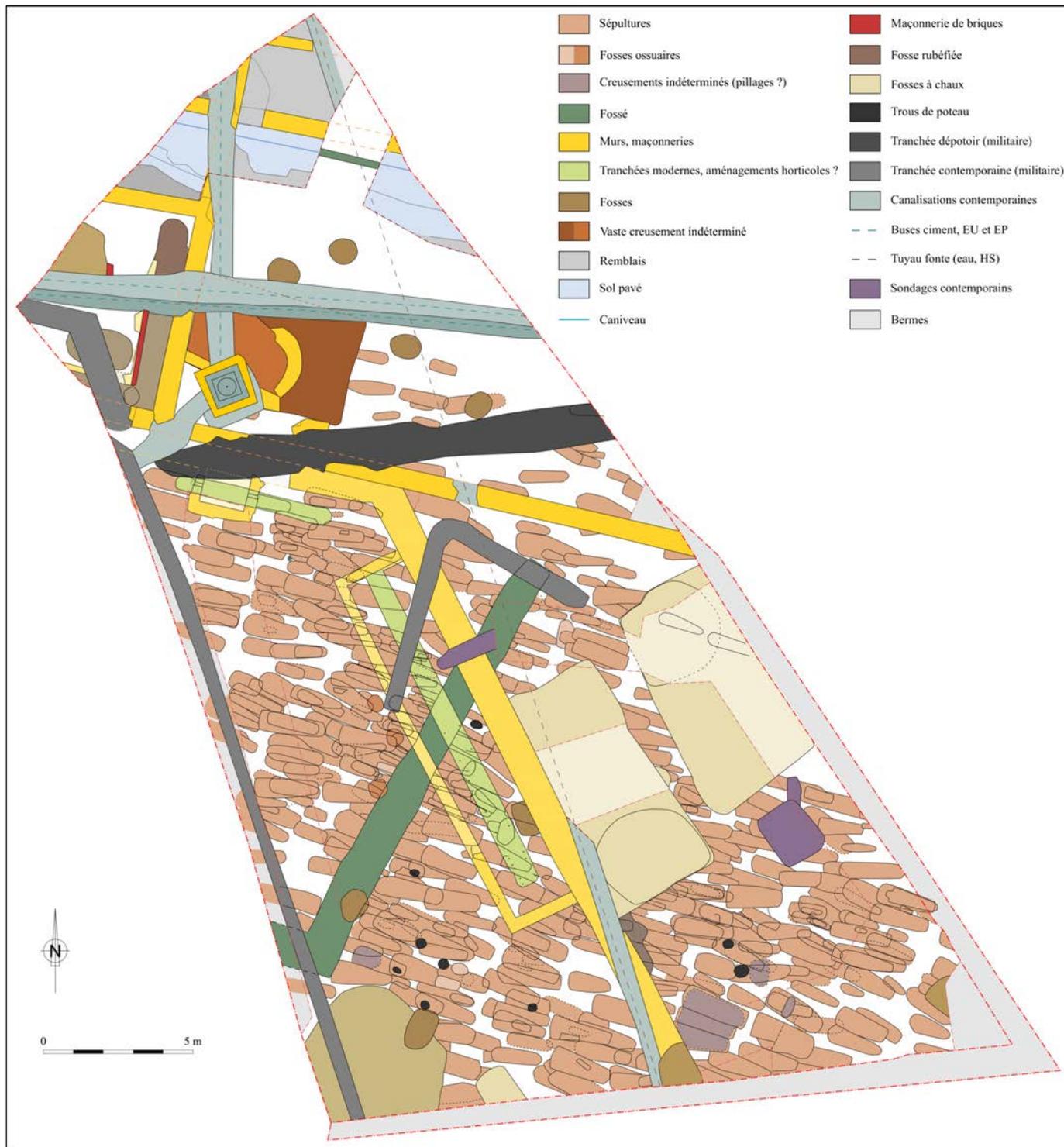


Figure 1 : Plan général des vestiges (DAO : S. Guillimin)

partie de nos datations radiocarbone à l'amélioration de la connaissance de ces ornements. Ainsi, nous avons pu montrer que des éléments habituellement attribués à l'époque moderne sont plus anciens. Sur ce site, les bagues ont été attribuées au XVe s. (voire XIVe s. pour un modèle). La bague à cabochon bleue est quant à elle datée du XIe s. ou début du XIIe s., comme probablement les anneaux simples issus eux aussi de coffrages en pierre.

D'autres rares objets accompagnaient certains défunts, comme une clé ou encore un petit dé à jouer.

Même en compilant les résultats des deux fouilles couvrant une portion totale d'environ 1800 m², il ne s'agit que d'un infime échantillon du vaste cimetière de Notre-Dame-de-Cougnès qui s'étendait le long des fortifications, avant son abandon, au moins jusqu'à la rue des Voiliers au nord-ouest, au sud de la place des Cordeliers et aux environs de la Porte Royale au sud-est (Gissingier 2015 : 172). Toutefois, cette étude permet d'apporter de nombreux éléments à sa connaissance (étendue, densité, périodes d'utilisation, gestion de l'espace, pratiques funéraires). Ainsi, la présence de très nombreux amas osseux secondaires confirme l'importance des recouvrements et des réutilisations des tombes. De nombreuses sépultures présentent les restes d'un ou plusieurs individus en plus du squelette en place. Très souvent rejetés « en vrac », grossièrement repoussés, voire réutilisés comme calages, ces ossements en position secondaire témoignent d'une certaine absence de considération vis-à-vis d'inhumations qui ne sont pourtant parfois pas très anciennes. En effet, à plusieurs reprises les

datations réalisées sur des sépultures se coupant entre elles ont montré des fourchettes chronologiques très proches voire semblables, y compris pour la phase la plus ancienne. Par exemple, à l'extrémité sud-est du site, et donc en périphérie du cimetière, un coffrage en dalles de calcaire et la fosse anthropomorphe qu'il recoupe ont tous deux été datés entre la fin du Xe s. et le milieu du XIe s. (voire XIIe s.). Parmi tous les amas osseux secondaires observés, seuls sept présentent un soin particulier et peuvent être considérés comme de véritables réductions. Parmi elles, une a été réalisée alors que le corps était encore en cours de décomposition.

Un seul cas de sépulture collective a pu être clairement identifié. Il s'agit d'un coffrage en pierre se distinguant des autres par sa logette céphalique monolithe et contenant les squelettes superposés de deux femmes ainsi que les restes en position secondaire de quatre autres individus assez bien représentés.

Si l'on peut imaginer dans certains recouvrements ou réutilisations d'espaces sépulcraux la volonté d'un rapprochement particulier (familial...), par exemple dans le cas où une sépulture d'enfant vient se superposer à une sépulture d'adulte, on remarque que souvent il ne s'agit probablement que d'un simple besoin d'optimiser l'espace.

De potentiels pillages ont par ailleurs été mis en évidence, avec des sépultures perturbées, voire totalement vidées.

Le cimetière de Notre-Dame-de-Cougnès, après avoir été séparé de l'église par l'extension de l'enceinte



Figure 2 : Les bagues les plus caractéristiques après restauration (Clichés : J.G. Aubert)

dans la deuxième moitié du XIIe s. (Notre-Dame se retrouvant enserrée dans l'angle nord-est de la ville close, à côté de la porte de Cougnes), a été petit à petit colonisé par les fortifications successives des XVIe s. et XVIIe s. (remparts, fossés, ouvrages avancés). En effet, à partir de 1557, et surtout après 1568 quand La Rochelle devient l'une des principales villes protestantes de France, de nouveaux ouvrages défensifs sont construits pour renforcer l'enceinte médiévale, empiétant sur les cimetières extra-muros. La nouvelle enceinte de 1596-1612, notamment le bastion de Cougnes et la demi-lune construite devant la porte du même nom, condamne une nouvelle fois une grande partie du cimetière mais épargne toujours la zone étudiée, en marge de ces constructions. Celle-ci a donc pu être utilisée jusqu'à l'abandon définitif du cimetière en 1630, bien que l'église paroissiale ait été en grande partie démolie pour l'édification des fortifications huguenotes. Quelques datations, notamment sur la fouille de 2013, montrent des probabilités allant dans ce sens. Mais l'hégémonie des protestants à partir du milieu du XVIe s. a forcément entraîné une sérieuse baisse de fréquentation de ce cimetière catholique.

Après le grand siège de 1627-1628 replaçant La Rochelle sous l'autorité du Roi de France et mettant fin à la suprématie protestante, une grande partie des fortifications est rasée. Afin de combler les fossés, de vastes terrassements sont entrepris, achevant définitivement le cimetière de Notre-Dame-de-Cougnes.

De nombreux terrains et bâtiments sont donnés ou rendus à l'Église catholique, les églises sont reconstruites et une dizaine de couvents ouvrent ou réouvrent leurs portes. Les Cordeliers procèdent à un échange de terrains avec la paroisse Notre-Dame-de-Cougnes et récupèrent une partie du cimetière abandonné. Un nouveau cimetière paroissial est alors établi au nord de l'église (actuel parking Notre-Dame), et les Cordeliers installent leur couvent en 1631 sur le terrain correspondant aujourd'hui à l'emprise de la cité administrative et de son parking, et débordant au nord sur l'emprise des fouilles de 2013 et 2016. Avant cela il faut signaler qu'un fossé postérieur aux sépultures mais dont l'orientation diffère des constructions conventuelles semble témoigner d'une occupation intermédiaire que nous n'avons pour l'instant pas su déterminer (fig.1). Il présente la même orientation que le « bâtiment sur plots » mis en évidence sur la parcelle voisine, lui aussi rattaché à une phase de transition (Gissing 2015 : 179-180).

La limite nord du premier enclos des Cordeliers est marquée par un mur traversant tout le site d'est en ouest. Il ne correspond pas tout à fait à la limite du cimetière puisque quelques sépultures sont présentes au-delà de celui-ci mais il s'en rapproche car, même si aucune délimitation physique n'a été mise en évidence, on constate l'absence de tombe au nord du site. Jouxant l'enclos, en limite septentrionale de la fouille, apparaissent un bâtiment et des murs parcellaires.

Ceux-ci, également postérieurs à 1631, sont visibles sous différentes formes sur les plans antérieurs à 1689, notamment le plan de Claude Masse de 1688 qui semble être le plus réaliste.

En 1689, une nouvelle enceinte fortifiée est érigée par l'ingénieur du roi François Ferry (Augeron, Mahé 2015 : 111). Une partie du jardin des Cordeliers est alors récupérée, notamment pour établir le bastion qui en prendra le nom. Ainsi l'enclos conventuel est réduit vers l'ouest et un nouveau mur de clôture, plus large, est construit. Celui-ci a également été partiellement mis au jour lors des deux fouilles. Ici, il s'agit de la maçonnerie s'appuyant contre l'ancien mur et de son retour vers le sud, traversant tout le site (fig.1). Contre ceux-ci s'appuient deux petits bâtiments très arasés dont le plus petit est excavé. Il peut s'agir, par exemple, d'annexes fonctionnelles utilisées dans le cadre de l'entretien des jardins. Deux tranchées viennent ensuite les remplacer, correspondant probablement à des tranchées de plantations.

L'installation du bastion entraîne aussi la récupération et le réaménagement des constructions bordant l'enclos au nord. Ainsi, le bâtiment est réduit et une voie pavée munie d'un caniveau est installée à travers celui-ci et le long d'un des murs parcellaires conservés.

L'emprise de la fouille se trouvant au cœur du bastion, aucun autre aménagement lié à celui-ci n'a pu être mis en évidence hormis les épais remblais venus le combler probablement entre la fin du XIXe s. et le début du XXe s. Cependant, nous pouvons



Figure 3 : Le casque Adrian russe (Cliché : S. Guillimin)

signaler la présence de deux grandes fosses à chaux rectangulaires mesurant environ 8 m de long et 4 m de large. Peu profondes, elles se caractérisent principalement par une couche de chaux extrêmement compacte en tapissant le fond et les parois. Elles sont vraisemblablement à rapprocher du four à chaux aménagé dans l'enceinte du bastion, à quelques dizaines de mètres, visible sur les plans de la fin du XVIIe s. et du XVIIIe s.

Après la Révolution française, le couvent des Cordeliers est récupéré par la commune qui le cède à l'État en 1829 pour le transformer en quartier de cavalerie (caserne de La Gloire). Dans les années 1870, les anciens bâtiments conventuels sont détruits pour laisser place à la caserne Duperré (infanterie puis artillerie). Les terrains situés à l'arrière, sur l'emprise du bastion des Cordeliers au cœur duquel une poudrière a été construite dans les années 1780 (fouillée en 2013), servent alors probablement à l'entraînement comme en attestent les munitions de la fin du XIXe s. découvertes pendant la fouille, notamment des cartouches à tir réduit (11 mm, pour fusil Gras modèle 1874) et une cartouche de manipulation, inerte (8mm, Lebel modèle 1886).

De cette occupation militaire, qui perdurera au moins jusqu'au milieu du XXe s., nous avons également exhumé des vestiges de la première guerre mondiale. En effet, dans une tranchée dépotoir traversant le site d'est en ouest (fig.1), visible sur une photo aérienne de 1921 où l'on devine qu'elle fait partie d'un ensemble fossoyé complexe mais indéterminé, nous avons pu découvrir un riche ensemble mobilier de la fin du XIXe s. et du début du XXe s. Celui-ci comportait de la céramique (bols, assiettes, pots à onguent, boîte à savon...), du verre (bouteilles variées - dont une à bille, divers flacons, encriers), ou du métal. Le mobilier métallique était en grande partie amassé en bordure

orientale de la fouille, très corrodé, abîmé et enchevêtré. Dans l'amas d'objets en grande partie non identifiables en raison de leur très mauvais état de conservation, des éléments militaires ont pu être récupérés, typiques de l'équipement de base du poilu : gourdes, gamelles, quarts... mais aussi des fragments de casques Adrian (modèle 1915). Parmi tous ces casques fragmentaires, un seul a conservé son insigne, qui se révèle fort intéressant puisqu'il représente les petites armoiries de l'Empire russe (fig.3). Ce casque est un témoin précieux des corps expéditionnaires russes envoyés en 1916 en soutien sur le Front, à la demande des Français. Ceux-ci ont été déployés à condition que l'État français leur fournisse le matériel, ce qui explique qu'ils ont bénéficié du même équipement que nos soldats. Nous savons que les dernières brigades ont transité par les ports de Brest et de La Rochelle, et que quelques dizaines de soldats russes ont été renvoyés comme main d'œuvre à La Rochelle entre 1917 et 1920, mais nous ne savons pas pour l'instant expliquer la présence de ce casque dans ce dépotoir... Cependant, cette découverte permet déjà de remettre en lumière un épisode méconnu de la Grande Guerre, tout juste cent ans après les faits.

Guillimin Sandrine

- Guillimin à paraître
- Guillimin S. : La Rochelle (17), 30, avenue des Cordeliers (AK134), rapport final d'opération de fouille préventive, Éveha, à paraître.
- Augeron, Mahé 2015
- Augeron M., Mahé J.L. : Histoire de La Rochelle, La Crèche : Geste éditions, 254 pages.
- Gissinger 2015
- Gissinger B. : La Rochelle (Charente-Maritime), « 30 avenue des Cordeliers », un cimetière médiéval méconnu devenu espace conventuel puis militaire, rapport final d'opération de fouille préventive, Service d'Archéologie Départementale de Charente-Maritime, 5 vol.
- Nibodeau 2015
- Nibodeau J.P. : La Rochelle, 30 avenue des Cordeliers Pa AK 134, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, 71 p.

Moyen-Âge, Époque moderne
Époque contemporaine

LA ROCHELLE Parking du Gabut

La première mention de La Rochelle apparaît dans une charte de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers (998-1000). La ville ne se développe véritablement qu'à partir du XIIe s. La première enceinte, probablement fondée dans les années 1160-70, permet d'asseoir le statut de cette nouvelle cité portuaire qui s'émancipe progressivement des pouvoirs locaux, notamment au début du XIIIe s. en englobant deux nouveaux quartiers : Saint-Jean-du-Perrot et Saint-Nicolas, qui se sont développés sur deux îlots encadrant, à l'ouest et à l'est, le havre.

Le quartier du Gabut, situé entre le rivage et le quartier Saint-Nicolas, est partiellement intégré à la ville à la fin du XIVe s., suite à la construction d'une nouvelle enceinte reliant la tour Saint-Nicolas à la porte du même nom. Ce secteur se développe ensuite progressivement. Des bâtiments très allongés (corderies, magasins pour l'artillerie) sont en effet représentés sur les plans de la période moderne et perdurent jusqu'au démantèlement de l'enceinte, à la fin du XIXe s.

En 1988-89, les travaux d'aménagement du Gabut avaient révélé une partie de cette enceinte et du

bastion construit dans le courant de la seconde moitié du XVI^e s. La surveillance archéologique réalisée à cette occasion avait alors permis d'observer le bon état de conservation des vestiges, avec la présence des fondations d'un mur, d'orientation différente de la courtine, ainsi que de nombreux pieux de bois liés à la construction du bastion.

Le projet de réaménagement des abords du Vieux Port de La Rochelle, dans le cadre du Programme d'actions de prévention contre les inondations (PAPI), a nécessité la réalisation d'une fouille archéologique. Celle-ci s'est cantonnée à l'espace du parking dans l'emprise du parking limité à l'enceinte et ses abords. Le projet doit notamment prendre en compte la topographie du site issue de l'étude des vestiges.

Un des objectifs de la fouille archéologique consistait donc dans l'étude de l'enceinte fondée à la fin du XIV^e s. Son arasement est apparu entre 0, 20 et 1 m sous le sol actuel. Observée sur près de 60 m sa largeur (3,50 m) paraît constante et témoigne d'une construction homogène dont la fondation est légèrement talutée (fig.1). Un sondage profond réalisé contre le parement interne (nord) fait état de deux légers ressauts de fondation assis sur les galets de lest préalablement déposés sur la rive sud du port (fig.2). Le parement externe (sud) a été largement épierré et témoigne de nombreuses reprises ponctuelles. Au contraire le parement interne est mieux conservé. Ils sont tous les deux montés à l'aide de pierres de taille en grand appareil. Celles-ci semblent issues, pour la plupart, des carrières calcaires de Saint-Vaize et Saint-Savinien¹, situées sur les rives du fleuve Charente. L'usure des blocs a nécessité de nombreuses réparations pour le parement externe particulièrement exposé dans le fossé, malgré l'utilisation systématique d'un mortier hydraulique nettement identifiable à sa couleur ocre et censé garantir la bonne étanchéité de la construction. Un blocage lié au mortier de chaux complète l'ensemble. Il se distingue par une réutilisation importante de galets de lest régulièrement déchargés sur la Petite Rive (square Valin).

Ce mur d'enceinte permettait de clore le port en joignant la tour Saint-Nicolas au quartier éponyme déjà protégé, depuis le début du XIII^e s. par sa propre enceinte.

Une circulation sommairement aménagée en galets de lest a été découverte au pied de cette défense soumise, par ailleurs, à de fréquentes submersions. Des ornières dues aux passages répétés de charrettes sont perceptibles. Quelques réfections du revêtement ont été observées, mais aucune construction ne s'y développe, l'espace demeurant encore très humide au cours de cette période (XV^e s.- première moitié du XVI^e s.). Dans la seconde moitié du XVI^e s., ce secteur de la ville est massivement remblayé et utilisé comme dépotoir. De nombreux rejets domestiques (faune, poissons, poteries, scories métalliques...etc.) y ont été observés.

¹- Etude de Jacques Gaillard, docteur en archéologie, spécialiste de la pierre et des carrières.



Figure 1 : Parking du Gabut, aperçu général de l'enceinte joignant la tour Saint-Nicolas (Cliché : Œil du drone)



Figure 2 : Parking du Gabut, parement interne de l'enceinte (Cliché : Gaëlle Lavoix)

Ce remblaiement massif participe à l'installation d'une terrasse qui se matérialise, vers la fin du XVI^e s., par la construction d'un muret de soutènement. De facture plus fruste, il est monté uniquement en pierres de lest liées au mortier de chaux et issues principalement de gisements locaux (sud du Massif Armoricaïn). Strictement parallèle à l'enceinte, ce muret est complété par une série de contreforts saillants qui participaient au soutènement de la maçonnerie et des terres associées, supports d'une terrasse établie à la même hauteur que l'enceinte.

Ce dispositif doublait l'épaisseur de l'enceinte et permettait ainsi de limiter les brèches tout en ménageant une plate-forme d'artillerie au début du XVII^e s.

Au cours du XVIII^e s., des bâtiments sont progressivement apposés contre ce muret. En dépit d'un dégagement partiel, deux espaces distincts ont été observés. Il s'agit vraisemblablement de constructions légères sur piliers. Les nombreuses battitures et foyers observés sur la partie orientale ont notamment permis d'identifier une forge et de probables magasins pour l'artillerie.

Dans un second temps, une large fosse tapissée de chaux fut creusée au détriment d'une partie des bâtiments. Son dégagement très partiel ne permet pas de davantage l'interpréter, mais elle peut être

mise en relation avec une grande phase de travaux probablement contemporaine du creusement à partir de 1778, du bassin dans l'étier de la Petite Rive.

Le démantèlement de l'enceinte fut réalisé au cours d'une période récente, celle-ci étant préservée jusqu'à la fin du XIX^e s. Seule une ouverture fut aménagée aux abords de la tour Saint-Nicolas. Le piédroit et l'ébrasement ont pu être partiellement dégagés au cours de la fouille. Suite au démantèlement de l'enceinte, des bâtiments de la Direction Départementale Maritime investissent le lieu comme en atteste la découverte des arases de fondations, construites sur un lit de sable.

Cette opération a donc permis de reconnaître une partie de la fortification de la ville de La Rochelle et du port limitrophe tout en précisant les contextes liés tant à sa construction en plein marais qu'aux différents modes d'occupation attenants à celle-ci.

Barbier Emmanuel

- Nibodeau 2012
- Nibodeau J.-P. : La Rochelle, rue de l'Armide - rue de l'Archimède « Gabut 2 », rapport d'expertise, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 1999.
- Pouponnot 2010
- Pouponnot G. : De nouvelles sections du rempart médiéval dans le quartier Saint-Nicolas, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, 2010.
- Warmoes 1991
- Warmoes I. : Les fortifications médiévales de La Rochelle, étude des documents iconographiques, mémoire de maîtrise d'archéologie, Université Paris I, La Sorbonne, 1991, 2 volumes, 127 p. + figures.

Époque moderne
Époque contemporaine

LA ROCHELLE Quai Meyer

La première mention de La Rochelle apparaît dans une charte de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers (998-1000). La ville ne se développe véritablement qu'à partir du XII^e s. La première enceinte, probablement fondée dans les années 1160-70, permet d'asseoir le statut de cette nouvelle cité portuaire qui s'émancipe progressivement des pouvoirs locaux, notamment au début du XIII^e s. en englobant deux nouveaux quartiers - Saint-Jean du Perrot et Saint-Nicolas - qui se sont développés sur deux îlots encadrant, à l'ouest et à l'est, le havre.

L'opération de fouille archéologique a été réalisée sur la rive sud-ouest du port appelée « Petite Rive ». D'abord située en dehors de l'enceinte, qui ceinturait le quartier Saint-Nicolas, elle fut, à partir de 1373, partiellement protégée par la construction d'un nouveau mur d'enceinte qui joignait la tour Saint-Nicolas et fermait, avec la tour de la Chaîne, l'entrée du port.

Toutefois, les différentes formes d'occupation de cet espace situées sur les marges de la ville demeurent peu documentées jusqu'au XVIII^e s. Un sondage archéologique réalisé au début de l'année 2016 avait permis de confirmer le bon état de conservation des

vestiges protégés, dans l'emprise du square, par un remblai limoneux relativement dense.

Cette fouille a été motivée par un vaste projet de réhabilitation paysager du lieu qui impliquait de nombreux terrassements plus ou moins profonds. Parmi ces travaux, les creusements de nombreuses fosses d'arbres (13) en périphérie du futur square étaient notamment envisagés.

Ainsi, l'emprise de la fouille fut limitée à cette bande de travaux. Contrairement aux observations réalisées au cours du diagnostic, les vestiges sont apparus mieux conservés que ceux mis au jour dans le square actuel, ces derniers ayant fait l'objet de terrassements.

Toute la partie est de l'emprise a révélé deux îlots bâtis composés d'un ensemble de maçonneries et de rares niveaux de sol conservés. Ces constructions s'installent sur des remblais composés d'apport successifs de galets et de rejets divers attestant d'une utilisation de l'espace comme dépotoir. La nature de ces différents dépôts a pu être partiellement observée au gré de quelques sondages. Ils sont composés de nombreux rejets alimentaires, dont de nombreux coquillages, mêlés à un sédiment assez organique. Une phase de stabilisation des remblais est perceptible

sur l'ensemble de l'espace. Celle-ci est composée de matériaux calcaires micro-fragmentés dont la surface légèrement indurée témoigne d'une circulation régulière.

Suite au siège de la ville de La Rochelle (1628), cet espace ouvert est progressivement aménagé. Des bâtiments sont édifiés au détriment des niveaux de circulation. Ceux-ci se concentrent toutefois sur la partie est de l'emprise située au plus près de l'enceinte médiévale. Au contraire, la partie ouest ne paraît pas bâtie et se présente comme une vaste esplanade ouverte sur le port. Trois phases distinctes de construction ont été identifiées au sein des deux îlots partiellement dégagés. Si les niveaux d'occupation de ces différents bâtiments bénéficient d'une conservation très sommaire, la présence d'une fosse à latrine et d'une citerne permettent de mieux caractériser la vocation d'habitat de ces bâtiments qui ne semblent pas uniquement dédiés au stockage des marchandises (fig.1). Des aménagements de confort (cheminées ouvragées, pierres de taille), observées au sein des déblais de démolition confirment cette hypothèse. Des murets semblent par ailleurs délimiter des espaces qui pourraient être assimilés à des boxes (écuries ?) attenants au bâtiment principal. L'absence notable d'aménagement entre les deux îlots permettrait d'identifier un jardin. Au plus près du port, des niveaux de sols sont successivement aménagés.

Cette occupation est brutalement abandonnée à la fin du XVIII^e s. suite à la décision d'édifier un nouveau bassin pour les navires. Son creusement est opéré au détriment du quartier nouvellement installé sur la Petite Rive du port. Ce dernier est entièrement détruit, une partie du lapidaire assurant le remblaiement des zones légèrement excavées.

L'espace restant est réhabilité en jardin. Des aménagements paysagers se manifestent tant par le

creusement de nombreuses fosses à plantations que par l'installation d'espaces dédiés à la circulation. Deux petits enclos bâtis se distinguent même à la pointe du square. La quiétude du lieu, qui connaît toutefois quelques réaménagements, demeure jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Au cours de cette période, un blockhaus prend place sur la pointe du square. Démantelé à la fin des années 1970, ses fondations ferrillées demeurent encore nettement visibles.

La fouille a donc révélé un ensemble de vestiges méconnus qui constituent de fidèles témoins du passé récent de la cité rochelaise. Soucieuse de s'émanciper de ses murs, la ville s'est progressivement développée en période de paix au-delà des limites imposées par son enceinte. La rive du port apparaît dès lors comme un lieu paisible où un véritable quartier prend place au sortir du siège de 1628. Pourtant, ce dernier ne résiste pas aux impératifs imposés par cette cité portuaire en mal d'espace. Le creusement d'un bassin de carénage est ainsi réalisé au détriment de ces habitats éphémères malgré le soin manifesté dans la mise en œuvre.

Plus récemment, les tumultes de la seconde guerre mondiale ont à nouveau investi ce quartier. Les constructions préservées sous le maigre tapis végétal constituent de précieux témoins de cette histoire récente.

Barbier Emmanuel

- Barbier 2016
- Barbier E. : *Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Charente-Maritime, square Vallin*, Rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 98 p.
- Warmoes 1991
- Warmoes I. : *Les fortifications médiévales de La Rochelle, étude des documents iconographiques*, mémoire de maîtrise d'archéologie, Université Paris I, La Sorbonne, 1991, 2 volumes, 127 p. + figures.



Vestiges d'un bâtiment et de sa citerne (seconde moitié XVII^e s.) (Cliché : E. Barbier)

ROYAN

Rue de la Glacière, Les Chevreuils

L'intervention réalisée rue de la Glacière a permis de mettre au jour un segment de fossé correspondant vraisemblablement à un fossé parcellaire qui s'inscrit dans le schéma général du cadastre dit napoléonien.

Des éléments mobiliers, lithiques et céramiques recueillis dans un colluvionnement recouvrant la partie centrale de la parcelle attestent quant à eux de la proximité d'une occupation datée des époques

protohistoriques. La présence de plusieurs sites déjà connus, quant à eux datés de l'âge du Fer, et localisés à moins de 4 km de la parcelle pourrait rattacher ces quelques éléments mobiliers à la même occupation.

Lichon Anne-Aimée

SAINT-AGNANT

La Queue de l'Oiseau, phase I

Le projet global d'extension de la carrière dite La Queue de l'Oiseau à Saint-Agnant concerne une zone située en bordure et dominant le cours d'eau l'Arnaise et le canal de Pont l'Abbé. Ce secteur proche de l'abbaye médiévale de Trizay, connaît plusieurs occupations humaines au cours du Mésolithique, du Néolithique et de la Protohistoire. Les sites concernés encadrent le secteur de la carrière et de sa future extension. Les périodes antiques et médiévales sont également présentes dans l'environnement immédiat de la zone impactée. Ainsi, la densité d'occupation connue, l'étendue de la future carrière (près de 27 hectares)

et le contexte géographique rendent probable la découverte d'autres vestiges archéologiques. Le diagnostic réalisé en janvier 2016 concerne la phase I du projet d'extension (2,96 hectares) sur des parcelles situées immédiatement au nord de l'actuelle carrière. Seuls quatre tessons dont deux fragments de panse à décor à pastillage attribuable au début de l'âge du Bronze furent découverts piégés dans des poches de sédiment comblant l'irrégularité du substrat rocheux. Aucune structure archéologique ne fut identifiée.

Soler Ludovic

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

22-24 rue de la Grosse Horloge

L'étude réalisée sur deux jours au mois de novembre 2015 s'inscrit dans un projet de restauration et de mise en valeur d'une maison à pan-de-bois par la ville de Saint-Jean d'Angély. C'est dans ce cadre que le cabinet d'architecte de M. Denis Dodeman a fait appel à Hadès afin de réaliser une évaluation du potentiel et des problématiques archéologiques présentées par ce bâtiment. Les deux jours ont donc été dévolus à l'observation et à l'enregistrement des structures archéologiques composant la maison afin de comprendre sa mise en œuvre et son évolution. L'étude a été limitée par l'état sanitaire du bâtiment ainsi que par le manque d'accessibilité à certains éléments tels les murs en pan-de-bois pour lesquels un échafaudage

sur la rue aurait été nécessaire. Un prélèvement de bois en vue d'une datation par dendrochronologie a été réalisé par Christelle Bellingard le 1er décembre 2015. Les résultats de cette étude donnent une date d'abatage dans le deuxième quart du XVIe s.

L'édifice concerné par cette étude (parcelle 419, section AE) est composé de deux bâtiments : un perpendiculaire à la rue de la grosse horloge (parcelle 288) et un parallèle à cette même rue (parcelles 289-290).

La maison de la parcelle 288 s'élève sur quatre niveaux : une cave, un rez-de-chaussée et deux étages. La façade sur rue est en pan-de-bois alors que les trois autres murs sont en pierre.

La maison des parcelles 289-290 est composée de deux niveaux de caves, un rez-de-chaussée et deux étages. Elle est à l'angle de la rue de la grosse horloge et de la rue des bancs. Les deux façades sont en pan-de-bois et les autres murs de la construction sont en pierre.

Dans l'état actuel de nos connaissances, dix grandes phases de construction ont pu être déterminées. La première correspond à l'édification d'une maison sur une parcelle attenante à l'est (parcelle 287). Une baie est percée dans le mur oriental de cette maison (phase II ou III). Les murs 15 et 4 sont alors édifiés (phase II ou III), la hauteur de leur élévation n'est pas connue. Les murs 1 et 14 sont bâtis, correspondant probablement à une construction dans la parcelle 291 (phase IV). La maison de la parcelle 288 est ensuite construite (phase V). Après un incendie (phase VI), la maison des parcelles 289-290 ainsi que les trois façades en pan-de-bois sont édifiées (phase VIII), entraînant un changement des niveaux de circulation de la parcelle 288. Les deux dernières phases correspondent aux diverses transformations subies par ces maisons : le changement des circulations verticales, l'ouverture de portes entre les deux bâtiments et la transformation des rez-de-chaussée des façades en bois pour l'aménagement de boutiques (phases IX et X).

Marguerite Camille



Saint-Jean-d'Angély, 22-24 rue de la Grosse Horloge (Cliché : C. Marguerite)

SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE

Chemin de La Paleine

Le diagnostic mené sur une emprise de 1470 m² à Saint-Laurent-de-La-Prée au lieu dit Le Chemin de La Paleine se situe à 200 m du marais de Rochefort. Il a permis la mise en évidence dans les niveaux superficiels du sol, de quelques pièces lithiques en silex, d'une meule et de rares tessons de facture médiévale.

Ces artefacts ont été essentiellement collectés lors de prospection pédestre, sur l'emprise et ses abords. Ils sont déconnectés de toute autre trace d'indice de site.

Vacher Stéphane

SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE

Route Impériale, extension du golf phases 1 et 2

Le diagnostic réalisé sur les 45 hectares de l'emprise du futur golf de Saint-Laurent-de-La-Prée, correspond à l'ensemble d'un terroir défini par des contraintes topographiques. On signalera en particulier la présence d'un kilomètre de rives en contact avec le marais et son extension sur quinze hectares dans ce dernier. Une intervention, dans ce milieu impropre à la plus grande part des aménagements, est donc à considérer comme exceptionnelle. Du point de vue archéologique, les implantations que recèle ce type de biotope sont méconnues, même s'il apparaît, au gré des prospections, que ce type de terroir entre terre sèche et marais donnant accès à la façade maritime sont propices aux implantations humaines dès les périodes anciennes.

Le diagnostic a révélé un potentiel archéologique et environnemental remarquable. On mentionnera la présence d'un indice de site épipaléolithique, une forte occupation à la période du Néolithique/Bronze, des traces fugaces de la période campaniforme et du premier âge du Fer, un ensemble résidentiel et artisanal du second âge du Fer, un site d'artisanat de tuilier antique associé à un enclos et à un bâtiment, deux occupations mérovingiennes dont l'une se prolonge jusqu'à la période moderne et, enfin, dans le marais, de grands bassins liés à l'exploitation du sel et/ou à l'extraction d'argile et des chenaux pouvant présenter des traces de fréquentation aux périodes anciennes mais dont les phases de comblement sont mal datées.

Sur ces différents indices de sites ont été collectés plus de 8000 tessons pour un poids de 73 kg, plus 22,5 kg de restes de briquetage liés à l'activité de saunier, 44 kg de terre cuite architecturale, près de 2 000 pièces en silex représentant un poids de 13,8 kg, 301 pièces lithique hors silex pour un poids de 95 kg comprenant au moins une potentielle stèle, 13,8 kg de faune représentant 1316 restes, 1 727 coquilles ou fragments de malacofaune marine pour un poids de 8,1 kg, ainsi que des rares restes de poissons, quelques pièces en fer, en bronze, en verre, des scories et des battitures et, enfin, quelques pièces en bois présentant des traces de découpe.

L'Épipaléolithique se caractérise par la présence d'un corpus significatif de pièces en silex, dont trois pointes aziliennes. Ce mobilier, découvert quasi uniquement dans la partie sud-ouest de l'emprise, est issu de deux contextes différents. Le premier ensemble provient de niveaux de colluvions en partie basse du coteau où ces sédiments se sont accumulés à l'emplacement des rives du marais. Le second ensemble a été peu ou pas déplacé. Il a été mis au jour, sous la forme de concentrations de mobilier (éclats, lames, esquilles), piégés à la base d'un talweg aujourd'hui colmaté. A ce stade de reconnaissance, il est difficile de définir l'origine exacte de ces pièces. La

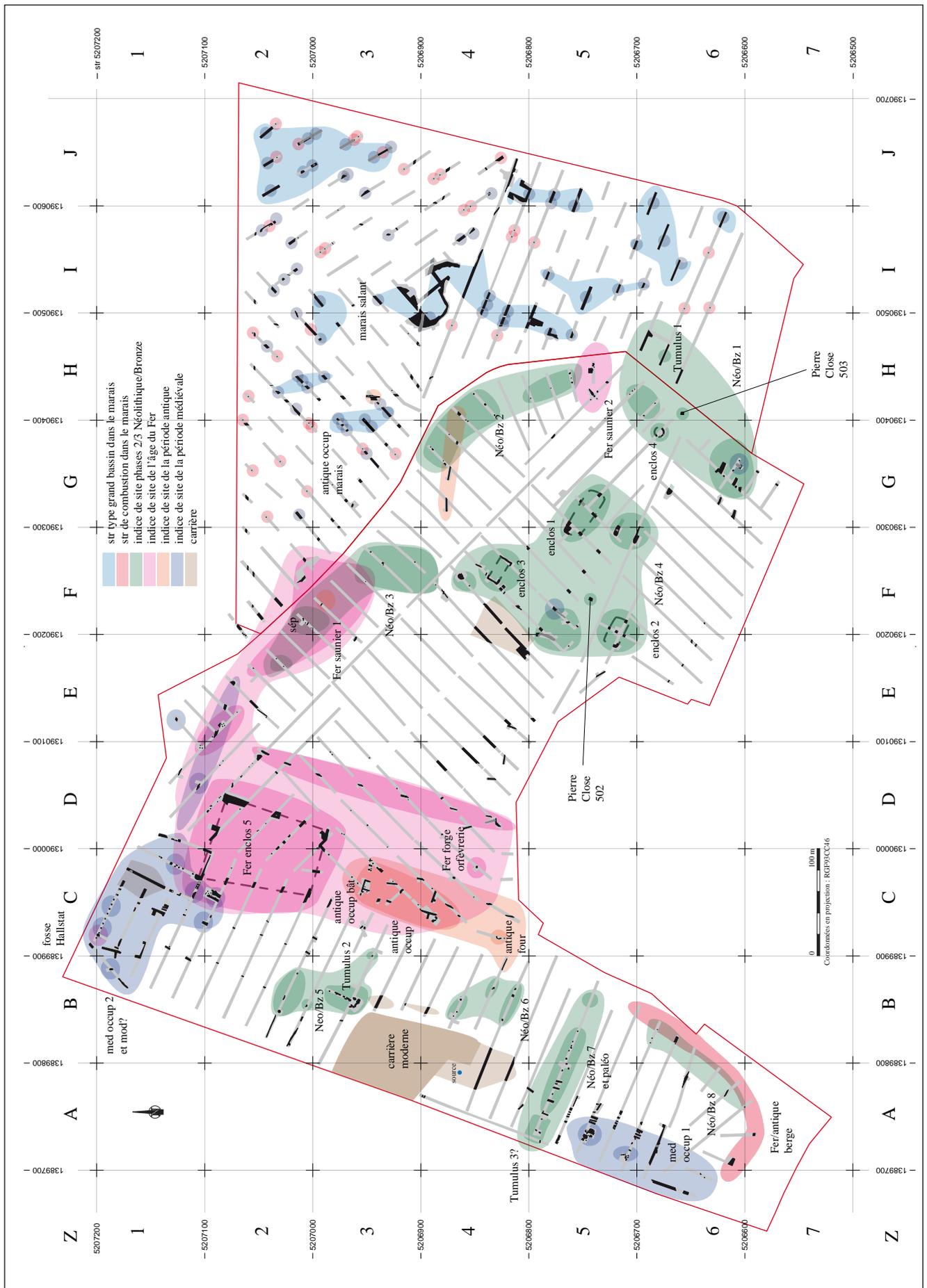
fenêtre réalisée étant limitée, elle n'a pas permis de mettre en valeur l'épicentre d'une zone de débitage.

La période du Néolithique/Bronze revêt un potentiel exceptionnel. Les différents indices de sites se présentent essentiellement sous la forme d'un niveau de sol ancien et de structures se rattachant au monde funéraire.

Si sur le plateau calcaire, la terre végétale repose directement sur le substrat, au niveau des rives, la puissance stratigraphique augmente progressivement. Là où le substrat calcaire se situe entre moins 50 cm et moins 250 cm de la surface du sol actuel, un niveau de sol ancien, pouvant atteindre 30 cm d'épaisseur, a été fossilisé. Il a été observé de manière certaine sur une longueur continue de plus de 500 m et une largeur de 50 m dans les parties nord et est de l'emprise. Il est marqué par la présence de mobilier et de structures éparses. Au contact des formations fluvio-marines, il se perd dans les niveaux de bri sans que nous ayons pu caractériser sa continuité plus avant dans le corps du marais. Par la suite, il sera recouvert, en partie basse des berges, par des apports de bri. Ces derniers nous apportent des données précieuses sur l'évolution du colmatage du marais aux périodes anciennes.

Les structures associées à cette période se répartissent sur l'ensemble de l'emprise en concentrations plus ou moins accentuées. Elles regroupent des trous de poteau, des fosses, des foyers, sans trace de bâtiment associé, mais aussi des structures plus monumentales liées au monde funéraire, à l'image des deux dolmens des Pierres Closes connus depuis longtemps sur la partie est de l'emprise. À proximité de ces derniers, sept nouveaux monuments ont été identifiés, trois enclos rectangulaires, un enclos circulaire, deux vastes fosses jumelles longues de 17 m et deux tumulus voire trois. Même si certains aménagements n'ont pu être tous datés précisément, l'ensemble doit être considéré comme formant une occupation unique dont la vocation funéraire, voire culturelle a perduré sur un temps long, de la fin du Néolithique au Bronze final au moins, avec la mise en place des Langgräben.

Le potentiel de cette occupation est exceptionnel par plusieurs aspects. Le premier est bien sûr sa position topographique qui permet d'affirmer que les limites d'extension de ce complexe sont connues sur trois côtés. Cet aspect mérite d'être souligné puisque ces implantations ne sont pas délimitées par des marqueurs connus de type fossés, bornes ... En zone de terre ferme, il est donc impossible de déterminer leur extension réelle et donc de comprendre leur organisation générale. Ici, avec la réalisation d'un grand décapage, un plan de masse de référence pourrait être établi pour comprendre l'ordonnement de ces sites en intégrant l'ensemble des aménagements présents,



Saint-Laurent-de-la-Prée, plan général du diagnostic (DAO : S. Vacher)

qu'ils soient discrets et difficilement repérables lors du diagnostic, ou plus monumentaux. On soulignera la présence de trois monuments qui présentent, à ce stade de reconnaissance du site, des potentiels archéologiques particulièrement remarquables.

L'enclos 1, de type Langgräben, par son module d'environ 50 m de longueur pour 20 m de large avec des fossés pouvant atteindre 4 m à l'ouverture pour une profondeur de 2 m, apparaît comme un des plus importants, si n'est le plus monumental, reconnu en Poitou-Charentes. A la suite d'une fouille, l'étude de la stratigraphie des fossés devrait permettre d'évoquer, voire de reconstituer, au moins partiellement les aménagements présents dans sa partie interne.

Le tumulus 2, bien daté par un abondant mobilier du Bronze ancien, bien qu'enfoui à une faible profondeur, présente un état de conservation remarquable avec plusieurs assises en élévation. Sa mise en place dans un contexte sablo-argileux dépourvu de tout élément grossier, devrait permettre, lors d'un décapage ultérieur, de bien aborder sa construction et son altération dans le temps ainsi que ceux de l'ensemble des aménagements périphériques marqués par des plaquettes de calcaire de taille diverse. La présence d'os au contact du parement du monument permet d'envisager une bonne conservation du ou des corps inhumés malgré la présence de sédiment sableux.

Le tumulus 1, pour lequel la présence d'au moins un sujet inhumé est attestée, est moins bien conservé que le précédent, mais il présente la particularité d'être situé en bordure d'un paléo-chenal et d'avoir été en partie recouvert par des dépôts fluviomarins. Ces apports ont pu fossiliser des structures à sa périphérie et sont à même de conserver des matériaux organiques, rejets culturels ou plus simplement en liaison avec l'activité qui s'est développée au niveau du tumulus. On soulignera de même que le paléo-chenal, qui établit probablement un axe de circulation dans le marais au nord du tumulus, présente lui-aussi un contexte favorable à la conservation de ce type de matériau. Cette zone peut bien sûr être étendue au 500 m de rives où le paléosol du Néolithique/Bronze se perd dans les niveaux de bri du marais.

Les vestiges du second âge du Fer, daté par le mobilier de La Tène C2/D, présentent eux aussi un potentiel exceptionnel car ils constituent l'extrémité est d'un terroir gaulois s'ouvrant vers le marais. L'épicentre de l'occupation est circonscrit par un enclos quadrangulaire de 100 m par 80 m qui se caractérise par la largeur de son fossé, qui peut atteindre 7 m, et une profondeur de 2,80 m sur la façade nord alors qu'elle se limite à moins d'un mètre sur les côtés sud et est tout en gardant une largeur de 6 m et plus. Les abords de cet habitat sont marqués par de nombreuses traces, greniers, fosses, berge aménagée du marais, petit enclos quadrangulaire pouvant marquer un espace culturel et/ou funéraire, fossé identifié parfois sur plus de 200 m de long et devant circonscrire des limites élargies autour de l'enclos, mais aussi des activités artisanales de forge et surtout de saunier avec deux ateliers complets dont l'un a livré une sépulture établie dans une épaisse couche de briquetage.



Saint-Laurent-de-la-Prée, stratigraphie de la tranchée 102, niveau Néolithique/Bronze au contact du calcaire recouvert par un niveau de bri puis par des dépôts de saunier et à nouveau des dépôts de bri sous la terre végétale (Cliché : S. Vacher)



Saint-Laurent-de-la-Prée, four de tuilier antique (Cliché : S. Vacher)

Bien évidemment, la découverte d'un tel ensemble apparaît comme le cadre idéal pour appréhender le mode de vie des populations gauloises à la fin de la période de La Tène, l'ensemble des aspects de la vie quotidienne étant représenté, habitat, artisanat, funéraire et potentiellement, axe de circulation avec de probables chenaux dans le marais et la mention d'une voie romaine traversant l'emprise et dont l'origine est certainement ancienne.

L'étude approfondie de ce site nous apporterait donc de nombreuses données archéologiques. Pour l'habitat, c'est un nouveau plan complet qui serait établi pour la façade maritime de la région où les sites fouillés restent encore trop peu nombreux. Le mobilier, généralement abondant sur ce type d'implantation, pourrait établir une nouvelle référence côtière à même de mieux caractériser l'influence maritime. On mentionnera, entre autres, l'étude de la malacofaune, qui apparaît comme un marqueur probant, au vu de la bonne conservation des coquilles.

Le fossé d'emprise, au gabarit hors norme avec sa fluctuation de profondeur, suscite de nombreuses interrogations que seule une fouille complète permettra de lever. Il en est de même pour l'entrée. Si un passage de plain-pied est connu par prospection magnétique au sud vers le marais, un accès par le nord sur la façade la plus monumentale, est probable et sa nature reste à définir.

Les abords immédiats de la ferme sont largement anthropisés, on mentionnera en particulier la présence d'une fosse ayant livré des battitures, des scories et une enclume d'orfèvre, le tout indiquant la présence d'une forge à 150 m de l'enclos d'habitat. Ce type d'activité souvent pressenti est rarement étudié, les traces étant souvent discrètes ou altérées par les pratiques agricoles modernes.

On évoquera aussi le petit enclos quadrangulaire repéré uniquement par prospection magnétique au sud-est de l'enclos principal qui marque certainement un espace cultuel et/ou funéraire. Bien qu'il ne soit pas daté, sa forme permet d'envisager une mise en place synchrone avec l'occupation de La Tène finale. Son étude peut présenter ici un intérêt particulier, si sa datation et sa fonction étaient bien confirmées, puisque l'occupation de La Tène a livré aussi une inhumation dans les rejets de fours de saunier. Cette dernière, qui est l'une des rares sépultures de cette période dans



Saint-Laurent-de-la-Prée, occupation mérovingienne avec fond de cabane (Cliché : S. Vacher)

notre région sur un établissement rural, pose quant à elle de nombreuses questions : choix de la zone d'enfouissement, caractère isolé ou non, statut du sujet inhumé.

La présence de deux ateliers de saunier complets sur l'emprise, l'un s'étendant sur une centaine de mètres et l'autre sur un espace plus réduit, établit pour la première fois une liaison entre habitat et production de sel dans la région. Cet artisanat bien connu pour cette période par de nombreuses prospections pédestres, a fait uniquement l'objet de deux petites fouilles en Charente-Maritime. Une intervention sur les deux indices reconnus permettrait d'établir une référence incontournable pour le Centre-ouest avec la fouille complète de deux ateliers et de leurs abords. Cette circonstance doit être soulignée car c'est l'ensemble des structures liées à cette activité, y compris celles pouvant être satellites et éloignées de la zone des fours, sur la terre ferme comme dans le marais, qui pourrait être reconnu. Les premiers résultats sur l'étude du mobilier montrent l'utilisation de godets cylindriques et à tronc prismatique provenant de mêmes horizons stratigraphiques. Là encore, le site pourrait apporter des données essentielles quant à l'utilisation de ces deux types d'augets dont l'utilisation semble caractériser une partition chronologique à partir de la Tène C d'une part, et géographique d'autre part, nord et sud de la Seudre.



Saint-Laurent-de-la-Prée, coupe d'un des grands bassins reconnus dans le marais (Cliché : S. Vacher)

Enfin, on soulignera que les ateliers étant en intégralité sur l'emprise, c'est l'évolution propre de chaque fabrique qui pourrait être reconnue, nombre de fours, utilisation simultanée ou en batterie, déplacement de leur localisation, quantification des restes des zones de rejet par rapport au nombre de fours, détermination du combustible, zone de fabrication des augets et carrière d'extraction de bri pour leur façonnage, identification dans le marais de zones de collecte de vase ou de croûtes salées ...

Le potentiel de ces sites apparaît en tout point remarquable et à même de documenter de manière très significative l'exploitation du sel avant la mise en place des marais salants et à une période où la production de cette denrée alimentaire était un atout économique. L'étude approfondie de cette occupation s'inscrit parfaitement dans les problématiques actuelles des recherches menées pour l'âge du Fer sur la frange littorale, matérialisées, entre autres, depuis deux ans par la mise en place du PCR « Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais du Néolithique à l'âge du Fer ».

La période antique montre une occupation plus ponctuelle que la précédente, avec un atelier de tuilier isolé de la zone d'habitat qui lui, se situe hors emprise. Cet indice de site établi en bordure du marais, source inépuisable d'argile flandrienne, à proximité de formations cénomaniennes marquées par des carrières de sable et proche d'une source d'eau douce, dispose de toutes les ressources naturelles nécessaires à son bon fonctionnement. Le four de type IE défini par Le Ny est localisé sur un petit éperon qui domine une ancienne crique, il est bien conservé et enfoui peu profondément. A proximité, la présence d'un enclos rattaché à un petit bâtiment correspond certainement à l'atelier où étaient façonnées les tuiles. L'ensemble établit donc un tout cohérent à même de documenter ce type de production lors du premier siècle de notre ère.

La période médiévale est représentée par deux occupations mérovingiennes positionnées en limite d'emprise. La première au sud-ouest est située sur une petite hauteur qui domine le marais localisé à 100 m. Elle se présente sous la forme d'un habitat classique associant fosses, trous de poteau et un fond de cabane. Elle est limitée à l'est par un faisceau de fossés à vocation drainante dont les remplissages très humides en raison de résurgences, sont à même d'avoir conservés des artefacts en matière organique. L'occupation s'étend hors emprise sur le plateau calcaire.

Une seconde implantation synchrone est localisée à 400 m au nord. Les traces sont plus diffuses et mêlées à des aménagements plus récents qui attestent de la continuité de l'occupation dont l'épicentre se situe au niveau de la ferme de l'Houmée. Cette dernière jouxte l'emprise et correspond à petit lieu de pouvoir mentionné par les textes au XVIe s.

Une partie du diagnostic a été réalisé sur plusieurs hectares dans le marais, il a permis de mettre en évidence une forte anthropisation du milieu marquée par de nombreuses traces de feu d'une part, et la présence de vastes bassins, d'autre part. Ces derniers sont à mettre en relation avec les activités de production de sel par évaporation, marais salant, dont l'implantation dans ce secteur géographique est connue par les textes dès le Xe s. A l'issue du diagnostic, la reconnaissance de ces aménagements ouvre une nouvelle source d'information à même de documenter l'évolution des salines de la côte charentaise, de leur mise en place, certainement à la période antique quand cesse l'activité des bouilleurs de sel gaulois, jusqu'à la période moderne

La caractérisation de ces aménagements passe par la réalisation de grands décapages extensifs afin d'établir des plans de masse permettant d'aborder l'organisation générale des différents bassins les uns par rapport aux autres afin d'affiner notre connaissance du fonctionnement de ces salines.

Au niveau des berges, outre les données archéologiques, ce sont des informations environnementales qui ont été collectées sur l'évolution de la transgression flandrienne avec la mise en évidence de deux niveaux de bri bien calés chronologiquement. Le premier recouvre le paléo sol de la période du Néolithique/Bronze, le second se dépose après la mise en place des niveaux de briquetage liés à l'activité des sauniers gaulois. Un travail fin reste à réaliser afin de déterminer si la continuité de ces niveaux anthropisés est perceptible plus avant dans le marais, ce qui est probable au moins sur une certaine distance et à proximité de zones fréquentées ou lorsque des paléo chenaux étaient présents.

L'identification de ces chenaux naturels, au même titre que celle des grands bassins, ne peut être effectuée qu'à travers de très larges fenêtres d'autant que leur tracé a pu être modifié par l'homme lors de la mise en place des marais salants. Leur repérage dans l'environnement immédiat d'occupations anciennes nous semble important puisqu'en toute vraisemblance, ils établissaient des axes de circulation dans le marais pouvant présenter des traces d'aménagement. Par leur fréquentation, leur lit mérite d'être étudié au vu des artefacts qu'ils peuvent receler compte-tenu de la nature du sédiment. À l'issue du diagnostic, l'étude archéologique de ce secteur de marais, au vu de l'importance des traces d'anthropisation, est apparue beaucoup plus complexe et porteuse d'informations que ce à quoi on pouvait s'attendre et la caractérisation de la chronologie du comblement des différents marais charentais apparaît essentielle pour aborder l'environnement des populations implantées sur la frange littorale.

Vacher Stéphane

Cette opération d'archéologie préventive a été prescrite par le SRA en amont de la construction d'un habitat individuel. La parcelle étant proche de l'ancienne église de Saint-Palais (XI^e s.), elle devait permettre de s'assurer de l'existence ou non d'anciens vestiges.

Deux tranchées orientées est/ouest ont été ouvertes (fig.1). L'important niveau de sable dunaire (plus de 1,20 m) nous a contraints à une ouverture de 16,5% de la parcelle pour ne traiter finalement que 9,5% de réels niveaux archéologiques.

Les résultats du diagnostic sont intéressants malgré une concentration d'artefacts en bordure de parcelle pour la tranchée 1. Cette dernière a permis la découverte de sépultures bâties médiévales dont l'une reposait sur une ancienne construction. Un épandage de terres organiques avec de nombreux écofacts marins nivelait une partie de la démolition de ce mur. En fond de tranchée, dans une argile limoneuse orangée, les vestiges d'une occupation protohistorique ont été observés. La chronologie relative de chaque occupation est assez claire : une occupation protohistorique, suivie d'un horizon dunaire recouvert

par une nouvelle occupation, dont on ne connaît pas l'origine mais qui perdure jusqu'aux III^e-IV^e s. Enfin, de nouveau un horizon dunaire suivi d'une occupation médiévale qui perdure quant à elle jusqu'au XII^e s.

La seconde tranchée a permis la mise au jour d'un large fossé orienté nord/sud en avant d'une importante structure de combustion (four de séchage ?) dont le niveau d'abandon puis de comblement se situe lui aussi antérieur au XIII^e s. Par ailleurs, c'est à partir de cette tranchée qu'une étude géomorphologique a été menée. Les périodes d'activation dunaire décrites dans cette étude coïncident sans surprise à deux périodes d'abandon (?) du site, soit l'une au IV^e s. et l'autre au XIII^e s.

Ce premier diagnostic effectué sur la commune de Saint-Palais-sur-Mer a donc mis en avant une occupation a priori continue de la protohistoire au XIII^e s. Il s'agit là d'une occupation littorale qui fluctue donc en fonction de l'avancée dunaire ou des rehaussements maritimes.

Guillin Sylvain

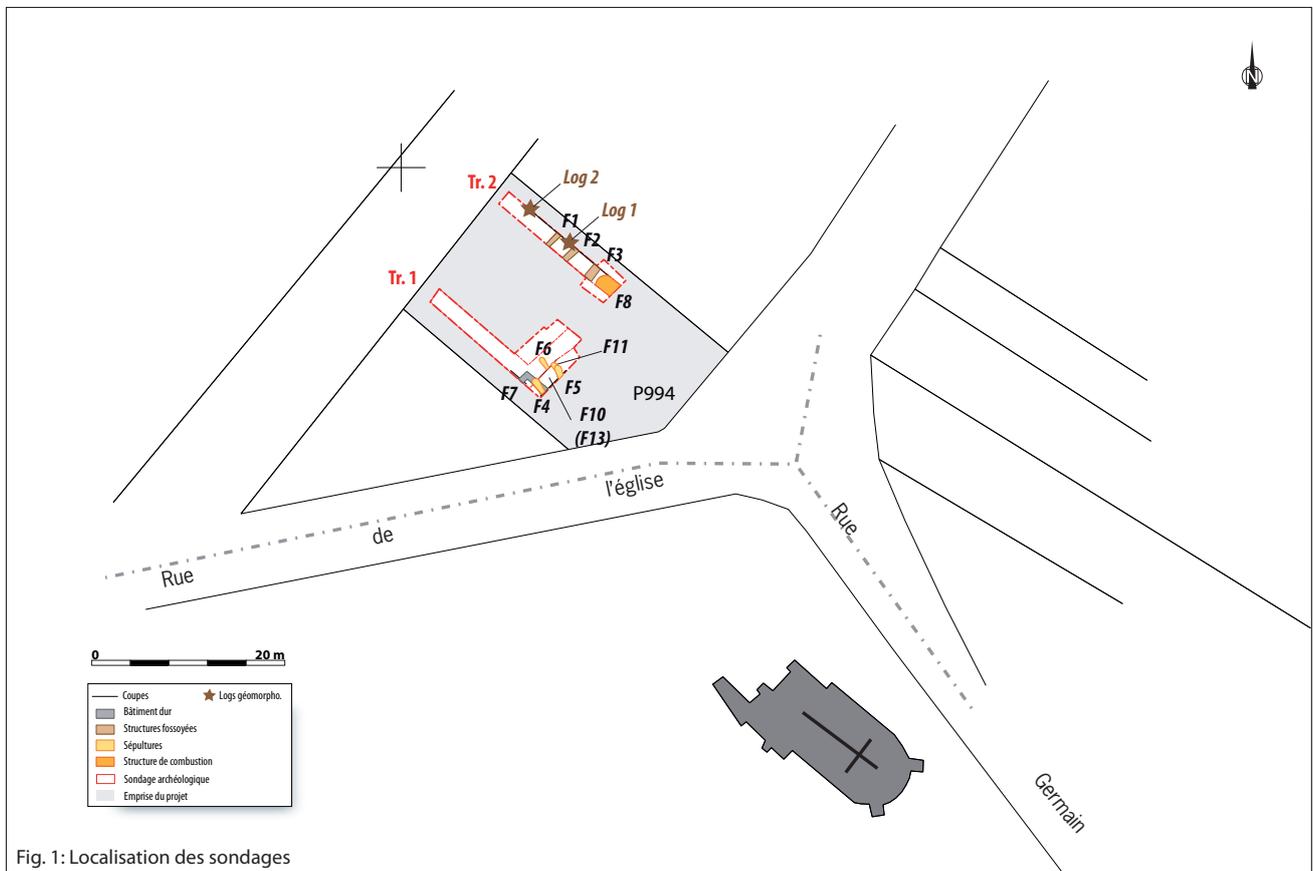


Fig. 1: Localisation des sondages

SAINT-SATURNIN-DU-BOIS Le Bourg Nord

Dans le cadre d'un projet de lotissement communal, le Service départemental d'archéologie du Département de la Charente-Maritime a conduit une fouille préventive dans la commune de Saint-Saturnin du Bois, située non loin de Surgères. La fouille qui s'est déroulée en 2008 a permis de mettre au jour un établissement rural daté de l'époque gallo-romaine, ainsi que plusieurs témoignages archéologiques d'une occupation datée du premier Moyen Âge. Malgré d'importantes récupérations dues aux phases successives d'occupations, les bâtiments antiques présentent un état de conservation tout à fait exceptionnel aussi bien en ce qui concerne les maçonneries que les niveaux de sols découverts dans la plupart des cas sous des niveaux d'abandon et de démolition relativement épais. Ainsi, au vu des découvertes réalisées, la commune a décidé d'abandonner le projet de lotissement, et de développer un projet de fouille programmée parallèlement à des actions de médiation. La Communauté de Communes de Surgères, devenue depuis Aunis Sud, a pris la compétence du site archéologique. Dans ce contexte, un programme de recherche a vu le jour en 2011.

Au total, 10 000 m² ont été décapés en 2008 à l'aide d'un engin mécanique sur la parcelle située en centre bourg de la commune. Quatre principaux secteurs ont été déterminés : secteur 1 bâtiment d'exploitation ; secteur 2 bâtiment résidentiel ; secteur 3 bâtiments d'exploitations avec cour ; secteur 4 bâtiment dont la fonction est indéterminée.

Au total, au moins 13 bâtiments ont été distingués lors de la fouille. Ils représentent environ 4500 m² de surface construite composée de 214 murs recensés.

Entre les premiers éléments d'occupation datés du I^{er} siècle de notre ère et le mobilier céramique découvert dans les couches supérieures, situées à l'intérieur des différents bâtiments, datées des III^e et IV^e s., quelques premiers éléments de phasage ont pu être élaborés dès la fouille préventive de 2008. En effet, le mobilier céramique et métallique témoigne d'une première phase d'occupation dans le courant du I^{er} s. apr. J.-C. Au II^e s., la villa antique est aménagée avec la construction d'un bâtiment résidentiel doté d'une cour centrale et d'un bâtiment d'exploitation. De nouveaux et importants bâtiments d'exploitation sont construits au III^e s., caractérisés par l'emploi d'un mortier jaune dans l'appareillage des maçonneries. Par ailleurs, suite à un incendie ayant touché une partie importante des bâtiments vers le milieu du IV^e s., une reconstruction de la plupart des murs de la partie résidentielle est opérée. La reconstruction, remarquable par l'emploi d'un mortier orangé pour la mise en œuvre des maçonneries, a apporté également des modifications de l'ensemble thermal. Entre ces deux grandes phases, nous avons pu observer des agrandissements successifs et des modifications de l'organisation des espaces. Enfin, de nombreux éléments de céramique datés du V^e et VI^e s., ont été découverts lors de nettoyages de surfaces dans le secteur du bâtiment 2 notamment.



Saint-Saturnin, vue générale du site

Succédant à l'occupation antique, la présence de plusieurs murs solins constitués de dalles en calcaire liées à la terre, permet d'entrevoir l'idée d'une installation durant le premier Moyen Âge. La découverte de mobilier céramique au faciès premier Moyen Âge, plus particulièrement dans les niveaux à l'intérieur du bâtiment 2, confirme largement cette première observation. Par ailleurs, une monnaie carolingienne a été mise au jour en 2008, dans une fosse située à l'intérieur de la partie résidentielle antique. Les murs, dotés d'un appareillage pouvant être considéré comme caractéristique des constructions du premier Moyen Âge, traversent dans plusieurs cas les bâtiments gallo-romains. Leur construction succède donc à l'abandon de la villa. Dans d'autres cas, ces murs s'installent au-dessus de murs antiques et parfois même ils semblent reprendre des maçonneries anciennes en s'appuyant contre ces dernières. Nous sommes donc en présence d'un phénomène de réoccupation de structures antiques – qu'il existe une continuité ou non – avec dans certains cas d'importantes restructurations du bâti ancien et dans d'autres cas une réutilisation des maçonneries préexistantes.

En dépit de la conservation systématiquement partielle des murs solins, soulignons l'importance de

cette installation du premier Moyen Âge, notamment si l'on en juge par l'étendue des constructions identifiées comme appartenant à cette période. Quelques niveaux d'occupation probablement en lien avec les murs liés à la terre ont été observés à plusieurs reprises.

Les opérations archéologiques conduites depuis 2011 ont eu pour objectif la fouille sur la partie ouest de la *pars urbana*.

Ainsi, l'étude de plusieurs salles a été achevée dans le cadre de ce premier programme de trois années poursuivi de deux années complémentaires (2014/2015). Le substrat calcaire ayant été atteint dans plusieurs espaces, nous pouvons obtenir une image plus fine du phasage de l'occupation du site sur la partie fouillée. À la fin de la campagne 2015, 730 m² ont été fouillés (calcul réalisé en excluant la largeur des murs). Les problématiques de départ s'articulaient autour d'enjeux chronologiques mais également fonctionnels (Cf. projet scientifique de fouille programmée 2013).

Maurel Léopold

- Maurel, 2016
- Maurel L. : Villa romaine de Saint-Saturnin-du-Bois, Charente-Maritime, rapport final d'opération de fouille programmée, SRA-Nouvelle-Aquitaine, 2016, 241 p.

Paléolithique, Néolithique
Antiquité, Moyen Âge

SAINT-SAVINIEN Fleuve Charente, Butte des Anglées

Protohistoire
Époque contemporaine

La prescription d'un diagnostic archéologique sur la butte des Anglées à Saint-Savinien, a été motivée par la surface concernée du projet (35 hectares), son implantation géographique et topographique (butte naturelle dans un large méandre de la Charente), la densité de sites archéologiques importante dans les environs immédiats et la connaissance de vestiges mobiliers dans l'emprise du projet d'aménagement. En effet, une occupation néolithique indéterminée était soupçonnée via des prospections pédestres ainsi qu'une forte occupation antique.

Le diagnostic aura mis en évidence une présence humaine dès le Paléolithique moyen jusqu'à la fin du Moyen Âge. Le Paléolithique est représenté par du mobilier lithique épars très bien conservé dans des niveaux d'alluvions anciennes mais également une série de trous de poteaux malheureusement peu loquaces. Le Néolithique est la période chronologique la moins bien représentée avec seulement quelques objets retrouvés dans des niveaux d'alluvions qui englobent également du mobilier et de rares structures en creux (fosses ponctuelles) datées d'après le mobilier céramique du Bronze ancien. En revanche l'occupation antique fut confirmée avec la mise en évidence d'une *villa*.

Les éléments bâtis sont représentés par des murs arasés mais aussi des sols conservés. Un bâtiment à système hypocauste a pu être mis en évidence avec résidu de bassin et plusieurs niveaux de pilettes encore

en place alors qu'une fouille clandestine à montrer l'existence de canalisations en place dans un autre secteur (partie thermale de l'habitat ?). *Pars urbana* et *rustica* sont très vraisemblablement conservées ainsi que des bâtiments et activités annexes aux abords immédiats (Tranchée 13) ou plus éloignés (Tranchée 156 à environ 200 m en bordure nord-ouest de l'emprise du diagnostic).

Plusieurs étapes de construction ou phases d'occupation ont pu être soulignées à travers la relation des différentes structures bâties. En effet, l'occupation antique s'étend d'après le mobilier retrouvé, entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. et le III^e s. Quelques éléments céramiques témoignent d'une possible mise en place des premières structures de l'occupation rurale dès La Tène 2D. La découverte de trous de poteaux dans les niveaux sous-jacents à villa va également dans ce sens. La présence médiévale est avérée par la réutilisation de structures antiques sans que l'on puisse observer de continuité chronologique. De rares tessons évoquent le haut Moyen Âge alors qu'une sépulture est datée au C14 entre 670 et 775. D'autres sépultures sont possibles dans le même secteur (Tranchée 7). Le site est à nouveau occupé, d'après la céramique, entre le 13^e siècle et le 15^e siècle avec la présence d'au moins un bâtiment partiellement reconnu (Tranchée 186) mais associé à des fosses dépotoirs et des niveaux de sol contenant des restes de faune, de malacofaune, de la vaisselle à vocation culinaire et domestique.

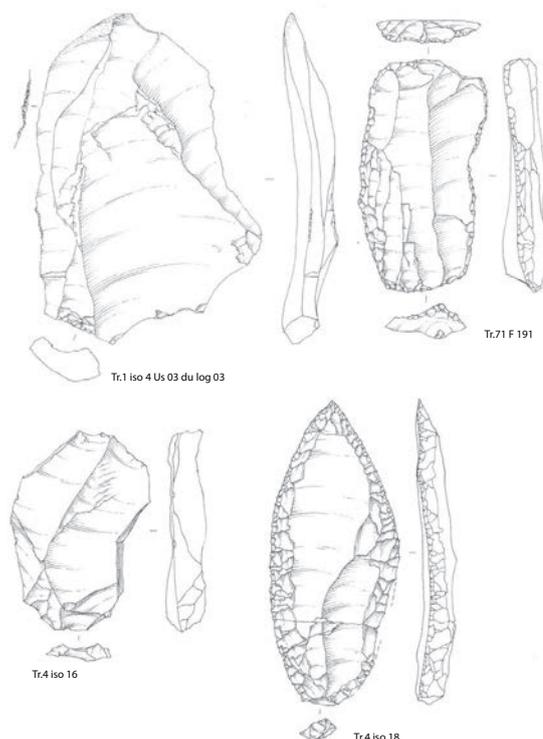
Autant d'éléments évoquant une occupation de type habitat auquel s'ajoute un mobilier métallique relatif au cheval (éperon et fer à cheval). L'occupation médiévale semble s'inscrire dans la même aire topographique que la villa antique avec un léger débordement vers l'ouest. La distinction et la relation entre les structures de ces deux principales périodes d'occupation sont complexes à discerner sans décapage plus extensif.

La recherche des limites d'extension de ces occupations a pu être réalisée classiquement dans le cadre du diagnostic à la pelle mécanique. Au nord, la limite d'emprise correspond peu ou prou à celle de la villa en partie recouverte par les débordements de marais. A l'est, les témoins anthropiques disparaissent progressivement (Tranchée 13). Au sud, des fossés semblent marquer la limite de la zone bâtie. L'organisation et l'orientation des bâtiments antiques eux-mêmes ont pu être complétées grâce à l'utilisation de la prospection géophysique (Vivien Mathé laboratoire Liens, Université de la Rochelle). L'accès à la présence de la quasi-totalité de la villa et ses abords immédiats est un point important de des résultats de cette opération de diagnostic. Cependant, l'intérêt majeur est bien d'avoir une vision globale et large du territoire agricole d'une villa au-delà de ses bâtiments et abords immédiats grâce à la découverte de structures fossoyées de type parcellaire, drainage et liées au souci de se protéger face aux débordements des marais et cours d'eau (tout comme le projet actuel d'aménagement objet de ce diagnostic), fosses et trous de poteaux dans une aire géographique bien délimitées naturellement (topographie et hydrographie) et qui s'insère dans la totalité de l'emprise du diagnostic.

Les structures sont peu enfouies et régulièrement accrochées par les travaux agricoles comme nous l'avons constaté avant le diagnostic (mobilier en surface) et après le rebouchage de nos tranchées (reprise rapide des labours avec remonté de mobilier). Les apports de sédiment liés aux débordements plus ou moins anciens des marais en limite nord d'emprise sont plus importants et protègent davantage les

vestiges des pratiques agricoles actuelles mais de manière guère satisfaisante. La fouille clandestine de 2007 montre également la précaire conservation des vestiges. Enfin notons que nous avons déposé des bandes de géotextile dans le fonds des tranchées entre Tr 186 et 13 qui surmontent donc directement les vestiges archéologiques mis au jour.

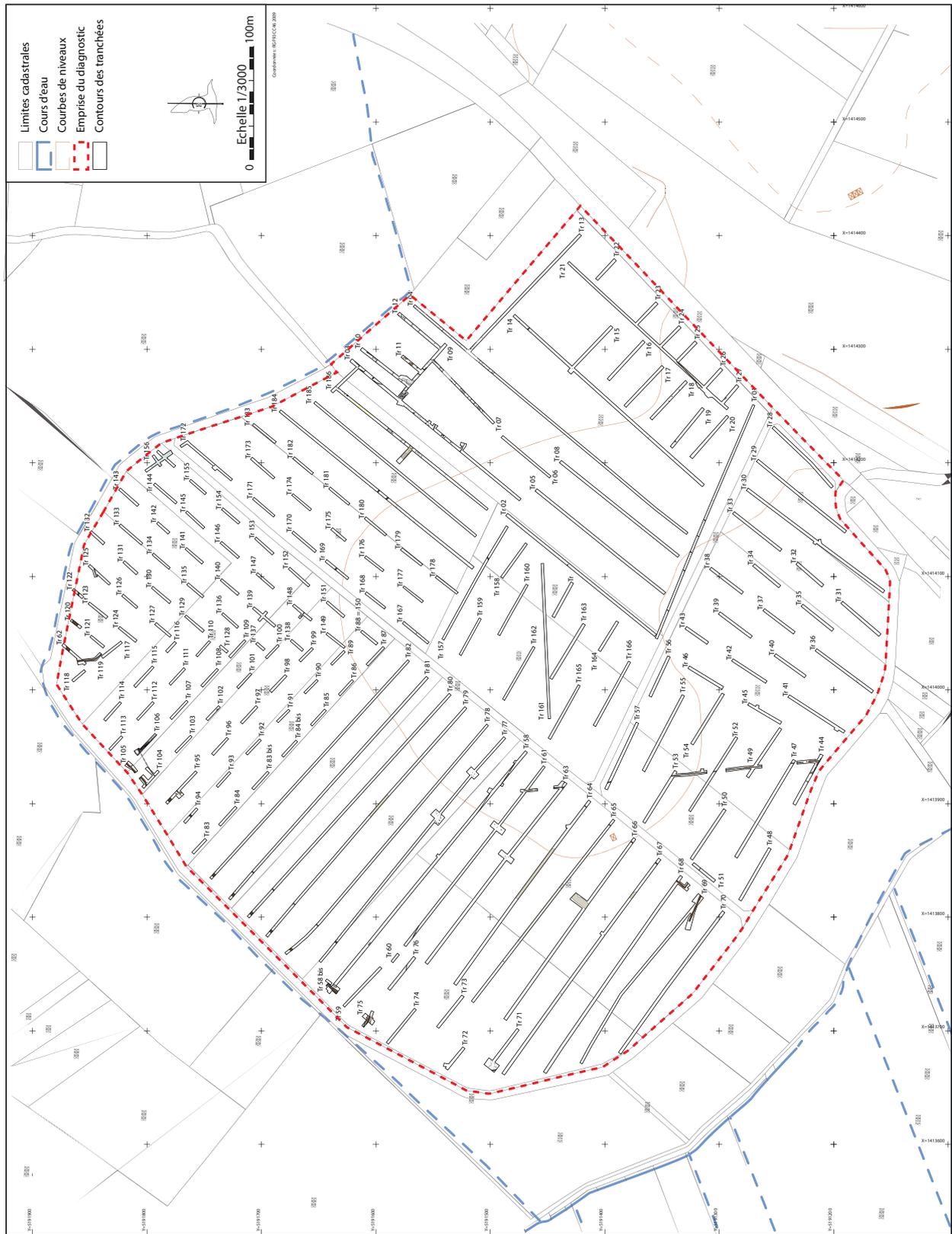
Soler Ludovic



SAINT-SAVINIEN - Fleuve Charente, Butte des Anglées
Saint-Savinien, exemples de mobilier lithique attribuables au Paléolithique et
retrouvé dans les alluvions (Dessin : F. Blanchet)



SAINT-SAVINIEN - Fleuve Charente, Butte des Anglées - Saint-Savinien, vue du bâtiment médiéval depuis le sud-ouest (Cliché : L. Soler)



SAINT-SAVINIEN - Fleuve Charente, Butte des Anglées
 Saint-Savinien, implantation des tranchées et des vestiges sur le cadastre actuel – 1/3000 (Relevés et DAO : L. Soler, C. Gay)

SAINT-SORNIN

Tour de Broue

La campagne de fouille 2016 est la seconde réalisée sur le promontoire du donjon de Broue commune de Saint-Sornin). Elle s'insère dans le PCR intitulé « les marais charentais au Moyen Âge et à l'époque moderne : peuplement, environnement, économie ». L'exploration en ce milieu de triennale est réalisée sous forme de tranchées de sondage sur un espace situé en extrémité de promontoire à l'emplacement supposé de la haute ou basse-cour du site castral occupé du XIe s. au XVe s.

Sur le nord et le centre de la zone explorée, les sondages visaient à achever, voire prolonger les sondages entamés en 2015 (tranchée 2 et 3). L'élargissement de la tranchée 2 a permis d'infirmer la présence au nord d'éléments à caractère défensif en bordure de l'actuel plateau. La nature sablonneuse du substrat et le versant abrupt du coteau rend difficile toute construction et facilite en même temps la défense des lieux. Des habitats sont installés directement sur l'affleurement rocheux et des creusements importants y sont réalisés pour y accueillir des bâtiments sur poteaux

et une possible cave. Les indices de construction recueillis dans ce secteur confirment bien la présence de bâtiments sur solins et une architecture de terre et bois qui profite également du substrat rocheux pour asseoir les intérieurs des habitations. Dans le sud de la tranchée 3, située au centre de cette plate-forme, la puissance stratigraphique dans cet espace ouvert est de 130 cm, composés de remblais, curages de foyer (cendre), déchets en tout genre sur des sols empierrés. Ils témoignent des pratiques de gestion des déchets dans ce qui ressemble à une cour pouvant être centrale et de l'évolution des modes de consommation. Ces niveaux sont propices à prélèvements et tamisage pour des études environnementales.

Plus au sud, la tranchée 1 a été élargie pour appréhender la nature d'une occupation plus dense et différente par le mode de construction. Trois bâtiments importants aux murs montés au mortier de chaux et pour certains dotés de pierres de taille ont été sondés. Un imposant bâtiment 4 occupe le centre du sondage. Il mesure 11 m de large sur 25 m de long.



Saint-Sornin, mur (M 23 tranchée 1) de la dernière phase d'occupation installé dans une succession de couches détritiques contenant de nombreux restes alimentaires.



Saint-Sornin, fragments de mosaïque découverts entre les bâtiment 4 et 7 (tranchée 1)

Ces dimensions sont connues grâce à la confrontation entre les sondages et une prospection géophysique réalisée par l'Université de La Rochelle (Vivien Mathé et Adrien Camus). Ce bâtiment est doté d'une ouverture à contreforts et mais ses sols sont simplement constitués de terre battue et ils n'ont livré qu'un mobilier assez erratique contrairement aux espaces étudiés dans la partie nord du promontoire. Le bâtiment 5, excavé et de grandes dimensions, est doté d'un foyer. Il a été repris en raison de l'effondrement d'un mur porteur. L'hypothèse d'un cellier n'est pas à exclure. L'inédit bâtiment 7 se distingue par des maçonneries qui fonctionnent probablement avec un pan de mur en élévation encore visible. L'étude sommaire de ce dernier montre des traces d'arrachage sur la partie basse du mur ce qui laisse penser à la présence d'un voûtement et la présence d'un étage. Cet ensemble pourrait constituer une des entrées du château, voire une chapelle porte, mentionnée au XVIII^e s. La qualité de la construction avec l'utilisation ponctuelle de pierres de taille de moyen appareil plaide en faveur de cette hypothèse ou en tout d'un bâtiment élitaire. Il faut noter également que ce bâtiment est partiellement excavé et s'ancre dans la pente naturelle à proximité de l'amorce de la rupture de pente du promontoire. Sa situation en limite de site plaide également en faveur d'un monument majeur dans l'organisation de cette basse ou haute-cour. Pour compléter ce secteur bâti, une structure quadrangulaire

d'au moins deux mètres de côté, a été repéré, dotée de trous de poteaux aux angles (signe d'une possible couverture) et pourrait être un puits ou un puisard, voire des latrines. L'environnement immédiat de ces trois bâtiments est constitué de sols extérieurs assez soignés composés de cailloutis. Plus à l'écart, on retrouve à nouveau de vastes et épaisses zones de rejets (particulièrement riches et nombreuses) qui ont fait l'objet de nombreux prélèvements pour alimenter les études archéozoologiques.

Le mobilier archéologique est abondant, en particulier céramique mais également métallique confirmant pour certains (carreau d'arbalète, équipement équestre,...) le caractère aristocratique de l'occupation du site.

Il faut noter également la découverte dans un niveau de destruction proche des deux bâtiments remarquables 4 et 7 de restes d'une mosaïque composée de tesselles noires et blanches probablement d'époque médiévale.

Cette fouille s'accompagne, dans le cadre du PCR, d'un volet paléo-environnemental comprenant la réalisation et l'étude de carottes réalisées dans le marais au pied du site par les environnementalistes du PCR (Jean-Michel Carozza de l'université de La Rochelle, Catherine Dupond et David Aoustin de l'université de Rennes II/CNRS).

Normand Éric et Champagne Alain

Époque contemporaine

SAINTES 19 cours Paul Doumer

Une opération a été menée au 19 Cours Paul Doumer à Saintes, sur l'emprise d'un projet de construction immobilière. La parcelle de seulement 2 300 m² se situait dans un quartier périurbain de la ville antique, au sud de zones dédiées à la sphère funéraire, et à quelques dizaines de mètres au sud-est d'un habitat antique repéré en 2009.

Malgré un contexte archéologiquement favorable, les seules structures mises au jour lors de l'opération étaient modernes et assimilables à des fosses de plantation, parallèles à la rue actuelle donc probablement peu anciennes.

Aucune structure antique n'a été découverte sur l'emprise.

Gissingier Bastien

SAINTES 6 rue Albin Delage

Le projet d'extension d'une maison d'habitation individuelle au croisement des rues Delage et Massiou à Saintes nécessitait une intervention de diagnostic archéologique préalable en raison de la proximité immédiate de l'église Saint-Vivien. Par le passé, des découvertes notamment funéraires et antiques pour certaines sont recensées dans les abords de la zone.

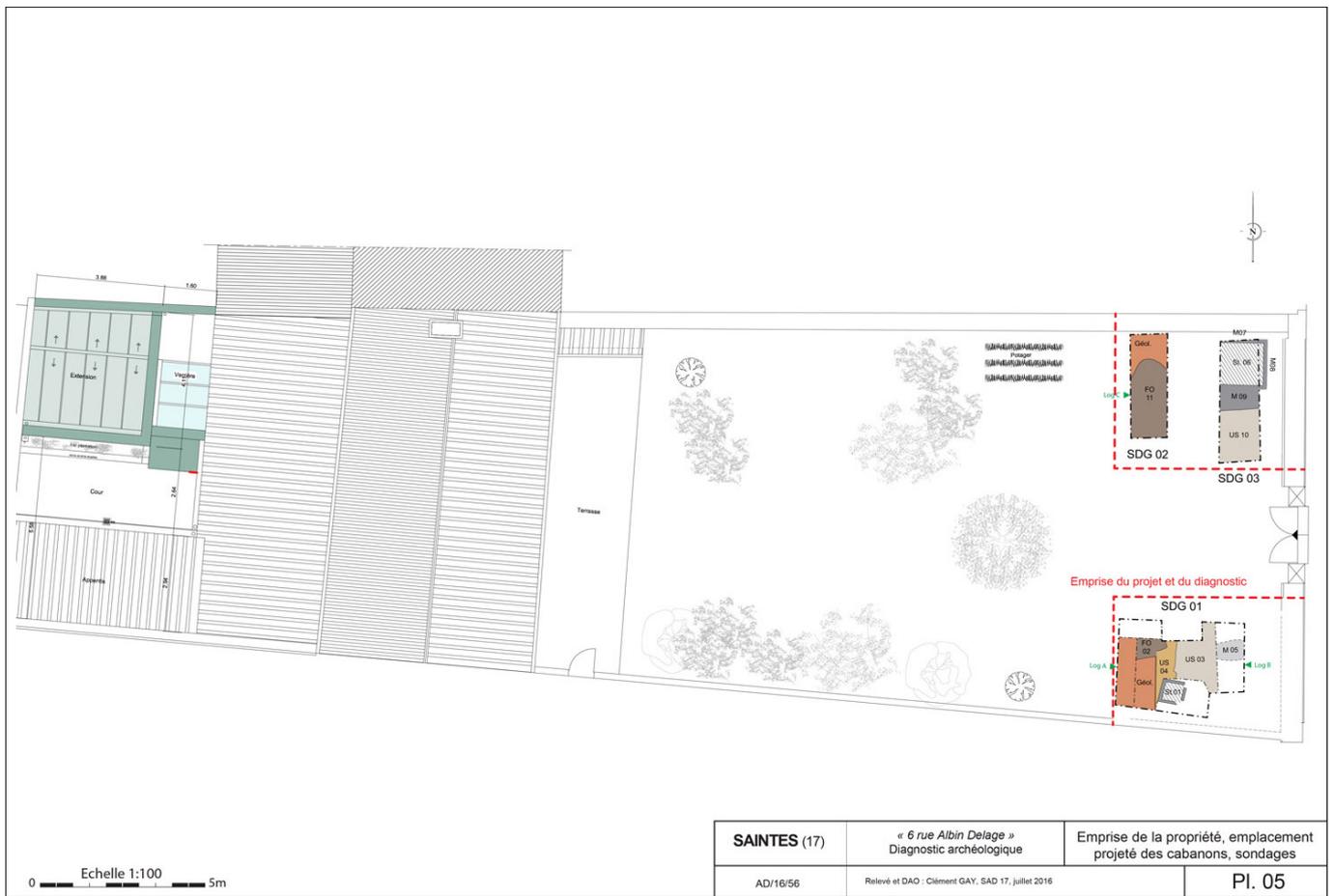
Deux petites zones correspondant à l'emprise de deux édifices, totalisant une surface de 25 m² à peine, ont fait l'objet d'investigations. Trois sondages ont ainsi été ouverts.

Le premier a livré des éléments d'un probable bâti érodé, potentiellement ancien malgré l'absence complète de mobilier, et correspondant au moins aux constructions visibles sur le cadastre de 1809.

Un puisard moderne est également à noter. Les deux autres sondages ont révélé des niveaux pour certains contemporains de ceux observés dans le premier sondage, ainsi que des structures médiévales ou modernes, notamment une fosse dépotoir et une cuve de latrines.

L'absence complète de sépultures est à noter.

Gissenger Bastien



Saintes, rue Albin Delage, plan général (Relevé et DAO : C. Gay)

SAINTES Rue Chantecaille – Les Charriers

Le projet d'aménagement d'une parcelle dans la ZAC économique des Charriers à Saintes a motivé cette opération de diagnostic archéologique. La prescription porte sur presque 9 000 m². Le chantier s'est déroulé durant trois jours, du 14 au 16 mars 2016.

Le substrat est calcaire (du Santonien) et apparaît directement sous la terre végétale. Le diagnostic a permis de mettre au jour quelques fossés dont

certains, de par leurs remplissages, sont attribuables à l'époque antique. Ces fossés ayant sans doute une fonction parcellaire sont à mettre en relation avec la voie romaine partant vers Barzan, repérée à environ 200 m à l'ouest de notre terrain, mais également avec le parcellaire repéré au lieu-dit « Malabry ».

Pellissier Julien

SAINTES 6 rue Grelaud

Le projet de construction d'un ensemble immobilier sur une parcelle sise au n°6 rue Grelaud à Saintes est à l'origine d'un diagnostic archéologique portant sur la surface d'environ 3000m². Ce terrain est situé sur la rive droite de la Charente en périphérie sud de la ville antique, dans un quartier peu connu et dont les

limites restent à ce jour incertaines. Malgré un potentiel archéologique non négligeable, aucune trace d'activité humaine n'a été décelée sur la parcelle examinée.

Farago Bernard

SAINTES Ancien Hôpital Saint-Louis

Le diagnostic réalisé à la demande de la ville de Saintes s'est déroulé pour l'essentiel sur la parcelle BX 777, formant l'emprise de l'ancien hôpital de Saintes avant son déménagement en 2007. Le projet de requalification porté par la ville occupe la moitié sud du promontoire qui domine Saintes, réputé jouer un rôle essentiel au sein de la ville et son urbanisme tout au long de son histoire.

Les conditions d'intervention étaient complexes en raison essentiellement de la profondeur des sondages et en l'absence d'un véritable programme d'aménagement sur le site, ce qui aurait pu, entre autres, orienter la stratégie d'implantation des tranchées. La stratigraphie dépassait 5,40 m par endroits, en raison d'une forte stratigraphie antique et surtout médiévale. Le substrat géologique n'a été pour cette raison que très peu atteint en dehors des sondages géotechniques réalisés.

Plusieurs périodes sont concernées par les sondages. En premier lieu, les périodes antérieures

à l'Antiquité n'ont pas été mises en évidence. Aucun indice ne laisse présager de l'occupation préromaine, il ne faut pas toutefois conclure à son absence qui peut résulter de la profondeur insuffisante des sondages.

Des niveaux augustéens sont présents, témoignant d'une occupation qui sera continue jusqu'au IIIe siècle. À l'ouest, les vestiges d'un portique bordé d'un égout et limitant à l'ouest un probable cardo ont été étudiés (Ier-IIIe s.). Des constructions luxueuses bordent la limite sud du plateau, et des bâtisses importantes occupent la partie nord-est de l'emprise. Un bâtiment apparemment imposant a été très partiellement identifié vers le milieu de l'emprise, ainsi que des constructions qui continuèrent d'être occupées durant plusieurs siècles. Les orientations et similitudes chronologiques ont permis de restituer une partie de l'urbanisme de ce quartier durant le Haut-Empire.

Le caniveau du portique ouest sera abandonné au cours du IIIe s. et le portique, manifestement épierré pour laisser place au rempart, courant IVe s. Un fossé d'une

quinzaine de mètres de largeur et profond de 3,50 m, creusé à plusieurs reprises, semble avoir servi de défense avancée au rempart entre le IV^e et le XIII^e s. Le rempart a été entièrement détruit aux XIX^e puis XX^e s. pour permettre l'accès à l'hôpital depuis l'ouest. Le talus a en revanche été conservé au nord-ouest, au sud de l'ancienne morgue, composé des restes de niveaux antiques démantelés et soigneusement mis en œuvre en lits réguliers. Quelques niveaux d'occupation tardo-antique intra muros ont été repérés.

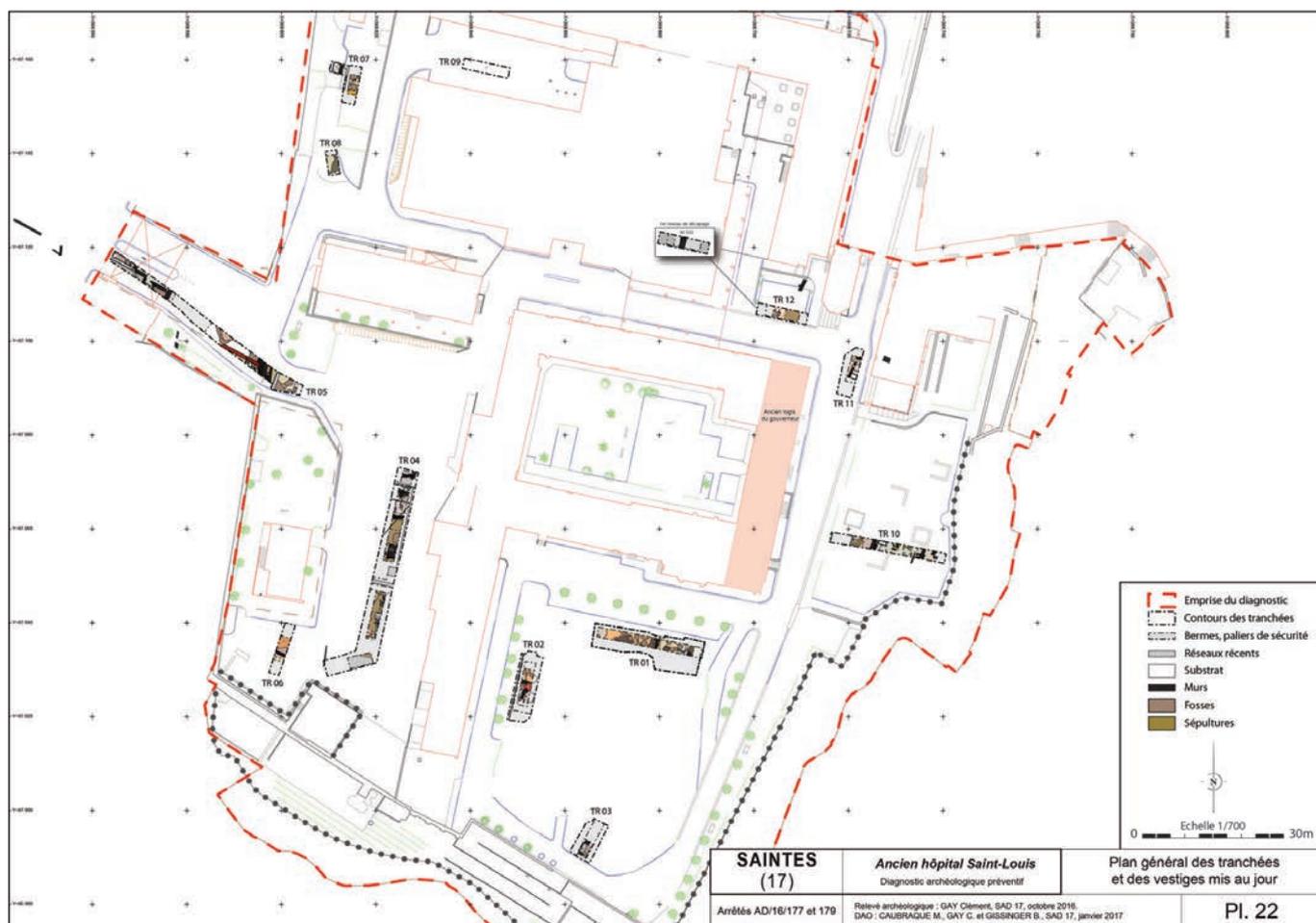
D'une manière générale, hormis un mur de belle facture et quelques contextes secondaires, la période mérovingienne est plutôt absente du site. En revanche, le site a livré des vestiges bien attestés des VIII^e et IX^e s., caractérisés par d'épais niveaux de terres noires, marqués par des horizons de circulation. C'est le terreau dans lequel s'installa une occupation des Xe-XIII^e s, dont la principale caractéristique est d'avoir livré un grand nombre de silos. Les constructions présentes sont en revanche délicates à interpréter : sols, tranchées d'épierrement, radiers, solins, réoccupation de bâti antique...

Durant le bas Moyen Âge le site semble pour l'essentiel mis en culture, quelques constructions épierrées peuvent toutefois se rapporter à l'ancienne paroisse St-Frion dont le cimetière médiéval/moderne a été observé à l'est.

Au début du XVII^e s., les travaux de la Citadelle marquent les fronts est et sud. Le Logis subsista à la destruction de l'ensemble peu de temps après son achèvement et fut converti en hôpital, bordé d'un cimetière. Des habitations occupaient certains emplacements de l'ancienne citadelle et ses abords ouest. Le XX^e s. vit le site transformé radicalement.

Ce diagnostic apporte des éléments essentiels à la compréhension de l'évolution urbaine de ce secteur de la ville mais l'étude des vestiges pose presque autant de questions qu'elle ne permet d'en résoudre. La formidable réserve archéologique que constitue le site Saint-Louis se trouve ainsi confirmée.

Gissinger Bastien



SAINTES - Ancien Hôpital Saint-Louis
Saintes, Saint-Louis, plan général (DAO : M. Caubraque, C. Gay et B. Gissinger)

SAINTES 25 cours Genêt

Dans le cadre d'un projet de construction d'une maison individuelle sur la parcelle 432 (section DM) au 25 cours Genêt sur la commune de Saintes (17, Charente-Maritime), une opération de diagnostic préventif a été réalisée par l'INRAP du 20 juin au 24 juin afin de déterminer si ce projet est susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, notamment des vestiges en lien avec la ville antique de *Mediolanum Santonum*. La proximité de l'amphithéâtre antique et les nombreuses découvertes archéologiques réalisées dans le quartier, notamment entre le cours Genêt et le cours Lemer cier, incitent à la plus grande prudence avant la construction de cette habitation. Cinq tranchées, couvrant une surface de 122 m², ont pu être implantées sur cette parcelle de 893 m² de surface soit un ratio d'ouverture de 13,6 %.

L'opération a révélé la présence d'une vingtaine de structures archéologiques et de niveaux datant de la protohistoire à l'époque moderne voire contemporaine.

Au moins quatre phases d'occupations ont pu être mises en évidence. La plus ancienne correspond à des aménagements de la Tène D, ce qui est exceptionnel pour ce secteur et déterminant pour l'analyse de la genèse de la ville. Ces niveaux sont peu profondément enfouis. Les deux phases suivantes qui correspondent à des niveaux du Haut-Empire sont plus classiquement présentes dans ce quartier mais le niveau d'apparition de la phase d'abandon est préoccupant dans le cadre des futures constructions. Ainsi, pour l'époque augusto-tibérienne (phase 2), des structures en matériaux périssables ont été reconnues tandis qu'un probable habitat urbain en dur est attesté pour la phase 3, qui se termine vers 150. La dernière période d'occupation de la parcelle s'illustre par des niveaux et des fosses modernes ou contemporaines.

Henry Alexandra

SAINTES 25 cours Genêt

Le projet de construction d'une maison individuelle au 25, cours Genet, à Saintes, a généré en juin 2016 la réalisation d'un diagnostic archéologique qui révéla une forte densité de vestiges en lien avec la ville antique de *Mediolanum Santonum*, chef-lieu de cité (Henry 2016). La découverte de structures et de mobiliers d'époque gauloise, assez inattendue dans ce secteur occidental, invitait en outre à poursuivre les réflexions en cours sur la genèse et l'essor de l'agglomération au I^{er} s. av. J.-C. (Maurin *et al.*, 2015 ; Landreau 2015). Faisant suite à ce diagnostic, la fouille préventive s'est déroulée du 06 février au 05 mai 2017. La parcelle, d'une superficie d'environ 550 m², se situe dans les quartiers ouest de Saintes, en limite méridionale du plateau surplombant le vallon des Arènes et à quelques dizaines de mètres seulement de l'amphithéâtre. Durant l'Antiquité, ce secteur correspond à la périphérie occidentale de l'agglomération, et si l'environnement archéologique y est dense et documenté par de nombreuses interventions, peu de fouilles récentes y ont été effectuées (Maurin 2007). La forte déclivité actuelle de la parcelle rend compte de phénomènes érosifs importants et localement différenciés, sur des aménagements antiques organisés en terrasses (fig.1). L'occupation, telle qu'elle résulte des observations de terrain, peut être divisée en trois grandes phases. Les études en cours viendront, à terme, enrichir de manière substantielle cette vision préliminaire.

■ 1. Vers 90-60 av. J.-C. (La Tène D2a) : une officine de potiers ?

L'occupation la plus ancienne, centrée sur la première moitié du I^{er} s. av. J.-C., est matérialisée, au sud-est de l'emprise, par l'accumulation de couches riches en mobiliers (céramique, faune terrestre, malaco-faune marine, déchets métallurgiques). Ces remblais comblent des fosses d'extraction de calcaire et corrigent le pendage naturel nord-sud du versant. Au centre de la parcelle, à proximité de la limite orientale de l'emprise, des vestiges implantés sur ces remblais ont été observés. Des trous de poteau, des solins ou fondations de cloisons délimitant plusieurs aires en calcaire damé, ainsi qu'un radier de plaque foyère, attestent la présence d'un ou de plusieurs bâtiments ayant subi des réfections au cours du I^{er} s. av. J.-C. Enfin, dans le tiers septentrional de l'emprise ont été mis au jour deux fours de potiers particulièrement bien conservés puisque la base des laboratoires, les soles et les voûtes des alandiers étaient préservés (fig.2). Intégralement comprises dans les limites de la fouille, les deux structures sont globalement parallèles, de même orientation (sud-sud-est/nord-nord-ouest) et présentent des dimensions et caractéristiques similaires. Ces fours sont de type à chambre de chauffe para-circulaire à un alandier. Ces chambres possèdent un diamètre interne de 1,80 mètre. Les fosses d'accès, de forme oblongue, sont situées dans le prolongement axial des alandiers et mesurent, en moyenne, 4 mètres de long pour 1,80 mètre de large.

Le système de soutènement de la sole est formé de deux dalles monolithes de calcaire posées de chant au centre de la chambre de chauffe, dans l'axe de l'alandier, et d'un pilier axial plaqué contre la paroi, à l'opposé de l'alandier. La sole est constituée de barres de calcaire rayonnantes, ennoyées dans une épaisse couche d'argile. Les nombreux fragments de poterie découverts dans les couches inférieures des fosses d'accès permettront sans doute de restituer une partie du répertoire céramique produit dans cet atelier.

■ 2. Vers 20 av. à 40 apr. J.-C. : habitats et indices d'activités artisanales

L'occupation d'époque augusto-tibérienne est attestée, au nord de l'emprise, par le comblement de quelques structures en creux dont l'une a livré des rejets d'activité de forge. Au sud-est, une partie des remblais laténiens ont vraisemblablement été évacués pour faire place à une première terrasse sur laquelle s'installe un bâtiment. Une fondation de mur en terre et bois, d'orientation est/ouest et mesurant 7 mètres de long au minimum matérialise sa façade nord. Une cloison nord/sud délimite deux pièces au sol de calcaire damé. La pièce ouest, qui mesure 6 mètres dans le sens est/ouest, est dotée d'un foyer constitué d'un radier de tessons de céramique, recouvert d'argile et de calcaire rubéfié. Un second ensemble d'au moins trois pièces, et d'orientation nord/sud, a été perçu immédiatement à l'ouest du précédent. L'étude en cours dira s'ils sont strictement contemporains ou s'ils se succèdent dans le temps.

■ 3. Vers 40 à 150 (?) apr. J.-C. : Les vestiges d'une domus ?

À partir du milieu du I^{er} siècle, les activités artisanales disparaissent au profit de constructions désormais maçonnées, pouvant appartenir à une *domus*.

Au sud-est de l'emprise fouillée, un mur de terrasse, orienté est/ouest et dont le parement méridional est monté en *opus vittatum*, retient une plate-forme sur laquelle prend place l'extrémité occidentale d'un bâtiment. Très partiellement appréhendé, ce bâtiment n'est connu qu'à travers une probable galerie, de 2,80 m de largeur et une pièce au sol en béton de tuileau (6,60 x 5,50 m min.).

De nombreux fragments d'enduits peints, appartenant à deux ensembles picturaux distincts, ont été mis au jour dans les niveaux de démolition de ce dernier espace. Le premier ensemble se limite à un champ pictural monochrome jaune, d'aspect grossier, pouvant correspondre à un crépi de protection extérieur. Le second, d'une plus grande finesse, révèle un décor constitué de panneaux rouge ocre et d'inter-panneaux noirs, ornés d'un possible candélabre. La situation de ces derniers enduits, dégagés à même le sol de la pièce au sol en béton de tuileau ou préservés à la base de son mur septentrional, indique qu'ils constituaient le décor intérieur de cet espace (Groetembil 2017).

Le démantèlement de ce bâtiment restera sans doute difficile à dater avec précision, faute d'occupations ultérieures, mais il semble effectif dans le courant du II^e s.

La découverte de fours de potiers gaulois est tout à fait inédite à Saintes. Leur étude viendra compléter la connaissance des fours à deux murets (type 4 de

Th. Le Dreff) déjà recensés plus au sud le long de l'axe garonnais (Le Dreff 2011). Sur le plan local, l'analyse des vestiges associés à cette phase d'occupation initiale constituera un jalon important pour observer la naissance et les premiers développements de l'agglomération au cours du I^{er} s. av. J.-C.

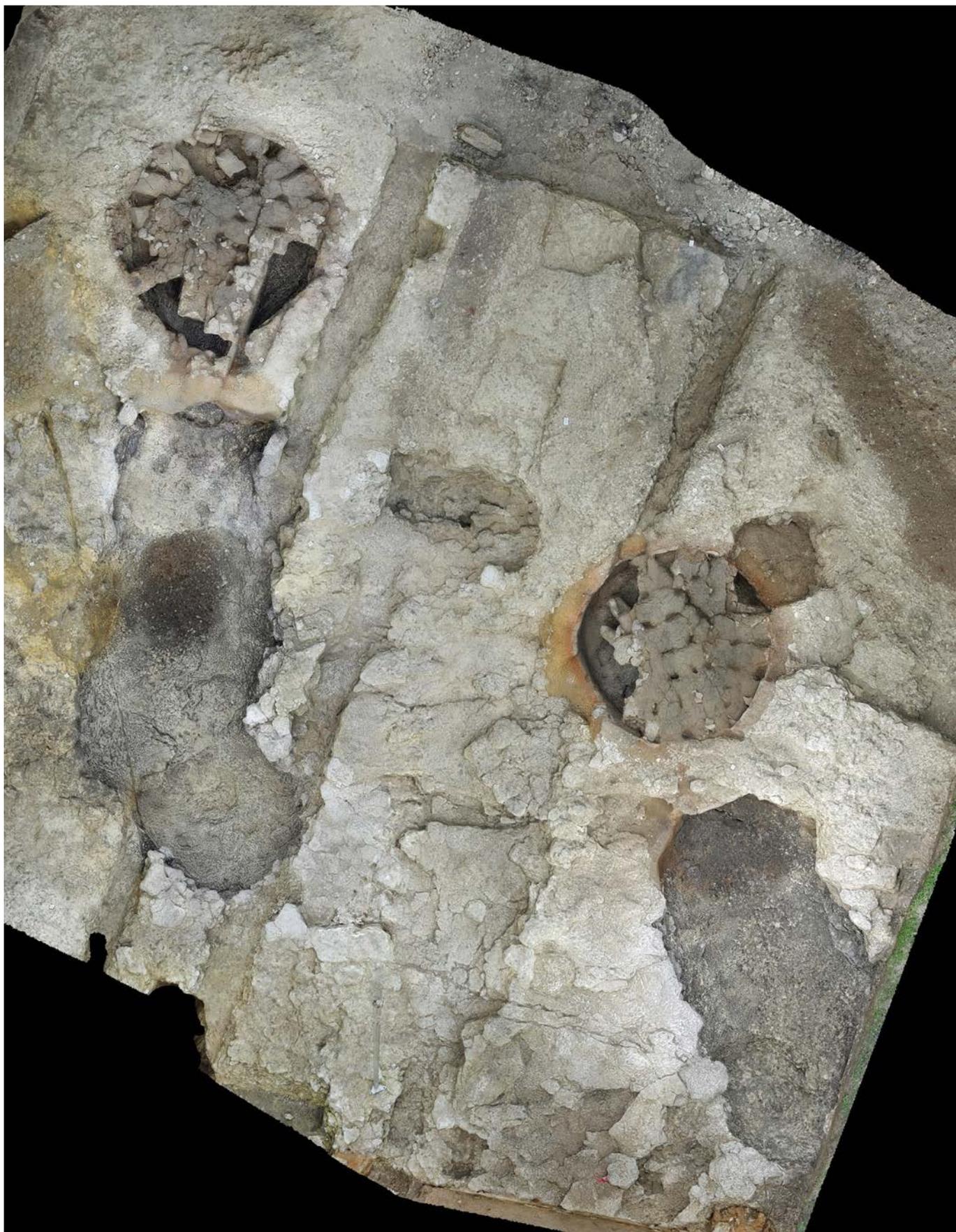
Les phases suivantes contribueront, par un focus à l'ouest de la ville, à documenter la dynamique d'évolution singulière des quartiers périphériques de Saintes telles qu'elle résulte des fouilles effectuées majoritairement dans la partie nord de l'agglomération (Baigl 2016).

Landreau Guilhem et Lavoix Gaëlle

- Baigl 2016
- Baigl J.-Ph. : « Les suburbia de Saintes, marqueurs de l'évolution chronotopographique de la ville antique », in Besson C., Blin O., Triboulot B. (dir.) Franges urbaines, confins territoriaux : la Gaule dans l'empire, actes du colloque international de Versailles (29 février - 3 mars 2012), Ausonius éditions (Mémoires 41), Bordeaux, p. 137-153.
- Groetembil 2017
- Groetembil S. : Saintes (Charente-Maritime), 25 cours Genet, rapport de prélèvement des enduits peints fragmentaires, Centre d'Etude des Peintures Murales Romaines, Soissons, 2017.
- Hanry 2016
- Hanry A. : Saintes (17), 25 cours Genet, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 92 p.
- Landreau 2015
- Landreau G. : « Vers une périodisation de l'occupation gauloise et tardo-républicaine de Saintes à partir des contextes du I^{er} s. av. J.-C. des fouilles de «Ma Maison» », in Baigl J.-Ph., Maratier B., (dir.) Projet Collectif de Recherche Saintes «no limit». Limites et périphéries de Saintes antique : évolution topographique entre le I^{er} siècle a.C. et le Ve siècle p.C., Bilan 2015, 456 p., p. 315-410.
- Le Dreff 2011
- Le Dreff Th. : « Fours et ateliers de potiers au second âge du Fer dans l'Isthme gaulois », in Aquitania, 27, Bordeaux, 2011, p. 19-60.
- Maurin 2007
- Maurin L. : Carte archéologique de la Gaule : Saintes (17/2), MSH, Paris, 2007.
- Maurin et al. 2015
- Maurin L., Bouet A., Hiriart E., Landreau G., Sireix Chr., Tardy D. : « Saintes/ Mediolanum, cité des Santons et Bordeaux/Burdigala, cité des Bituriges Vivisques : destins croisés », in Redde M. et Van Andringa W., « La naissance des capitales de cités en Gaule chevelue », in Gallia, tome 72-1, éditions du CNRS, 2015, p. 53-77.



SAINTES - 25 cours Genêt
Figure 1 : Saintes, 25 cours Genet, vue générale de la parcelle vers le nord, en début de fouille (Cliché : G. Landreau).



SAINTES - 25 cours Genêt
Figure 2 : Saintes, 25 cours Genêt, relevé photogrammétrique des fours de potiers gaulois (Clichés et traitement : P. Texier)

SAINTES

12 cours Paul Doumer

Le projet de construction d'une maison individuelle au 12, Cours Paul Doumer à Saintes a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif sur la parcelle cadastrée DM 206. Il a porté sur une superficie totale de 1368 m².

Ce projet immobilier est en effet situé dans un secteur à fort potentiel archéologique : la parcelle concernée se développe dans l'emprise de la nécropole antique dite du Clousy où de nombreuses découvertes ont été réalisées depuis la seconde partie du XIX^e s., attestant de la vocation funéraire de ce secteur en périphérie ouest de la ville antique de *Mediolanum*.

En 2013 et 2014, deux campagnes de fouille conduites par l'Inrap ont concerné les parcelles DM 428 et 429, situées immédiatement à l'ouest des terrains concernés. Ces deux fouilles ont permis de caractériser une occupation funéraire du secteur entre le début du I^{er} et la fin du II^e s. apr. J.-C., marquée par la présence de sépultures secondaires à crémation relevant de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. puis par des sépultures à inhumation entre la deuxième moitié du I^{er} s. et l'extrême fin du II^e s., voire le début du III^e s. apr. J.-C.. Au cours des premières décennies de notre

ère, l'occupation funéraire se développe en bordure sud d'un axe de circulation au tracé sud-est nord-ouest. Ces deux interventions ont également permis de mettre en évidence des sépultures « atypiques » : celles d'individus entravés par des dispositifs de contrainte inamovibles (entrave de cheville, menotte et carcan).

L'objectif du diagnostic prescrit sur la parcelle DM 206 est de déterminer l'extension vers l'est de cet espace funéraire, ainsi que la présence de la suite de l'axe de circulation mis en évidence en 2014.

L'opération a mis en évidence, par la réalisation de deux sondages linéaires, la présence de deux fossés au profil en V, larges, profonds et parallèles, semblables aux ouvrages observés au nord-est de la ville, dans le quartier de Saint-Rémy/Montlouis en 2006 et au 163, rue de la Boule par J.-P. Nibodeau en 2008.

L'intervention au 12, Cours Paul Doumer a permis la première observation de ces ouvrages défensifs au sud du Vallon des Arènes. Le fossé extérieur présente une largeur à l'ouverture de 3,50 mètres pour une profondeur de 1,75 m. Le fossé intérieur, espacé de 3,20 m du premier, est large de 5,80 mètres pour une profondeur avoisinant les 3 mètres. Bien qu'il soit

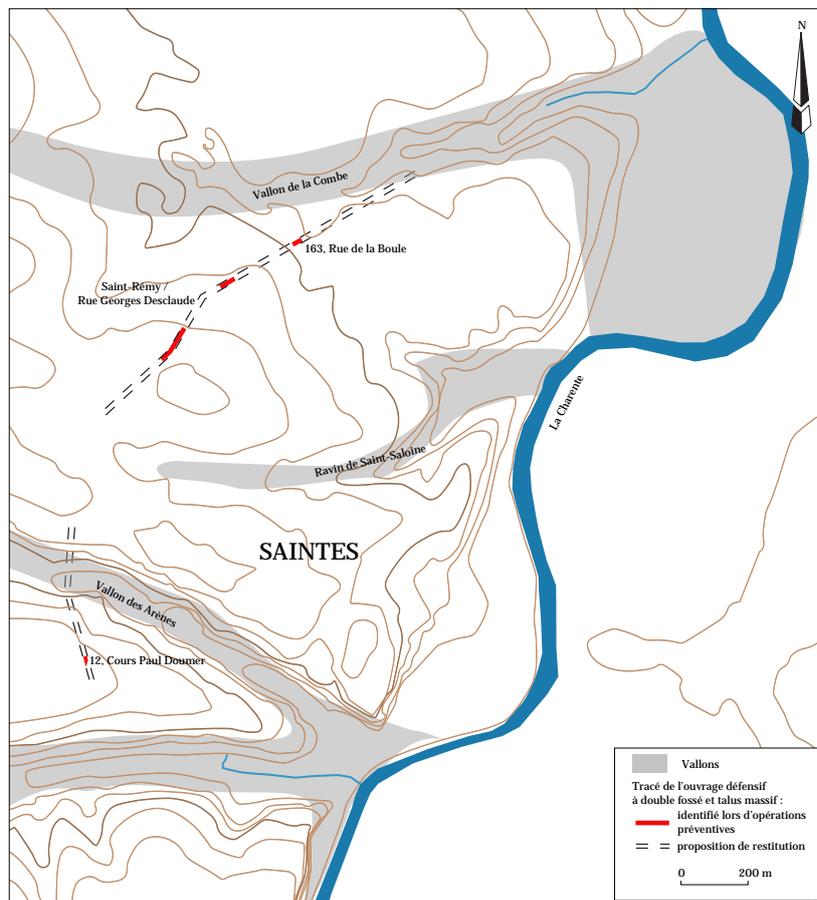


Figure 1 : Proposition de restitution du tracé de l'ouvrage défensif d'après les observations réalisées lors d'interventions préventives

difficile de déterminer précisément la date de mise en œuvre de ces fossés en l'absence de recoupement d'une structure antérieure, leur comblement à la dynamique rapide livre du mobilier céramique tibérien.

Reconnue sur près de 500 m de longueur en partie nord et nord-ouest de Saintes, l'attribution chronologique de cette structure défensive, adaptée à la topographie, est cependant mal définie. Les différents points d'observation permettent toutefois de déterminer que son abandon et son comblement par les matériaux issus de l'arasement d'un talus massif interviennent dès la période tibérienne.

Elle définit un vaste territoire (plus de 280 ha, fig.1) limité naturellement à l'est par le cours de la Charente, au nord par le Vallon de la Combe tandis qu'à l'ouest, elle jouxte les limites occidentales du Vallon des Arènes et du ravin de Saint-Saloine. Son extension au sud et en direction de la Charente au sud-est n'est, pour l'heure, pas connue.

S'il semble admis que cet ouvrage renvoie aux premières années de la présence militaire romaine en Saintonge et à Saintes, force est de constater la proximité de cet aménagement avec certaines des caractéristiques propres aux remparts des *oppida* de la fin de l'Indépendance. Aussi, il convient de mettre en perspective la présence d'un probable habitat groupé de hauteur de La Tène D2b à Saintes et de ce type d'ouvrage défensif. La poursuite des travaux sur ce double fossé et talus massif devrait permettre de déterminer s'il s'agit d'une création ex-nihilo lors de l'implantation, aux environs de 50 av. J.-C., d'une garnison romaine à *Mediolanum Santonum* ou de la réutilisation d'une enceinte de contour laténienne préexistante, enceinte pouvant délimiter la zone

d'influence juridique d'un *oppidum* de plaine dont l'extension outrepasserait largement l'éperon tabulaire de 35 ha situé entre le Vallon des Arènes et le ravin de Saint-Saloine.

Par ailleurs, le comblement terminal du fossé principal, constitué de la probable destruction d'un talus massif situé à l'est de la structure, livre la sépulture d'un sujet immature, en cercueil. Malgré la mauvaise conservation des restes osseux, cette sépulture à inhumation est accompagnée d'un dépôt céramique typique du répertoire saintais, attribué au troisième quart du II^e siècle de notre ère (fig.2, D. Guitton, Inrap).

La présence d'une sépulture à inhumation en cercueil vient confirmer l'extension de l'aire funéraire étudiée en 2013 (A. Tassin, Inrap) et 2014 (F. Méténier, Inrap). Elle confirme également la densification de cette occupation, au-delà de la voie antique à l'origine de cette nécropole.

Enfin, une fosse au plan sub-circulaire a pu être observée, immédiatement au sud-ouest du fossé extérieur. Son comblement carbonneux livre de nombreux fragments de céramiques antiques (époque tibérienne) et restes animaux.

Riche d'enseignements mais aussi source de divers questionnements, cette intervention au 12 Cours Paul Doumer s'inscrit pleinement dans les problématiques liées à la définition et à l'évolution des limites d'un noyau pré-urbain gaulois, de la ville antique de Saintes immédiatement après la Conquête et jusqu'au règne de Tibère. Elle ouvre également la réflexion sur l'extension de l'aire funéraire dont une partie a été étudiée sur les parcelles voisines.

Méténier Frédéric

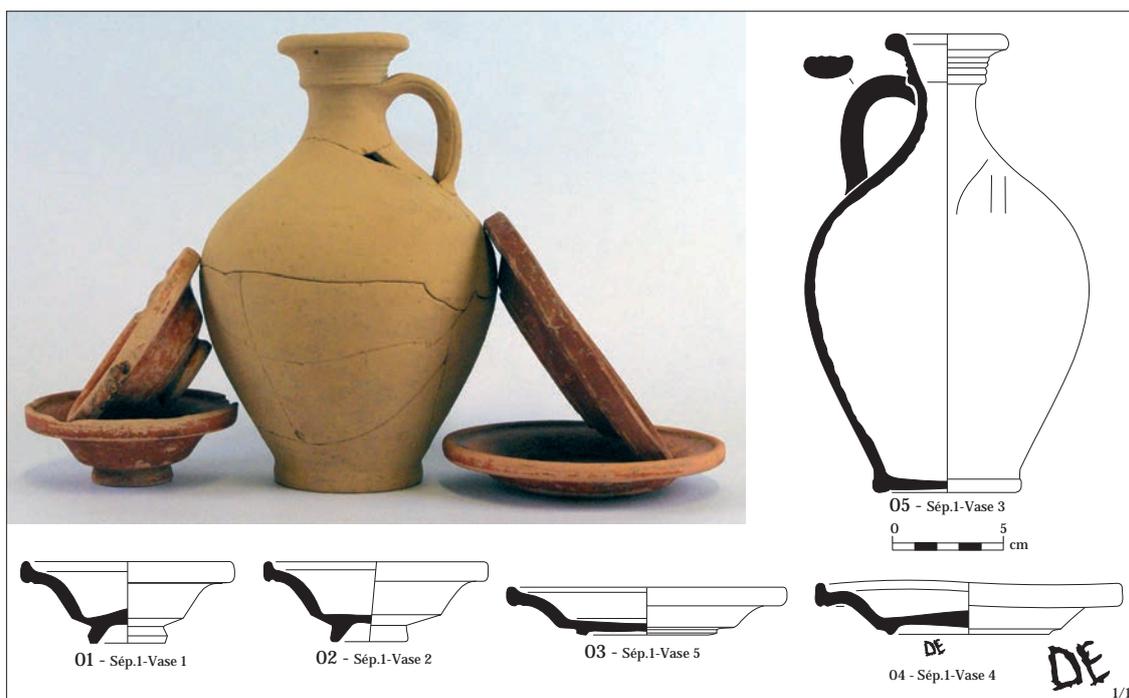


Figure 2 : Saintes (17), 12 cours Paul Doumer, 2016, tombe à inhumation SP₁, vers 150-175 ap. J.-C. : céramiques sigillées du service F de Montans (n° 01-04), cruche S416 en céramique commune claire calcaire (n°05). Ech. 1/3, sauf mention contraire. (cliché et dessins : D. Guitton, Inrap)

SAINTES

12 cours Paul Doumer

L'opération archéologique menée au 12 cours Paul Doumer à Saintes fait suite à une série de fouilles réalisées dans le secteur sud-ouest de la ville de Saintes et plus particulièrement au cœur de l'îlot cerné au nord par la rue de l'Alma et au sud par le cours Paul Doumer. Les opérations de la rue de l'Alma 1 et 2 (Tassin et Métainier 2017) ont révélé la suite de la nécropole dite du « Clousy » qui se développe autour de la voie mise au jour lors de l'opération de l'hôpital en 2000 (Baigl 2000).

L'opération de 2016 a livré les premières traces d'un double fossé au sud de Saintes qui, selon toute vraisemblance, correspond à l'enceinte défensive du Haut-Empire mise au jour en périphérie nord de la ville lors d'une des fouilles de Saint Rémy (Baigl 2016) et Montlouis (Baigl 2007). Cette enceinte se compose de deux structures en creux linéaires et parallèles, orientées nord-ouest / sud-est et traversant la totalité de l'emprise. Ces deux fossés proposent des dimensions imposantes, le plus petit des deux, disposé à l'extérieur de l'enceinte présente une ouverture moyenne de 3,80 mètres pour une profondeur maximum de 1,80 mètres. Le fossé interne plus imposant, s'ouvre sur de 5,60 mètres pour une profondeur de 3,60 mètres. L'étude des comblements

des fossés permet d'envisager la présence d'un talus interne de l'enceinte, qui au fil du temps participe au colmatage du fossé principal (1001). Ces apports de sédiments sont associés à des phases de rejet de mobiliers, issus pour certains de l'artisanat du verre.

Une fois les fossés abandonnés mais toujours visibles dans le paysage, une première sépulture à incinération apparaît sur le bord intérieur du fossé principal, plus une structure en creux livrant de nombreux tessons de céramiques dans une matrice chargée en cendres et nodules de charbons.

Vers le milieu du I^{er} s., à la suite du rebouchage massif des fossés par un apport massif de matériaux, consécutif à l'arasement total du talus, une série de creusements linéaires entre 15 et 30 cm de large reprennent le tracé de l'enceinte légèrement décalé vers l'ouest.

Trois autres creusements orientés est-ouest viennent recouper le comblement final des fossés d'enceinte, pour laisser place au cours du dernier quart de II^e s. à trois sépultures à inhumation marquant ainsi les limites Est de la nécropole du « Clousi ».

Torchut Jean-Sébastien

SURGÈRES

Rues Barrabin et la Binetterie

Le site de la rue Barrabin est localisé à 200 m à l'ouest du château de Surgères, en centre-ville. Il a livré une occupation dense et continue sur une période d'environ six siècles, du IX^e s. au XV^e s.. La période mérovingienne est très peu documentée mais néanmoins inédite à Surgères. On considère actuellement que l'occupation de la ville débute à la fin du X^e s. avec la mention du *castrum* en 992. Néanmoins, l'histoire de Surgères au haut Moyen Âge reste à découvrir et il est à noter que les découvertes les plus anciennes se situent à l'heure actuelle au sud et à l'ouest du centre-ville actuel, lequel possède sa configuration depuis au moins la fin du XVII^e s. selon les plans anciens conservés.

Sur le site de la rue Barrabin, les témoins en place les plus anciens datent du IX^e s. Il s'agit de structures en creux, témoins d'un habitat rural. Notons en particulier une aire d'ensilage dans l'angle sud-est de la parcelle.

L'installation perdure sans hiatus jusqu'au XIV^e s., voire le début du XV^e s. Les structures sont toujours majoritairement fossoyées, trous de poteau, fosses, silos, fossés ainsi qu'un probable four et un puits. Notons aussi un aménagement de la tranchée 14 indubitablement médiéval et qui pourrait, sous toute réserve, constituer la partie supérieure d'une cavité souterraine. Ces faits marquent un habitat en matériaux légers, terre et bois, qui évolue, au bas Moyen Âge, vers des constructions en pierre.

La limite nord de la parcelle est occupée par de vastes creusements, vraisemblablement des carrières d'extraction de pierre dont le comblement a livré lui aussi du mobilier médiéval, des XIV^e-XV^e s.

C'est toute la parcelle qui est concernée par cette occupation et elle constitue la continuité des vestiges détectés contre l'enceinte castrale de Surgères. Elle a aussi vraisemblablement un lien avec le site de « la Grange Barrabin » localisé immédiatement à l'ouest et dont la famille éponyme est connue depuis au moins 1109. Il est à noter que la porte ouest de l'enceinte castrale se situe exactement en face du site de la rue Barrabin.

Quelques murs mis au jour lors du diagnostic pourraient appartenir à l'habitat visible sur les plans du XVIII^e s. Enfin, après quelques siècles de vocation rurale, ce secteur très proche du centre-ville renoue à la fin du XIX^e ou au début du XX^e s. avec une vocation urbaine et industrielle. La construction de l'usine de peinture et vernis Sergent-Prolac n'a occasionné que peu de dégâts sur les vestiges médiévaux, les constructions étant le plus souvent peu ancrées dans le sol.

Vacher Catherine



Surgères, rue Barrabin, structure 904, silo faisant partie d'une batterie de silos, avec système de fermeture par bloc de calcaire ? (Cliché : C. Vacher)

Moyen Âge

SURGÈRES Rue de la Chapelle

Le terrain étudié rue de la Chapelle à Surgères est localisé en périphérie de l'église Saint-Pierre de Surgères et un cimetière occupe l'intégralité de la surface diagnostiquée. On peut admettre un nombre total de sépultures compris entre 200 et 250. Les tombes apparaissent à ce jour à une profondeur comprise entre 0.60 m et 1.20 m. Il faut néanmoins retrancher l'épaisseur d'un remblai contemporain et l'on peut estimer que les corps ont été enfouis entre 0.70 et 1.00 m de profondeur.

Le mobilier, exclusivement médiéval, ainsi qu'une datation par ¹⁴C, indiquent que nous sommes dans une partie de la nécropole ayant fonctionné entre le X^e s. et le XIII^e s. ou XIV^e s. Le peu de recoupements entre les sépultures, de même que l'absence d'ossements en position secondaire dans les remblais indiquent une probable matérialisation des tombes en surface ainsi qu'une volonté de ne pas perturber les sépultures antérieures.

C'est tout le quartier alentour de l'ancienne collégiale Saint-Pierre qui est concerné par la zone sépulcrale dont la surface peut être estimée à 5 000 m². Il faut aussi envisager la présence d'un édifice, et donc d'une nécropole, plus ancien, l'église étant sous la titulature de Saint-Pierre et avec le statut d'archiprêtre dès 1040.

Ce fait est attesté par une datation ¹⁴C qui indique une inhumation durant la seconde moitié du X^e s.

Vacher Catherine



Surgères, rue de la Chapelle, vue intérieure de la sépulture 205 (Cliché : S. Gougnard)

THÉNAC

23 rue du Théâtre Romain

Thénac est une commune de la région Nouvelle-Aquitaine située dans le département de la Charente-Maritime, à six kilomètres au sud de Saintes.

Cette opération de fouille préventive se situe dans un hameau appelé les Arènes, au 23 rue du Théâtre Romain et fait suite au diagnostic réalisé en 2013 par J-P. Bail (Inrap) avant l'aménagement d'un bâtiment agricole en maison individuelle. Cette campagne de sondages avait révélé un fort potentiel de vestiges archéologiques sur l'emprise. Les découvertes archéologiques dans la commune sont d'ailleurs nombreuses, qu'elles soient néolithiques ou antiques.

Cette fouille, d'une superficie totale de 490 m², se situe exactement au pied d'une ancienne chapelle datable, selon des critères architecturaux, de la première moitié du XIV^e s.

Réalisée pendant l'été 2014, elle a permis de mettre au jour des vestiges dont la chronologie s'échelonne de l'Antiquité à l'époque contemporaine. L'étude de cette opération est en cours et les résultats donc provisoires.

Les découvertes de la période antique sont les plus importantes, avec des maçonneries et des niveaux d'occupation conservés sur l'ensemble de l'emprise de fouille.

Les vestiges médiévaux se limitent pour l'essentiel à des maçonneries et des niveaux d'occupation dégagés à l'est de la chapelle et dont la chronologie

ne semble pas être antérieure au XIV^e s. Toujours durant la période médiévale, la chapelle subit quelques transformations ou réparation avec l'épaississement de quelques contreforts au sud.

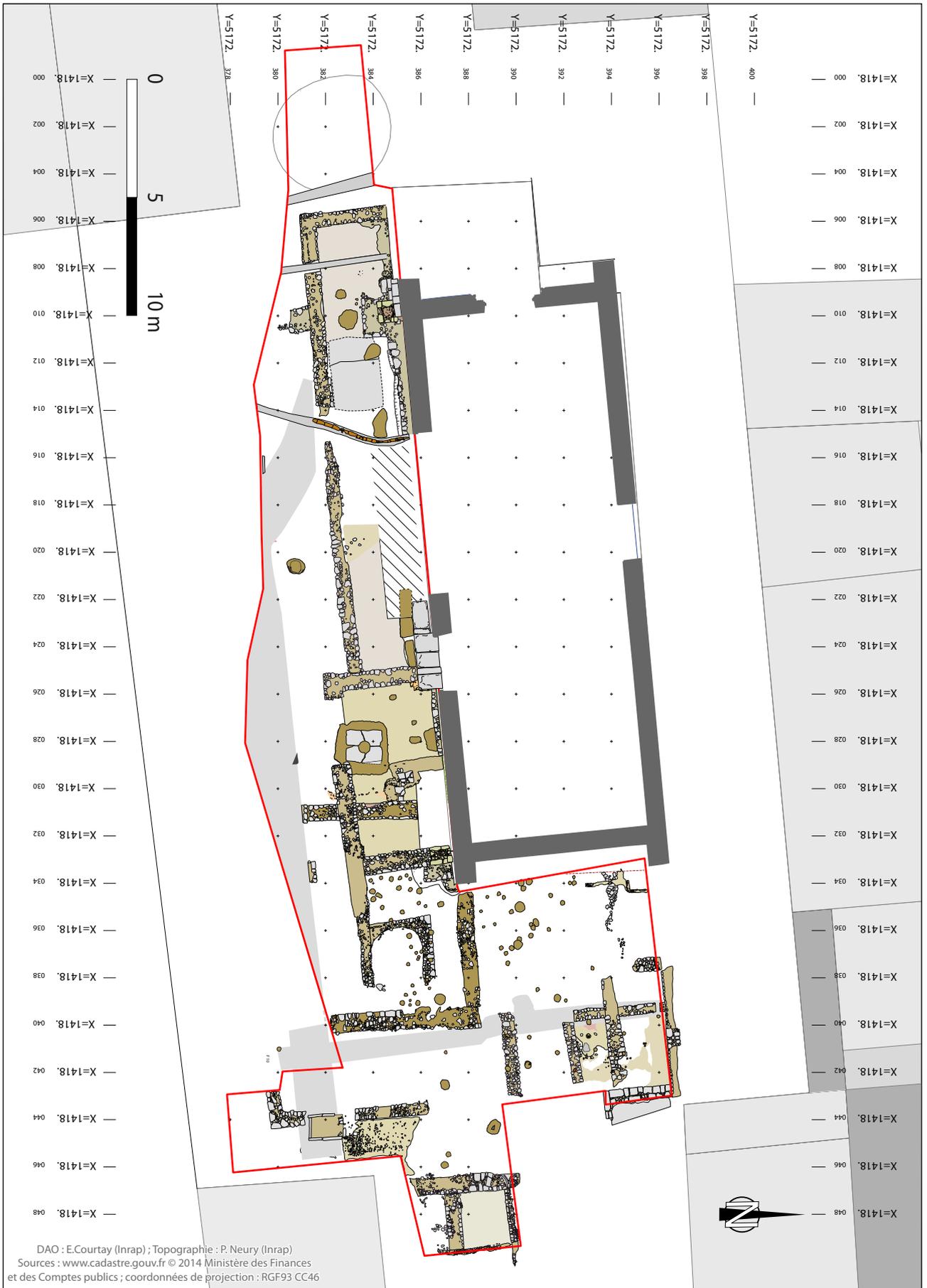
Les périodes modernes et contemporaines marquent une série de transformation affectant le côté sud de la chapelle, comme par exemple la construction d'une probable galerie ou caquetoire entre la façade occidentale et une porte desservant le chœur.

Martins David

- Baigl 2002
- Baigl J.-Ph. : Thénac, Charente-Maritime, rue Eschasséraux, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2002.
- Baigl 2013
- Baigl J.-Ph. : Thénac Charente-Maritime, 23, rue du Théâtre Romain, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2013.
- Bocquet 1992
- Bocquet A. : Thénac, le théâtre des Arènes, Bilan Scientifique Régional, 1991.
- Bocquet 1995
- Bocquet A. : Thénac, le théâtre des Arènes, Bilan Scientifique Régional, 1994.
- Martins, étude en cours
- Martins D. : Thénac, 23, rue du Théâtre Romain, rapport final d'opération de fouille préventive, Poitiers, Inrap, étude en cours.
- Maurin 1999
- Maurin L. : Carte Archéologique de la Gaule: la Charente-Maritime 17/1, Academi des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1999.
- Moizan 2014
- Moizan E. : Thénac, Chemin de Préguillac, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014.



Thénac, arase de murs d'un bâtiment médiéval situé à l'est de la chapelle (cliché : D.Martins)



DAO : E.Courtay (Inrap) ; Topographie : P. Neury (Inrap)
 Sources : www.cadastre.gouv.fr © 2014 Ministère des Finances
 et des Comptes publics ; coordonnées de projection : RGF93 CC46

Thénac, plan du site à l'issue de la fouille (Relevé topographique : P. Neury ; DAO : E.Courtay).

Moyen-Âge
Époque moderne

TONNAY-CHARENTE Rue Pierre Berne

Le diagnostic réalisé au 9 rue P. Berne à Tonnay-Charente sur une surface de 850 m² a livré des traces d'occupation qui s'étendent du Moyen Âge classique à la période contemporaine sans pour autant qu'un indice de site significatif ait été mis au jour.

La période médiévale se caractérise par la présence d'une fosse qui a livré un corpus de céramique significatif. Deux autres aménagements similaires pourraient se rattacher à cette phase mais leur attribution chronologique par le mobilier est moins pertinente, ce dernier y étant en quantité très restreinte.

Les périodes moderne et contemporaine sont marquées par la présence d'un mur associé à un niveau de sol, une carrière et un fossé aménagé en caniveau.

Enfin, la structure qui se trouve dans la «continuité» de la fosse du Néolithique récent/final repérée lors du diagnostic de 2002 à l'ouest de notre intervention ne peut être associée à cette dernière. En effet, elle a livré essentiellement du mobilier moderne attribuable aux XV^e-XVII^e s. et ce, sur l'ensemble de son comblement.

Vacher Stéphane

TORXÈ Rivière Boutonne entre Tonnay Boutonne et Torxé

Notice non parvenue.

Marty Andréanne (BEN).

Époque contemporaine

VERGEROUX Rue de la Tublerie – Chie-Loup

Le diagnostic réalisé à Vergeroux, à proximité du site antique et médiéval de Plantemaure, n'a livré

aucun vestige autre qu'un fossé récent.

Vacher Catherine

Antiquité tardive

YVES Réserve naturelle du marais

Un projet de zone d'emprunt de matériaux (argiles) destinés à l'édification de digues de protection du rivage a été lancé par le Département de la Charente-Maritime et concerne une portion du marais d'Yves aux abords de falaises anciennes. À cette occasion un diagnostic a été prescrit par les services de l'État sur 11,4 ha. Un fort potentiel archéologique existe dans cet environnement où les marais recouvrent souvent des occupations anciennes (Protohistoire ou antérieures). En outre, on ne sait finalement que peu de chose quant à l'historique de la mise en place de ces marais qui peut être très variable selon les lieux, mêmes proches. De par leur nature, ces lieux sont rarement aménagés de nos jours. Ce diagnostic offrait donc l'opportunité d'une intervention archéologique rarement offerte.

Malheureusement, aucune structure ne fut mise au jour. En revanche, la découverte d'ossements animaux portant des traces de découpe, témoins d'activités humaines, nous offrait un support à datation ¹⁴C. Ces vestiges correspondent à cinq os distincts de bovinés et un os d'équidé. Ils furent retrouvés dans des niveaux correspondant au début de la mise en place des argiles surmontant le bri marin. Le résultat de datation obtenu sur un de ces os indique que la mort de l'animal est survenue entre 400 et 545 ap. J.-C. (1590 +/- 30 BP, Beta-430973). Soit une formation de ces marais qui auraient débuté à la fin de l'Antiquité.

Soler Ludovic

Le projet de construction de 54 logements, a conduit le SRA à émettre un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. L'emprise des travaux est située rue du 18 juin 1940, sur la commune de Yves, en Charente-Maritime. Trois parcelles sont concernées, représentant ainsi une superficie totale de 22 478 m². Elles sont encore dédiées à la culture. Ce projet est situé dans un secteur extrêmement sensible du point archéologique.

Du 4 au 15 avril 2016 une équipe de deux agents de l'Inrap est intervenue avec un renfort dès le troisième jour. Treize tranchées de sondage continues à intervalles réguliers ont été réalisées, soit une exploration d'un peu plus de 10 % de la surface prescrite. Elles ont permis de mettre au jour plusieurs occupations sur la totalité de l'emprise.

Les phases ancienne et finale de l'âge du Bronze sont illustrées par plusieurs grandes fosses isolées et très riches en mobilier que ce soit céramique, lithique, restes fauniques ou coquillages. Les structures de l'âge du Bronze ancien se situent majoritairement au sud du fossé. Ce dernier linéaire et interrompu a été

observé sur toute la longueur de l'emprise. Il semble scinder l'emprise. Le mobilier récolté montre qu'il a fonctionné ouvert de l'âge du Bronze à La Tène finale. La présence d'une tête de pilier en trompette de four à sel caractéristique du second âge du Fer ne signifie pas la présence sur le site même, d'un atelier salicole. Mais, il ne faut pas omettre que la situation géographique de ce site laisse à penser qu'une production salicole est proche.

L'époque médiévale est-elle, matérialisée par une grande fosse d'extraction et un bâtiment sur poteaux porteurs de dimensions modestes implanté dans la partie basse de l'emprise, qui pourrait correspondre au probable prolongement de l'habitat des X^e et XII^e s. fouillé à quelques mètres en contrebas en 2009.

Audé Valérie

- Audé et al. 2016
- Audé V., Baudry A., Deloze V., Lhomme V., Maitay Ch., Mougne C. : *Rue du 18 juin 1940, Yves, Charente-Maritime, ALPC*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016, 78 p.

NOUVELLE-AQUITAINE
CHARENTE-MARITIME

BILAN
SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 6

N°Nat.						N°	P.
206469	AIGREFEUILLE-D AUNIS, FORGES et LE THOU	Contournement Puydrouard	SOLER Ludovic	COL	OPD	17	156
206339	SAINTES et FONTCOUVERTE	Épave n°2 de Courbiac	LETUPPE Jonathan	EP	FPr	35	156
206335	TAILLEBOURG – PORT-D' ENVAUX	Fleuve Charente PK 34	MARIOTTI Jean-François	MCC	FPr	33	158
206333	Département de la Charente-Maritime	Les ports oubliés du marais de Brouage (PCR Marais charentais)	ROBERT Pierre-Philippe	BEN	PRD	-	159

Protohistoire

AIGREFEUILLE-D'AUNIS,
FORGES ET LE THOU
Contournement de Puydrouard

Un projet de contournement du lieu-dit Puydrouard, sur la commune de Forges a été mis en place par le département de la Charente-Maritime. Il s'étend sur le territoire des communes d'Aigrefeuille d'Aunis, Forges et Le Thou. Il n'existait pas de sites archéologiques recensés sur l'emprise du projet mais le territoire environnant est riche en vestiges de toutes périodes et plusieurs indices de sites d'époque protohistorique ont été repérés par photographie aérienne à proximité. L'étendue du projet (environ 12 hectares) sur une zone favorable à l'installation humaine justifiait donc la prescription d'un diagnostic archéologique.

Peu de vestiges archéologiques furent cependant conservés sur cette aire de plateau calcaire. Sur une

faible pente dominant un ruisseau aujourd'hui canalisé, une petite série de fossés très arasés attribuables à la Protohistoire au sens large furent mis au jour sans que l'on puisse déterminer leur(s) fonction(s). En bas de pente, une fosse circulaire de 2,70 m de diamètre pour 0,50 m de profondeur fut découverte. Deux à trois vases dont les fragments étaient répartis essentiellement sur les parois y furent retrouvés. Seul un décor digité situé sur un fragment de panse suggère de manière incertaine une attribution à l'âge du Bronze.

Soler Ludovic

Antiquité

SAINTES ET FONTCOUVERTE
Épave n°2 de Courbiac

L'épave Courbiac 2 est l'une des deux épaves découvertes en 2008 lors d'une prospection subaquatique diachronique sous la direction de Vincent Lebaron (ArepMaref), sur les communes de Saintes (au lieu-dit Courbiac) et de Fontcouverte. C'est grâce au processus d'érosion du fleuve Charente que ce

gisement avait pu être observé sur quelques mètres. Un prélèvement de bois de l'épave Courbiac 2 en 2008 avait fourni une première datation ¹⁴C : 250-440 apr. J.-C. En raison d'une incertitude sur la provenance des bois prélevés en 2008, des prélèvements localisés sur plan ont été réalisés en 2015 en vue de datation

dendrochronologique. N'ayant pu aboutir en raison de l'absence de référentiels, une datation au ¹⁴C a été réalisée en 2016 donnant comme fourchette de datation : 250-400 apr. J.-C. La seconde épave (Courbiac 1), datée de 230-390 apr. J.-C. au ¹⁴C, se situe à environ 100 m en aval de Courbiac 2. Ces deux épaves avaient été recouvertes en 2008 par du géotextile lesté par des sacs de sable, les protégeant au mieux de l'érosion.

Une campagne de sondages sur l'épave n°2 a été réalisée en octobre 2015 par une équipe d'Éveha afin d'évaluer son état de conservation, son emprise et débiter une étude architecturale fine. Cette campagne a alors révélé un très bon état de conservation des bois qui ont été maintenus en milieu anaérobie sous un sédiment argileux gras. En position retournée à une profondeur moyenne de 7,50 m (5 m NGF), l'épave ne se trouve érodée qu'à son extrémité supérieure amont, extrémité soumise aux courants et donc à l'érosion.

Les deux extrémités n'ayant pu être atteintes lors de la campagne 2015, les deux sondages ont alors été poursuivis en juin 2016 lors de la première campagne de fouille programmée. Un troisième sondage, au centre de l'épave, a également été réalisé afin de déterminer précisément la largeur conservée de l'épave.

Au terme de la campagne 2016, nous pouvons avancer les dimensions suivantes : l'épave Courbiac 2 est un bateau d'environ 19 m de long pour une largeur d'environ 3,50 m. Son système d'assemblage est, dans l'état actuel de nos recherches, de type romano-celtique, caractérisé par des clous à pointe rabattue. Le fond de l'épave est plat avec une absence de quille, suggérant une navigation à dominante fluviale.

Il a également été observé des extrémités très pincées de la coque. Il a pu être observé ce qui semble être pour le moment une préceinte aux deux extrémités de la coque. Deux apotureaux ont été observés à l'extrémité amont de l'épave. Très bien conservés et encore en connexion avec la charpente, ces éléments architecturaux sont par leur forme les seuls témoins archéologiques de ce type.

L'état de conservation de cette épave est réellement exceptionnel, même si en de rares endroits des éléments de l'enveloppe externe (le bordé) ont été abîmés ou ont disparu, puisque nous avons pu observer la totalité de l'élévation d'origine aux extrémités, soit 1,80 m dans le sondage 2.

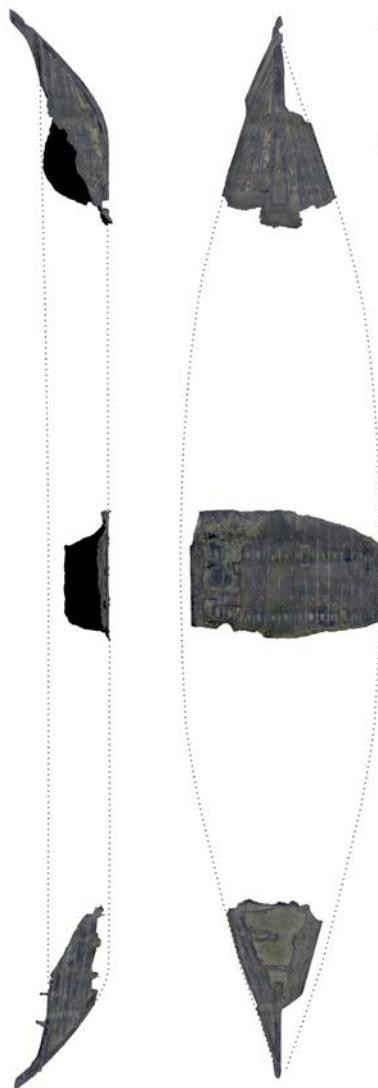
Le sondage central a permis d'observer une charpente axiale formée de deux éléments disposés can contre can. L'observation sur une petite zone abîmée de la coque a permis de révéler la présence de vaigrage.

Aucune trace d'élément architectural en lien avec le mode de gouverne n'a été observée sur les deux extrémités de cette épave. La poursuite de ce troisième sondage permettra de déterminer la hauteur de coque conservée au centre de l'épave, mais aussi la présence d'un élément architectural en lien avec le mode de gouverne (dames de nage ?).

Cette épave, qui mérite une fouille exhaustive, devra être insérée dans l'histoire des techniques et méthodes de construction du bassin charentais dans lequel elle se trouve, mais aussi dans l'histoire de l'évolution de la construction « bordé premier » vers la construction dite « à carvel ».

Letuppe Jonathan

- Lebaron, Lorin 2014
- Lebaron V., Lorin A. : *Prospection géophysique subaquatique de la Charente - Courbiac - Épaves antiques*, Poitiers, 2014, 14 p.
- Lebaron 2008
- Lebaron V. : *Prospection inventaire de la Charente - Zones de Saintes nord, Piscine/Prée Basse et Courbiac sud*, Poitiers, 2008, 40 p.
- Lebaron 2009
- Lebaron V. : *Prospection inventaire de la Charente - Sites de Saintes et Courbiac*, Poitiers, 2009, 36 p.
- Letuppe 2016
- Letuppe J. : *Saintes - Fontcouverte (17), « Ep2 Courbiac », Rapport final d'opération archéologique (fouille programmée)*, Éveha - Études et valorisations archéologiques, Limoges, 1 vol., 2016, 301 p.
- Letuppe 2015
- Letuppe J. : *Saintes - Fontcouverte (17), « Ep2 Courbiac », rapport final d'opération archéologique (sondage)*, Éveha - Études et valorisations archéologiques, Limoges, 1 vol., 2015, 175 p.



Saintes et Fontcouverte, photogrammétrie éclatée de sondages réalisés sur l'épave n°2 de Courbiac. (DAO : N. Saulière)

La problématique de l'organisation spatiale, de la chronologie et de la taphonomie des différents vestiges, constitue l'objectif principal des fouilles engagées depuis 2014, sur la partie amont de la zone portuaire du haut Moyen Âge de Taillebourg-Port d'Envaux.

Un sondage partant du milieu de l'épave EP1, a permis de proposer à l'issue de la campagne 2014, un scénario taphonomique cohérent : après la fin de l'occupation de cette portion de berge à la période mérovingienne, l'épave EP1 (datation non acquise à ce jour) emportée par une crue, coiffe la pirogue PG15 (datée de 430 / 610 cal AD). L'épave EP1 retournée subit l'érosion du courant et se désagrège. La sole disparaît et les flancs se couchent vers le chenal. À la période carolingienne la digue est implantée, 5 pieux traversent le flanc « rive droite » de l'épave prise dans le sédiment. La dernière phase est l'abandon du site vers 920 et l'action d'une érosion fluviale qui nous livre le site dans sa configuration actuelle.

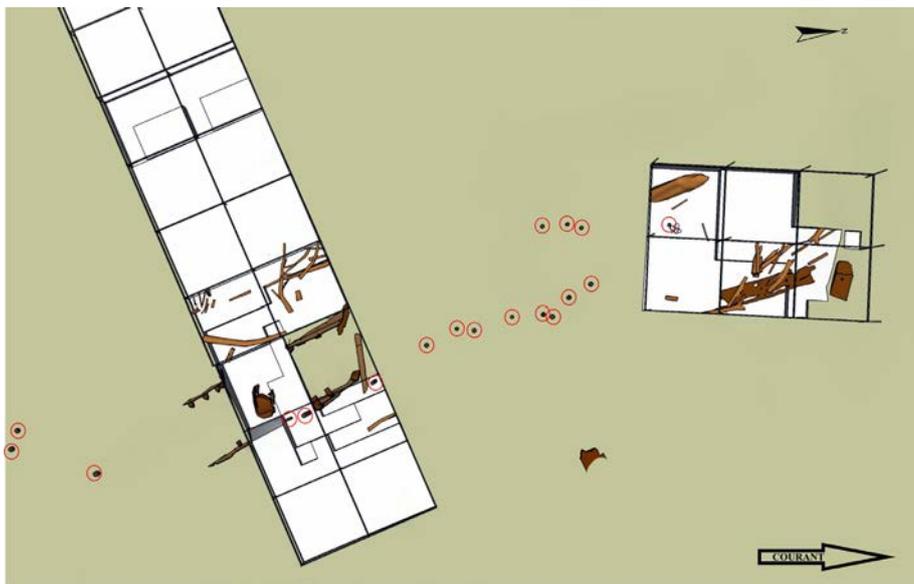
Le dégagement de l'épave EP1 et de la pirogue PG15, ont révélé un niveau gravillonnaire sur lequel les deux embarcations reposaient. Celui-ci avait déjà été observé lors du dégagement de la pirogue PG9 en 2007¹, sous un lit de fumier végétal. L'altimétrie de cette couche, s'élève en direction du tombant de berge en rive gauche. Ces observations, les datations acquises sur les bois (pieux et pirogues) et le scénario taphonomique proposé à l'issue de la campagne 2014, laissent à penser que le niveau gravillonnaire est un témoin de l'ancien lit à l'époque mérovingienne, période d'abandon des pirogues.

Un couloir de sondage a été projeté en 2015, à partir du sondage de 2014, afin de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse. Il a permis de suivre cette couche sur une distance de 8 m à partir de l'épave EP1. Au-delà, le niveau disparaît et n'offre aucun témoin dans le tombant de berge. Aucun marqueurs chronologiques (mobilier) n'a été mis au jour lors du tamisage en surface. L'interprétation donnée à ce constat négatif, est la disparition de l'ancienne berge sous l'action du courant qui érode la rive gauche.

En 2016, le questionnement concernant le seuil S1 est double : le lien fonctionnel et chronologique entre les vestiges carolingiens (ligne de pieux, épaves, mobilier) et l'empierrement anthropique formant un môle ; la perspective de retrouver des traces de l'occupation mérovingienne protégées de l'érosion sous ce dernier. La datation et l'évaluation spatiale et sanitaire de l'épave EP3 ont constitué le second volet de la recherche engagée cette année, après le relevé photogrammétrique réalisé en 2015.

Le sondage sur le seuil 1 a livré une nouvelle pirogue, 25 cm sous l'enrochement. Elle constitue probablement un nouveau témoignage d'une occupation pré carolingienne (datation en cours).

Un bois vertical découvert dans le même sondage, marque la limite d'implantation des deux alignements de pieux. Ceux-ci s'arrêtent au pied de l'empierrement, qui constitue probablement un moyen accès à l'extrémité de la structure. On retrouve ce dispositif sur la pêcherie découverte sur le seuil S4 en aval de la zone portuaire².



Taillebourg, sondage seuil S1, position du pieu mis au jour dans le sondage 2016 (à gauche), semble correspondre à la jonction des deux alignements de pieux qui sont implantés en amont (DAO P. Moyat, J.- F. Mariotti)

L'hypothèse finale sur l'organisation du port fluvial se précise : une zone d'activité centrale inscrite entre les seuils S2 et S3 avec une pêcherie en amont (S1) et une pêcherie en aval (S4). En effet, les investigations menées plus en aval, sur et entre les seuils S2 et S3, ont mis au jour un corpus important de céramiques, d'armes et d'outils. On y trouve notamment de nombreux lests de filet en plomb, des couteaux (de petite taille) et des fragments de chaudron, de part et d'autre des pirogues bordant l'ancienne berge en rive gauche. La transformation du produit de la pêche a été interprété comme une des activités principales de cette zone portuaire³.

Le relevé de l'épave EP3 et le sondage sur un de ses flancs ont permis le constat suivant :

L'épave est fragile, son état sanitaire est mauvais et de nombreux éléments sont dissociés. Son existant

¹- Cette pirogue reposait à deux mètres de l'épave EP1 vers la rive gauche.

est réduit, au regard de la faible hauteur de bordage conservé (apparu dans le sondage). Les vestiges sont ceux d'un bateau de rivière à fond plat et de dimensions modestes et la présence d'une autre épave ou de vestiges d'une structure n'est pas à exclure.

Mariotti Jean-François

- Mariotti, Moyat, 2014
- Mariotti J.-F., Moyat P. : Fouille sur le seuil n°1 de la zone portuaire du haut Moyen Âge de Taillebourg – Port d'Envaux (Charente-maritime), rapport déposé au SRA de la région Poitou-Charentes, avril 2015.
- Mariotti, 2015
- Mariotti J.-F. : Fouille sur le seuil n°1 de la zone portuaire du haut Moyen Âge de Taillebourg – Port d'Envaux (Charente-maritime), rapport déposé au SRA de la région Poitou-Charentes, mai 2015.
- Mariotti, Moyat, 2016
- Mariotti J.-F., Moyat P. : Fouille sur le seuil n°1 de la zone portuaire du haut Moyen Âge de Taillebourg – Port d'Envaux (Charente-maritime), rapport déposé au SRA de la région Poitou-Charentes, mai 2017.

²- Mariotti, et alii ,2008, p.14.

³- Dumont, Mariotti et alii, 2013, p.223.

Les ports oubliés du marais de Brouage (PCR Marais charentais)

Le bilan d'une année consacrée à la recherche du port de Saint-Agnant s'avère positif sur deux points : l'établissement de la chronologie des nombreux équipements du port et le repérage de plusieurs états du port consécutifs au comblement progressif du marais de Brouage.

Dans l'étroit sillon formant un synclinal entre la vallée de la Charente et le golfe de Brouage, se succèdent des aménagements importants, des moulins à eau puisant leur eau dans la rivière de Pont l'Abbé à l'aide d'un profond fossé, le creusement d'un premier canal devant relier la Charente à la Seudre, repris par un second canal et enfin une ligne de chemin de fer. La prospection montre que subsiste encore le vieux fossé du Moulin du Pont et le tracé du nouveau canal de Saint-Agnant creusé à la fin du XVII^e s.

Le premier aménagement est étroitement lié à l'abbaye de la Trinité de Vendôme qui dote son nouveau prieuré de Montierneuf d'un port en 1080. Le port est toujours dit « de Saint-Agnant » sans aucune référence au village du haut Moyen Âge bien identifié de Saint-Sornin. Ce site dit du Port des Moines est établi au lieu-dit de la Fontaine de Roule Tronc en raison d'un faisceau d'indices consistant en la proximité du rivage du bourg de Saint-Agnant, le réseau des chemins, les terrassements en bordure du rivage qui peuvent être interprétés comme des terre-pleins.

Le second emplacement du port est encore proche du village, il se situe en aval du canal de Saint-Agnant. C'est le port du Moulin du Port. Les modalités du

glissement du Port de Roule Tronc au Moulin du Port ne sont pas connues. Les deux ports ont pu fonctionner simultanément, le second devenant principal à mesure que le premier s'ensavaît.

Le port de la Pointe de Goulias à la limite des seigneuries de Soubise, Montierneuf et de Saint-Fort et en limite de la partie navigable du canal de Saint-Agnant est le dernier port que peuvent rejoindre au XVII^e s. les grandes barques de quelques dizaines de tonneaux.

Le projet d'un chenal navigable pour offrir des issues à l'arsenal maritime de Rochefort par les rivières de Brouage et de la Seudre entraîne l'aménagement d'un port (de Saint-Agnant) dans le quartier de Saint-Sornin sur le canal de la Broidoire. Le port demeuré inachevé fonctionne jusqu'au déclassement du chenal navigable en 1927.

Le port de Saint-Agnant est étroitement associé au réseau des chenaux qui parcourt le marais, dont certains seront canalisés, ce qui explique ses fréquentes mutations. Il comprend un site principal et des sites secondaires dont il reste à préciser les fonctions, y compris le Port de La Tonnelle à Villeneuve. Le site principal se déplace à mesure de l'envasement du chenal. La prospection recherchera les mesures prises éventuellement pour lutter contre la sédimentation. Le vieux fossé du Moulin du Pont avait-il aussi l'intention de servir de chasse d'eau au canal Saint-Agnant ?

Robert Pierre-Philippe